

# ECLAIRCISSEMENTS LITTÉRAIRES

S U R

U N P R O J E T

D E

BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE,

SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE CAVE,

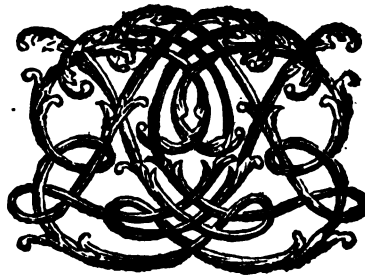
ET SUR QUELQUES AUTRES OUVRAGES SEMBLABLES:

A V E C

D E S R E G L E S P O U R E T U D I E R

E T P O U R B I E N E C R I R E .

O U V R A G E P E R I O D I Q U E .

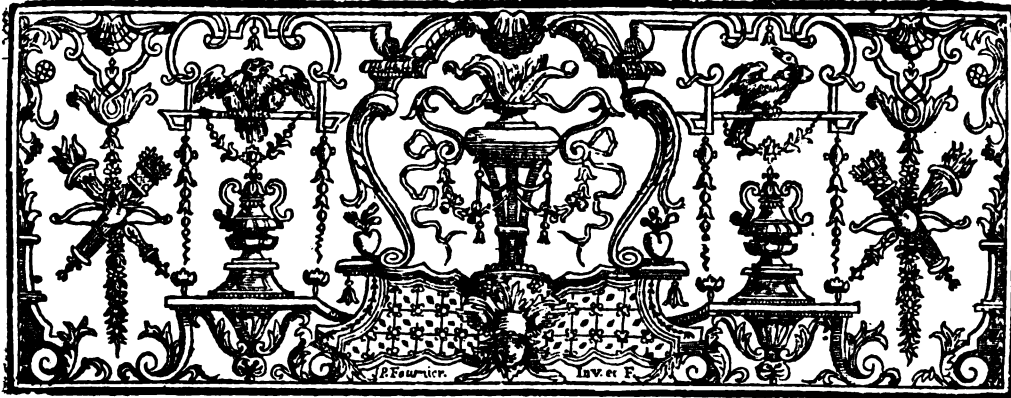


A P A R I S ,

Chez L E B R E T O N , Quai des Augustins, au coin de la rue  
Gît - le - Cœur , à la Fortune.

M. D C C. X X X V I .

A V E C P R I V I L E G E D U R O I .



ECLAIRCISSEMENTS  
LITTÉRAIRES  
• SUR UN PROJET  
D E  
BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE,



Sur l'Histoire Littéraire de Cave, & sur quelques autres  
Ouvrages semblables :

*Avec des regles pour étudier & pour bien écrire.*

LETTRE A M. L'ABBE' DE \*\*\*.



VOUS voilà, M. sorti de licence, & par consé-  
quent à vous-même, car vous comptez pour rien  
les actes qui doivent terminer votre carrière en vous  
procurant le Bonnet. En effet, pour un homme qui  
a étudié & brillé autant que vous, ce qui reste à  
faire n'est qu'un jeu. D'ailleurs n'eussiez-vous que  
la moitié de l'esprit que vous avez, vous en auriez  
un peu plus qu'il n'en faut, non-seulement pour  
vous tirer d'affaire, mais encore pour vous atti-

rer des applaudissemens.

Ce que j'estime & qui me touche le plus, M. c'est que vous ne regardiez les études que vous avez faites jusqu'ici, que comme le prélude de celles où vous devez entrer. Il faut avoir du goût, du sentiment & bien des lumieres pour voir jusques-là, & il n'est pas donné à tout le monde de porter la vûe si loin.

*... Pauci, quos aquis amavit.  
Jupiter.*

*Virg. Æneï. 6.*

A

## 2 ECLAIRCISSEMENTS SUR UN PROJET

Cela est d'autant plus rare, que le commun des hommes, sur-tout en France, a des yeux tout différens. Funeste maladie ! qui regne depuis long-tems, qui a gagné presque tous les Ordres du Royaume, & qui a érigé en regle ce faux préjugé : *Qu'un Docteur est docte, & docte à tous égards.* Comme si la chauffe du Docteur lui donnoit la sience, ou qu'elle fût elle-même la sience, ou enfin qu'avec elle tout fût fait, & qu'il n'y eût plus de connoissances à acquérir. Cependant, à considerer dans son véritable point de vûe ce qu'on acquiert de sience sur les bancs, on trouve, à proprement parler, que ce n'est qu'un premier pas qu'on fait vers ce qui reste à faire. Aussi n'a-t-on jamais prétendu, en établissant les classes & les études des Universités, que les jeunes-gens y apprissent tout ce qu'il faut sçavoir. On a voulu seulement leur donner des regles & des principes, les mettre sur les voyes, & leur montrer les routes qu'ils devoient tenir pour arriver au but.

La Bruyere :  
Discours sur  
Théophraste.

Il reste donc bien du chemin à faire après cela : & ce chemin est si long, que quand on est à la fin de sa course, on éprouve qu'on meurt précisément dans le tems, qu'on étoit en état de faire des progrès. Les Anciens ont connu cette vérité : & je lisois ce matin que » Théophraste mourant » se plaignoit de la nature, de ce qu'elle avoit accordé aux Cerfs & aux » Corneilles une vie si longue & qui leur est si inutile, lorsqu'elle n'avoit » donné aux hommes qu'une vie si courte; bien qu'il leur importât si fort » de vivre long-tems. Que si l'âge avoit pû s'étendre à un plus grand nombre d'années, il seroit arrivé que leur vie auroit été cultivée par une doctrine universelle, & qu'il n'y auroit eu dans le monde ni art ni sience, » qui n'eût atteint sa perfection. »

Avec les talens que vous avez, M. & les dispositions où vous êtes, un nombre d'années moindre que celui que souhaitoit Théophraste, vous suffira pour porter à sa perfection le genre d'étude que vous embrasserez. Je ne puis donc que vous applaudir, & louer la résolution que vous avez prise de recommencer d'étudier sur nouveaux frais, & d'éviter le ridicule de ceux qui temporisent, & qui ne voyent pas, que *qui cras discit, numquam discit.* Le fonds de sience que vous vous ferez, donnera un nouveau lustre à votre naissance, & l'éclat qu'elle en tirera reciproquement, la rendra plus estimable, & vous fera d'autant plus admirer, qu'on souhaite ardemment de voir la sience reconciliée & alliée avec la Noblesse. Peut-être même que votre exemple rendra la reconciliation générale & durable : il ne faut souvent qu'une personne de mérite & de distinction qui rompe la glace, pour mettre les choses sur le pied qu'elles devoient être. Et quel plus grand service pourriez-vous rendre à la Patrie, que de faire revivre les mœurs des Grecs & des Romains ? Chez ces grands hommes il n'y avoit que la sience qui fût en honneur ; ce n'étoit que par elle qu'on montoit aux charges & aux dignitez, & l'ignorance étoit un titre exclusif de toute sorte d'emplois.

Ces tems heureux ont changé : les postes & les honneurs ne sont plus que pour les Grands, & les Grands ont fait divorce avec la sience. Il en est seulement un fort petit nombre, aux yeux desquels quelques phantômes de sçavans trouvent grace, & dont ils se font des Protecteurs : mais comme les Mecènes de nos jours n'y regardent pas de près, ils se laissent prendre à l'apparence, & la simple livrée de savant les ébloüit : l'Auteur du Temple du goût est mon garant.

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 3

J'approuve encore fort, M. le dessein que vous avez formé, de donner un jour quelque bon Ouvrage au Public : mais je suis aussi peu propre à vous donner des avis, qu'à vous tracer des regles pour cela. Car de vous marquer les routes que j'ai tenuës, comme vous le souhaitez : outre que je ne suis pas un modele que vous puissiez vous proposer d'imiter ; je vous avoüerai bonnement, que je serois fort en peine de vous dire comment j'ai conduit mes études. Je ne me suis guères attaché qu'aux Sujets & aux Livres qui me plaisoient le plus, sans m'astreindre à suivre aucun ordre. La seule maxime que j'observois religieusement, soit par goût ou par tempe- rament, soit par esprit de système ; c'est que je ne quittois point la ma- tiere que j'avois une fois entamée, que je ne l'eusse tournée de toutes les faces, que je ne l'eusse approfondie & enfin épuilée. Je ne pouvois parvenir-là, qu'en lisant une infinité de Livres que je ne connoissois pas d'abord ; mais à la lecture desquels d'autres me conduisoient : ainsi il arri- voit que je parcourois tous ou presque tous ceux qui traitoient des points que je voulois éclaircir. On ne doit pas inferer de-là que tous les Livres que je feüillerois me servissent également ; j'en rencontrois souvent qui ne faisoient rien pour moi ; mais j'en tirois toujours deux avantages : Le premier, que je n'avois rien negligé pour me mettre au fait de ce que je cherchois : Le second, que chemin faisant j'acquerois des lumieres sur d'autres Sujets.

Je suis persuadé que nos meilleurs Auteurs n'ont point suivi d'autre mé- thode, sans excepter ceux qui ont entrepris de dresser ou de faire des regles pour les études. Aussi ne puis-je penser à leur projet, que je ne le trouve chimérique, pour ne rien dire de plus. Un retour sur eux-mêmes leur en auroit fait porter le même jugement. Ils n'avoient qu'à observer, que l'es- prit de l'homme ne veut être ni gêné, ni contraint : Or, les regles le gê- nent, le resserrent, l'émoussent & le jettent dans le dégoût. Si l'on suppose ce qui arrive rarement, qu'il ne se dégoûte pas, le fruit qu'il retire des re- gles est petit & borné : car comme on s'attache trop aux regles, l'objet échappe : ainsi tandis qu'on donne tout, ou presque tout, aux moyens, on perd de vûe la fin, & par-là on change l'accessoire en principal ; on court après l'ombre & on laisse le corps.

Ajoutez qu'un bon ouvrier est lui-même sa regle ; & réussit mieux en sui- vant, je ne sçai quel goût ou rayon de lumiere qui le guide, qu'en obser- vant les plus belles regles du monde. D'ailleurs, remarquez que ceux qui sont esclaves des regles, n'ont ni ce feu, ni cet air, ni ces graces qui font estimer & cherir les Ouvrages & leurs Auteurs.

Enfin, je mets en fait qu'on ne trouve guères de méthode qui n'ait ses défauts. *La maniere, même, d'enseigner & d'étudier les belles Lettres*, quoi- qu'elle parte d'une bonne main, & soit pleine de beautés, ne répond ni à son titre, ni à l'attente des Lecteurs. On y canonise la routine de l'Uni- versité : & c'est un problème, si la routine de l'Université est *la meilleure maniere d'enseigner & d'étudier les belles Lettres*.

Avant que d'entreprendre un Ouvrage, je serois d'avis qu'on mesurât ses forces, & qu'on cherchât un sujet qui y fût proportionné. Qu'ensuite on le méditât long-tems, & qu'on le considérât à toutes sortes de jours, qu'on vît ce qui y tient & y a rapport, & à quelle distance chaque chose est l'une de l'autre.

Un second point essentiel, c'est de se faire un stile ; & pour un François

#### 4 ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

d'écrire en François, à moins que des raisons particulieres ne l'obligent d'en agir autrement.

La langue François est aujourd'hui la langue à la mode, & pour ainsi dire, la langue universelle, dumoins en Europe: il n'y a point de Cour où on ne la parle, où on ne l'entende, & où les negociations & les traitez entre les Princes, ne se fassent en François. En quoi notre langue a cet avantage sur la langue latine, que c'est par elle-même qu'elle est parvenue à faire les délices des Etrangers: au contraire du latin, il ne devint la langue dominante & générale de l'Empire, que par la loi du plus fort, & par l'obligation où se mirent les Romains eux-mêmes de ne parler en public d'autre langue que la leur<sup>a</sup>, jusqu'à faire un crime à ceux qui parloient grec dans les villes Grecques<sup>b</sup>. Ce qui fut porté si loin, & jetta de si profondes racines dans le cœur de tous les Romains, que les Papes en qualité d'Evêques de Rome, se font fait une loi invariable dans tous les tems, de n'écrire jamais qu'en latin aux Conciles, aux Evêques & aux Têtes Couronnées en quelque partie du monde qu'ils fussent, ou pussent être; avec cette circonstance singuliere, que les lettres qu'ils adressoient aux Conciles d'Orient, & ailleurs, n'y étoient traduites & expliquées, qu'après y avoir été lûes & recitées publiquement en latin.

Les François n'auroient pas besoin de tant raffiner, pour étendre le progrès de leur langue; il leur suffiroit d'en faire le cas qu'ils doivent faire, & à l'égard de ceux qui songent à être Auteurs, de faire attention que pour un Libraire qui se charge de l'impression d'un livre, par exemple, Latin, on en trouve cent qui ne veulent imprimer que des Ouvrages François.

Ce n'est pourtant ni sur ces raisons, ni sur plusieurs autres semblables qui s'offrent en foule, que je voudrois qu'un François n'écrivît qu'en sa langue propre & naturelle: il y en a une prise du fonds même du sujet, qui paroît décisive: c'est qu'il n'y a que cette langue, dans laquelle il puisse esperer de bien écrire, & que cette langue est la seule dont il puisse attraper le génie, l'élegance & les finesses. Toutes les autres sont pour lui, ou mortes ou étrangères, & dès là il ne peut sans temerité se flatter d'en connoître & emporter le *je ne sai quoi*. Prenons la langue Latine pour exemple; un Auteur aura beau rêver & s'alembiquer l'esprit, il ne pourra jamais dire, pourquoi *Majestas* se disoit du peuple Romain, & *Authoritas* du Senat, & qu'on ne pouvoit pas employer indifferemment l'un pour l'autre. Il en est à peu-près de même des langues Etrangères bien que vivantes: quelque tems qu'on y donne, quelque effort qu'on fasse, on ne parviendra jamais à les bien posséder: & tout ce qu'on peut esperer, c'est qu'on dise de nous ce qu'on dit de M. de . . . qu'il écrit en François aussi-bien qu'un Etranger puisse écrire. Ainsi on est réduit à demander grace pour toutes les fautes qui échappent: & je ne sçai si l'on fera d'humeur à nous écouter; les Anciens ne l'auroient sûrement pas fait. Rappelez, M. je vous prie, ce qu'on lit dans Aulu-Gelle: Postumius Albinus,

Not. Attic.  
lib. XI, c. 8.

<sup>a</sup> *Illud quoque magna cum perseverantia custodiebant, ne Græcis unquam, nisi latine responsa darent, quin etiam ipsa lingua volubilitate, qua plurimum valent, excussa, per interpretem loqui cogebant, non in urbe tantum nostra, sed etiam in Græcia &*

*Asia.* Val. Max. lib. 2. c. 1.

<sup>b</sup> *Et ait indignum facinus esse, quod ego in senatu Græco verba fecissem; quod quidem apud Græcos Græcè locutus essem, id ferri nullo modo posse.*

Cic. in Verrem, Orat. 9.

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

homme Consulaire & sçavant, s'avisa d'écrire l'Histoire Romaine en grec, & comme il se doutoit bien que quelque soin qu'il se donnât, il feroit bien des fautes : il commença par prévenir ses Lecteurs, & par les prier de vouloir faire attention qu'il étoit Romain de naissance, & qu'ainsi on ne devoit pas s'attendre qu'il écrivit avec la pureté d'un Athénien. » C'est se  
 » jouër du bon sens, lui dit un jour Caton, de prendre plutôt le parti  
 » de demander pardon de ses fautes, que celui de n'en point faire du  
 » tout : car, ajoûta-t-il, on ne demande pardon que du mal qu'on fait,  
 » ou par inadvertance ou par nécessité : vous n'êtes pas dans le dernier cas,  
 » puisque vous n'oseriez dire que personne vous ait obligé de faire ce dont  
 » vous demandez pardon, avant même que de l'avoir fait. »

Faisons-donc, M. notre capital de l'étude de la langue de notre nourrice : c'est la seule qui nous convienne, qui soit à notre portée, qui soit en sa place, & dans laquelle nous soyons assurés de pouvoir faire de grands & de veritables progrès. Et n'est-ce pas une chose étonnante qu'on se tuë à apprendre le latin, le grec, l'hebreu, & les autres langues mortes & vivantes, tandis qu'on se met peu en peine d'apprendre la sienne, & qu'on la neglige jusqu'au point de ne la pas savoir. Mille gens, cependant, donnent dans ce travers. Ce qui met le ridicule de leur conduite dans son véritable jour, c'est que tout le fruit qu'ils en retirent, se réduit souvent à la vanité de faire dire d'eux, qu'ils savent les langues ; c'est-à-dire, qu'ils savent des mots & rien plus : mais-cette vanité est bien punie, par le mépris où ils tombent dès qu'on les approfondit. Aussi remarque-t-on que la plupart de ces Rabins, de ces Grecistes & autres pareils personnages, ne font pas fortune auprès des honnêtes gens.

N'inferez pas de là, M. que j'en veuille à l'étude & à la science des langues ; j'en reconnois non-seulement l'utilité, mais encore la nécessité. Je tiens même qu'elle est la clef de tous les trésors, que nous ont laissés les Anciens. Ce que je condamne, c'est qu'on rebute des richesses qui se présentent & qui sont pour nous, pour courir après d'autres qui nous fuient, & dont l'acquisition & la possession sont presque impossibles.

Mais, dira-t-on, à quoi bon faire une étude d'une chose qui s'apprend avec l'âge, qu'on suce avec le lait, qui croît avec nous, & qui nous suit par tout ? En tout cas, la naissance & tout ce qui l'accompagne est une assez grande avance : ainsi quand l'étude de notre langue naturelle demanderoit quelque soin, on est toujours à tems de le prendre.

Ce raisonnement porte à faux, & ceux qui le font ne distinguent pas entre le corps ou le materiel, & l'esprit ou le fin de la langue, l'un est pourtant bien différent de l'autre : le premier ne coûte rien, aussi est-il abandonné au Bourgeois : mais le second est le partage des esprits d'une trempe particulière, qui joignent à une grande étude & à une belle éducation, le commerce des personnes polies.

Je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'expérience & sur l'autorité des plus grands Maîtres, des Vaugelas, des Bouhours & de tant d'autres qui ont passé leur vie à étudier leur langue. On ne sçauroit nier que la langue ne fût née, pour ainsi dire, avec eux : néanmoins quelque attention qu'ils

*a Na tu, inquit, Aule, nimium augutor es, cum maluisti culpam deprecari, quam culpa vacare. Nam petere veniam solemus aut cum imprudenter erravimus, aut cum*

*compulsi peccavimus. Tibi, inquit, oro te, quis perperit, ut id committeres quod priusquam faceres, peteres ut ignosceretur.*

## 6 ECLAIRCISSEMENTS SUR UN PROJET

ayent eu à observer leurs mots & leurs phrases, quelque soin qu'ils prirent de châtier leurs écrits, enfin quelques recherches qu'ils aient faites : ils ont fait des fautes, & ils ont manqué souvent des lumières nécessaires pour trancher quantité de difficultez, & pour résoudre une infinité de doutes, qui leur venoient, & qui ne venoient pas au commun des Ecrivains. Je pourrais citer mille exemples tirez des fastes de la langue Francoise : Souffrez, M. que je les laisse tous pour un seul que la langue Latine fournit, & qui a quelque chose d'assez singulier pour mériter d'avoir place dans cette lettre.

a Pompée fit bâtir le Temple de la Victoire dans ce tems critique, où non seulement la langue Latine étoit parvenue à sa perfection, mais encore où Rome possédoit les Varrons, les Cicérons, les Hortensius, les Atticus, les Nepos, & tous ces grand hommes, dont le nom seul présente l'idée de l'éloquence, de l'exactitude & de la politesse même. Il étoit question de marquer dans une inscription le troisième Consulat de Pompée. Les plus grands génies de la capitale du monde furent partagés; les uns soutenoient qu'il falloit mettre *Consul tertio*; les autres prétendoient que *Consul tertium* étoit mieux. Cicéron fut choisi pour décider entre ces deux sentimens; il n'osa pourtant le faire, ni se déclarer pour ou contre aucun, & afin de ne s'attirer personne sur les bras, il prit un milieu qui en éludant la difficulté de part & d'autre, satisfaisoit également les deux partis. Il affecta donc de faire graver ces quatre lettres majuscules T E R T afin qu'on pût lire TERTIUM ou TERTIO, selon qu'on seroit porté b pour l'un ou pour l'autre.

Ce trait seroit le désespoir des Ecrivains les plus exacts, si l'on ne posoit pour règle qu'ils sont au-dessus d'une faute de langage, de construction, d'arrangement ou de choix des mots : il suffit que le génie de la langue règne généralement dans leurs ouvrages, pour qu'ils soient reçus, & qu'ils passent à la postérité avec les écrits de Marot & d'Amiot, qu'on lit encore avec plus de plaisir & d'utilité, que ceux de tant de Modernes.

Mais un Auteur qui se propose pour objet un pareil succès, ne doit pas se borner à écrire purement, il faut encore qu'il s'accoutume à penser finement, & qu'entre toutes les expressions qui lui viennent il n'emploie que celle qui est la bonne. Elle ne se présente pas d'abord, quelquefois même elle se fait chercher long-tems : un esprit juste & qui a du goût, la sent & est averti qu'il ne l'a pas; & il n'est content que quand il l'a attrapée. Un Ouvrage travaillé de la sorte est plein d'images de la nature en beau; ces images font son prix & lui donnent l'immortalité. Tels sont les écrits d'Homère, de Virgile, d'Horace, de Boileau, de Racine, de la Bruyere, &c. Ce sont des *in-12*. il est vrai, mais ces *in-12*. effacent tous les *in-folio* de cet autre, dont vous me disiez un jour, qu'il ne met pas plus de tems à faire ses ouvrages, qu'il en faut pour les écrire, qu'il les écrit tout d'une haleine, & sans faire aucune rature. C'est Scuderi en chair & en os,

Boyleau,  
Sat. 2.

. . . . Dont la fertile plume  
Peut tous les mois sans peine, enfanter un volume :

a Je parle d'après Aulu-Gelle : Pliny liv. 7. c. 26. dit que c'étoit le Temple de Minerve.

b Varron se moqua dans la suite de cet-

re décision ambiguë & timide, qu'il attribuoit à Pompée, & il démontra par raison & par autorité qu'il falloit dire *Tertium*.

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

*Ses écrits, il est vrai, sans art & languissans,  
Semblent être formés en dépit du bon sens.*

Horace a fait son portrait en disant : » Qu'il auroit honte d'effacer un mot, & pourvû qu'il gagne de l'argent, qu'il s'embarrasse peu que ses Ouvrages soient bons ou mauvais. <sup>a</sup>

Il ne faut pas être surpris après cela, qu'il soit l'objet de la critique des Journaux, & que depuis quinze ans il survive à ses propres écrits; bien que chaque lendemain qu'il les publie, il ait à se reprocher d'avoir vécu trop d'un jour. <sup>b</sup>

C'est une leçon pour tous ceux qui courent la carrière d'auteurs; qu'il est bien plus avantageux d'écrire moins & d'écrire bien, que d'écrire beaucoup & n'être pas exact. Or c'est une maxime reçue, qu'un Ecrivain qui écrit beaucoup, ne sçauroit faire de bons Ouvrages. Euripide étoit si prévenu de cette vérité, que s'entretenant un jour avec je ne sai quel Poète, qui se vantoit d'avoir fait aisément cent vers en trois jours, pendant qu'il n'avoit pû en faire que trois : » Aussi y a-t-il cette différence, dit-il, entre vos Vers & les miens, que les vôtres ne dureront que trois jours, & que les miens feront les délices de la postérité ». *Hoc, inquit, interest, quod tui ridicuum tantummodò, mei verò in omne tempus sufficient.*

Voyez le Vayer.

Val. Max. lib. 3. c. 7.

Une autre chose à quoi doit fortement s'appliquer un Auteur; c'est à bien débiter : le début doit être simple, mais de cette simplicité de main de maître, qui forme ce coup d'œil qui prévient & fait bien augurer de l'Ouvrage, y fait entrevoir mille beautés, pique le Lecteur, & lui promet un heureux assortiment de l'utile & de l'agréable. Horace a dit quelque part : » Que qui a bien commencé, a moitié fait » : Je crois qu'on peut dire encore, qu'un bon commencement influé dans tout l'Ouvrage, le conduit heureusement à sa fin & en assure le succès. En effet, l'Auteur n'a qu'à se soutenir, & à continuer comme il a commencé : expressions, pensées, tour, finesse, figures, comparaisons; tout coule de source, sur-tout s'il est plein de son sujet, comme il doit l'être, ainsi que je l'ai déjà remarqué.

Rien, au reste, ne lui conciliera tant les esprits, que la clarté du stile. On hait à la mort les Ecrivains qu'on ne peut entendre, & l'on aime bien mieux ne lire que des choses communes, mais claires, que des choses curieuses, relevées & recherchées, enveloppées de termes ou de tours mystérieux. C'étoit un peu le défaut de l'Abbé Duguet : je connois des personnes qui ont le goût excellent, qui ne sçauroient supporter la lecture de ses écrits, par la seule raison, qu'il faut trop étudier pour attrapper & prendre sa pensée.

A la clarté du stile il faut joindre la clarté de l'ordre & de la méthode : elle consiste à donner aux pensées & aux preuves qu'on met en œuvre, le rang qui leur est propre & qui leur convient; à les enchaîner les unes aux autres; à faire marcher d'abord les plus simples, ensuite les autres chacune par degré, & à proportion qu'elles sont plus fortes & plus considé-

<sup>a</sup> *Sed turpem putat in scriptis, metuitque lituram.*

*Securus cadat, an reslo stet fabulatio.*

Horat. lib. 2. Ep. 1. 167.

<sup>b</sup> *Nimirum hoc die*

*Gestis enim numinum in loculos demittere : post hoc*

*Uno plus vixi, mihi quam vivendum fuit.*

Apud Macro. Satur. lib. 2. c. 7.



## 8 ECLAIRCISSEMENTS SUR UN PROJET

rables ; & à les lier si bien ensemble qu'elles paroissent naître les unes des autres , comme si elles ne faisoient qu'un tout. Le progrès de lumiere que produit cet enchaînement, ne manque jamais de faire son effet, de se rendre maître des esprits , & de les entraîner où l'on veut.

Par le moyen de cet ordre, on se renferme dans son sujet , on l'approfondit , & on y fait entrer tout ce qui y doit être , sans s'écarter , ni s'arrêter , ni battre le pais : en un mot , on va droit au but , & par le plus court chemin , tandis que ceux qui n'observent pas cet ordre, n'y arrivent que par de longs détours, & après mille digressions ennuyeuses. Comme leur imagination n'est pas réglée, ils faisoient tout ce qui leur vient dans l'esprit , & s'y attachent : on dirait des enfans , que tous les objets frappent & amusent également ; ou bien de jeunes arbres , qui de tous côtés pouffent des scions superflus , & leur communiquent la sève nourriciere qui est destinée à entretenir , à conserver & à faire croître le tronc.

Outre ces regles générales qui ont pour objet la bonté d'un Ouvrage , il y en a d'autres qui contribuent à le rendre agréable, beau & même parfait. C'est d'y jeter des reflexions naturelles, ménagées avec tant d'adresse, que le Lecteur les fasse comme de lui-même, & sans qu'il s'apperçoive qu'elles viennent de l'Auteur. Ne faire point de peinture qui ne soit vraie ; garder par-tout les bienséances ; n'aller ni au-delà ni au-deçà du naturel ; toucher delicatement les portraits : si l'on emprunte les pensées des autres , leur donner un tour nouveau & plus fin , & y ajoûter de nouvelles beautés, afin de se les rendre propres , & comme si elles venoient de nous ; ne point embarrasser sa phrase de mots inutiles ; éviter un stile trop fleuri ; user sobrement de mots nouveaux ; cacher son esprit ; écrire poliment , mais d'un air spirituel, aisé & délié. On ne peut réunir tout cela, si l'on n'a un fonds de bonnes choses & de belles connoissances , & ce fonds ne s'acquiert que par le secours des bons Livres.

Ainsi, vous m'avez prévenu , M. quand vous avez formé le dessein de lire indifféremment tous les Auteurs , & de les connoître par vous-même. C'est marcher sur les traces des S. S. Peres : ces grands hommes ont, j'ose dire, dévoré tous les Ouvrages sacrés & profanes, qui étoient publiez de leur temps ; ils se sont fait des lumieres qu'ils y puisoient non-seulement pour orner leur esprit , mais encore pour étendre , affermir & faire triompher la Religion , & pour nous laisser des trésors immenses de science en toutes sortes de genres d'écrire.

Mais comme l'étude des Auteurs Ecclesiastiques est plus conforme à votre goût , parce qu'elle convient mieux à votre état , vous voulez sçavoir mon avis là-dessus. J'approuve fort, M. qu'avant que de vous mettre à les lire , vous choisissiez un Auteur qui vous en facilite l'entrée , & vous mette en état de porter un jugement solide de chacun. Mais je doute que Cave sur qui vous avez jetté les yeux , puisse vous rendre ce service. Mon doute est fondé sur quelques raisons , dont je vais vous faire part, sans trop les approfondir , parce que vous avez de l'esprit au-delà de ce qu'il en faut, pour en saisir toute la force , & pour voir d'un seul regard jusqu'où portent les conséquences.

10. Cave avoit pour principe , qu'en écrivant l'Histoire Ecclesiastique ; on pouvoit charitablement cacher les défauts & supprimer les heresies des anciens Chrétiens. Sentiment si singulier & si dangereux pour la verité de l'histoire , qu'il a revolté jusqu'aux Savans de la Communion. Voyez les  
Lettres

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 9

Lettres Critiques de M. le Clerc. *Amstelredami*, 1713. T. III. p. 131. & seq.

20. Cave dans ses Prolegomenes établit plusieurs regles, qui sont absolument insoutenables : telle est la premiere de la cinquième Sect. » Plus les éditions des Peres sont anciennes, plus elles sont ordinairement fidèles. » *Editiones S. S. Patrum quod sunt vetustiores, ed sunt ut plurimum fideliores.* Je ne sai où Cave avoit l'esprit, quand il avançoit cette proposition : & je le défierois bien de produire une seule personne qui fasse usage de sa raison, qui ne soit d'un sentiment diamétralement opposé. J'ose même dire qu'il l'étoit lui-même, & qu'il ne parle ainsi, que pour avoir le plaisir de forger un paradoxe : puisque de son aveu il ne s'est déterminé à travailler au supplément de son *Histoire Littéraire*, que sur ce que les dernières éditions des Peres étant bien plus exactes que les premières, l'obligeoient à reformer ses idées, & lui fournissoient en abondance des mémoires & des secours, qu'il n'avoit pas eu d'abord. Donc, selon Cave même, les dernières éditions des Peres l'emportent infiniment pour la fidélité sur les premières.

30. Dans le Discours préliminaire, qui est à la tête des Auteurs du dixième siècle, Cave fait de ce même siècle la peinture la plus affreuse qu'on puisse faire : car sans compter qu'il lui donne pour caractère distinctif le titre de *siècle obscur*, il s'offre qu'il n'offre qu'ignorance, confusion, troubles, débordemens, débâches, abominations, schismes, & qu'il ne fournit presque aucun Ecrivain ni Concile, qui mérite d'être rapporté; & pour donner à ce qu'il dit, le degré de probabilité qui y manque, il cite Baronius & Genebrard. Mais si Baronius & Genebrard ont malheureusement confondu ce qui se passoit dans le monde entier, avec ce qui se faisoit seulement à Rome & en quelques autres endroits de l'Italie, il est visible que Cave est aussi mauvais déclamateur que méchant critique : or voici une anecdote qui établit clairement cette vérité.

M. l'Abbé Fleury avoit poussé l'Histoire Ecclesiastique jusqu'à la fin du neuvième siècle, lorsque frappé de l'idée horrible, que Baronius & les autres Modernes donnoient du siècle suivant; il se trouva dans une espece d'impuissance de continuer son Ouvrage. Il alla exposer son embarras à l'Abbé de Longue-Ruë. Cet Abbé à qui tous les tems & tous les Auteurs étoient également présens, lui dit de jeter les yeux sur la Préface du cinquième tome des Actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît, avec assurance qu'il y trouveroit de quoi se défaire de ses préjugés, & des preuves incontestables que le dixième siècle n'a pas été moins fécond en grands hommes de toutes sortes d'états, que plusieurs autres, dont on ne faisoit aucune plainte. M. l'Abbé Fleury suivit cet avis. La lecture de cette Préface lui fit tomber les écailles des yeux; car en lui fournissant d'excellens matériaux pour remplir le vuide immense, qu'il croioit voir dans l'Histoire, elle lui donna l'idée du discours qu'il a mis au commencement du treizième tome de l'Histoire Ecclesiastique de sa façon. Ce discours n'est qu'une heureuse imitation de la Préface, à laquelle il devoit tant; mais comme il vouloit encherir sur l'Original qu'il avoit devant les yeux; il a

a *Novas quotidie prodire editiones EARUM QUAE LONGE ACCURATIORES plura abbibere subsidia, qua antea denegata fuerant.* Præfat. pag. 32. edit. Genev. an. 1705.

b *Confusa, luxata, turpia, pudenda omnia. Pauci hoc saculum ornarunt scriptores*

*eruditi, nulla Concilia memoratu digna: deformatunt detestanda schismata etiam in ipso Romana sedis sinu, turpissima Paparum vita, & abominanda flagitia in Republica Christiana hæcenus inanitata.*

Pag. 491. édit.  
Genev. 1705.  
in-fol.

B

rapproché le septième, le huitième, le neuvième & le onzième siècle du dixième, & les a tous mis dans la même classe, à la faveur de la ressemblance qu'il y trouvoit. Après quoi il finit ainsi : » De tout ce discours » il résulte, ce me semble, que les siècles que l'on compte ordinairement » pour les plus obscurs & les plus malheureux, ne l'ont pas été autant » qu'on le croit communément, & n'ont été dépourvûs, ni de science ni » de vertu. Mais c'est qu'il faut chercher la Religion où elle étoit en cha- » que tîms, & ne pas s'effrayer de voir le vice & l'ignorance dans les plus » grands Sièges.

» Dans le septième & huitième siècles la Religion s'affoiblit en France » & en Italie; mais elle se fortifie en Angleterre; dans le neuvième, elle » refléurit en France; dans le dixième, en Allemagne. Tandis qu'elle fait » de si grandes pertes sous la domination des Musulmans en Orient, en » Afrique, en Espagne; elle fait en récompense de nouvelles conquêtes » en Saxe, en Danemarck, en Suede, en Hongrie, en Pologne. On y voit » renouveller les merveilles des premiers siècles; ces Peuples ont leurs » Docteurs & leurs Martyrs; & les Eglises affligées d'Espagne & d'Orient » ont aussi les leurs . . . . .

» Je sais ce qui a décrié les siècles dont je parle en ce discours, c'est la » prévention des Humanistes du quizième siècle: un Laurens-Valle, un » Platine, un Ange-Politien<sup>a</sup>. Ces prétendus savans, ayant plus de lit- » terature que de Religion & de bon sens, ne s'arrêtoient qu'à l'écorce, » & ne pouvoient rien goûter, que les Ecrivains de l'ancienne Rome & » de l'ancienne Grèce. Ainsi ils avoient un souverain mépris pour les » écrits du moyen âge, & comptoient que l'on avoit tout perdu en per- » dant la pure latinité & la politesse des Anciens. Ce préjugé passa aux » Protestans, qui regardoient le renouvellement des études comme la sout- » ce de leur réformation. Ils prétendirent que la ruine & la désolation » de l'Eglise étoit l'effet de l'ignorance: que le regne de l'Antechrist & » le mystère d'iniquité, s'étoit mis en train à la faveur des ténèbres ».

Voilà, M. un démenti donné à Cave assez honnêtement, mais ce n'est que d'après le P. Mabillon. Tout ce qu'il y a de M. Fleury, c'est qu'il a marqué la véritable raison pourquoi le dixième siècle & les autres dont il parle, ont été si décriés. Surquoi vous observerez, que c'est faute d'avoir consulté les sources: reproche qu'on fait ordinairement à Cave.

4<sup>o</sup>. En effet, on trouve que cet Ecrivain, pour n'avoir pas lû les Peres & les Auteurs, ou pour n'avoir pas apporté en les lisant l'attention nécessaire, leur attribué des Ouvrages qui ne leur appartiennent pas. Entre mille preuves que je pourrois donner de cette vérité, je me borne à un petit nombre, qui joint à quelques traits qui m'ont frappé eu ouvrant au hazard l'Ouvrage de Cave en différens endroits, vous mettront au point de vûe où il faut être pour juger sainement de cet Auteur.

Pag. 378.

Dans l'article de Sophronius Patriarche de Jerusalem, notre Historien copiant Vossius, dit que ce Prelat a eu autant & plus de part que Jean Moschus au *Pré spirituel*. Cependant l'Ouvrage est entierement de Moschus. Ce qui a fait illusion à Vossius, que Cave a transcrit, c'est qu'il a ignoré, que quelques Anciens n'ont fait passer le *Pré spirituel*, sous le nom de Sophronius, que parce qu'il lui avoit été dédié & remis entre

<sup>a</sup> Ajoutez, Nicolas Perot, Jean Tort. Aretin.

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. II

les mains pour le publier. Voyez le P. le Quien, *Joan. Damasc. Tom. I. pag. 328. n. 3.*

L'article d'Abucaras est tiré de Gretser sans qu'il y soit fait mention de lui : en punition, Dieu a permis qu'il y ait plusieurs fautes. Comme elles ont été fidèlement copiées par un Maître en Israël, sur lequel vous m'ordonnez de vous dire franchement mon sentiment ; trouvez bon que je renvoie à les marquer, que le tour de ce grand Maître soit venu. J'en usurai de même à l'égard de l'article de Gildas. Tout y est broüillé : vous pouvez en juger par ce seul trait. Le Bibliographe Anglois distingue expressément Gildas, surnommé *le Sage*, & *Badonicus*, de *Gildas Albanus*, contre le témoignage précis de Vossius, son oracle ordinaire, de Bollandus, de Baillet, du P. Lobineau, de Dom Mabillon, & des meilleurs Critiques.

Cave fait deux Auteurs differens du seul Gregoire Abulpharage : il appelle l'un *Gregorius Barebraus*, & l'autre, *Gregorius Abulfaraius*, surnommé *Ibn Hakima*. Il place le premier en l'an 1270, & le second en 1284. En quoi il pêche contre la loi qu'il s'est faite de fixer le tems auquel les Auteurs ont fleuri, à la dixième année avant leur mort. Or il est certain par Assemani, qu'Abulpharage est mort le 30 de Juillet 1286. Ainsi il devoit être mis à l'année 1276.

Sur ce que certains manuscrits attribuent à Pallade, Auteur de l'Histoire Lausique, un écrit intitulé : *De Gentibus India & Brachmanibus Liber* ; Cave dit que cet Ouvrage a été donné pour la première fois par le Chevalier Edouard Bissæus à Londres 1665, in-4. Ignorant qu'il a été publié cent ans auparavant à Lipsic, in-8. par Joachim Camerarius.

De même, il soutient que le Scholion ou l'Hypomnesticon de Théodose & Théodore Moines d'Orient, sur l'exil & la mort des Saints Maxime & Anastase, se trouve en grec & en latin parmi les Actes que le Pere Combefis a fait imprimer de S. Maxime : mais s'il s'étoit donné la peine d'examiner ce fait par lui-même, il auroit trouvé que le Pere Combefis n'a donné que le latin de ces Actes, Tom. I. pag. LXXX.

S. Maxime dont je viens de parler Tom. II. pag. 71. attribue à Théodore Evêque de Pharan, un Ouvrage qui avoit pour titre : *De la substance, de la nature, de l'hypostase, &c.* Surquoi Cave garde un profond silence.

Cave met au nombre des Ouvrages perdus d'Eusebe de Cesarée, les Commentaires sur les Pseaumes & sur Isaïe. Cependant ces Ouvrages ont été imprimés à Paris in-fol. en 1706. Je ne dis rien des efforts de cet Auteur pour justifier Eusebe de l'Arianisme dont il étoit infecté. C'est l'entreprise d'un Sophiste qui met son tems à réaliser des êtres de raison.

Notre Auteur est encore sujet à broüiller les noms ressemblans : par exemple, dans ses Prolégomenes, Sect. 6. n. 7. au lieu de citer le *Rationale Divinorum Officiorum*, sous le nom de *Guill. Durandus*, il en parle sous celui de *Guill. Durantus*. Au contraire, parlant de l'excellent Ouvrage de *veteribus Ecclesia ritibus*, il dit que l'Auteur est *Stephanus Durandus*, & non pas *Stephanus Duranti*.

Mais pour connoître à fonds Cave & son Ouvrage, il suffit de jeter les yeux sur l'article de Théodore Studite. L'Auteur trace d'abord à son ordinaire un abrégé de la vie de Théodore, & il affecte de marquer à la marge, qu'il n'avance rien que sur le témoignage des Lettres mêmes, & de la vie du S. Abbé. Toutefois il ne dit pas un mot qui ne soit une invective contre

ce grand homme. Il le représente toujours armé contre Dieu, l'Empereur, le Patriarche, & les Evêques : il le traite de broüillon, de superbe, d'arrogant, d'ambitieux, de schismatique; d'avoir prodigué à l'Imperatrice Irène des louanges presque semblables à celles qu'on doit à Dieu; d'avoir soulevé le Peuple & les Puissances, civiles & Ecclesiastiques; d'avoir écrit des lettres circulaires à ce sujet; d'avoir pris le parti des Tyrans contre leur Prince légitime; en un mot, d'avoir pendant l'espace de trente ans troublé le Ciel & la terre, & agi en furieux & en homme dénaturé.

Mais consultez les lettres & la vie de Théodore, que Cave a l'assurance de citer; consultez encore, M. tous les Anciens sans exception; vous trouverez dans tous un portrait du Saint entierement contraire.

Mais, dira-t-on, d'où Cave a-t-il tiré celui qu'il ose présenter? c'est du fonds propre de sa Religion. Comme la principale gloire de Théodore consiste à avoir fait triompher le culte des images contre les puissances de l'Empire; & que d'autre part Cave est aussi ennemi de ce culte, qu'il est esclave des nouveautés des derniers siècles, il a crû qu'il lui étoit permis non-seulement de charger son tableau de couleurs dont il n'étoit pas susceptible; mais encore de convertir en crimes les vertus d'un Saint, qui condamnoit dès le neuvième siècle la nouvelle Religion, que Cave devoit professer dans le dix-septième. Ce qui acheve de le trahir, c'est la confiance avec laquelle il débite, que Théodore prit ouvertement le parti du Tyran Thomas contre l'Empereur: tandis que Michel, Auteur de la vie & disciple du Saint Abbé, atteste au contraire qu'aux approches du Tyran, Théodore se retira exprès dans la Capitale, d'où il ne sortit qu'après la défaite entière des revoltés.

Voilà du contraire: c'est encore pis, si l'on compare le procédé de Cave avec le sentiment qu'il tenoit, & dont j'ai d'abord parlé, qu'on pouvoit par charité cacher les défauts & les heresies des premiers Chrétiens. La raison de cette bigarrure, c'est d'un côté l'emportement avec lequel il le déchaine si souvent à tort & à travers contre l'Eglise Romaine, & de l'autre les louanges qu'il donne à Phorius, à Erigene, à Ratramn, à Berenger & autres qui ont favorisé, ou paru favoriser en leur tems les nouveautés, dont son symbole est composé.

Il ne faut pas s'attendre après cela, que Cave ait dressé un Catalogue fort exact des Ouvrages de Théodore. Je puis du moins assurer qu'il n'en a pas connu la dixième partie, comme on peut s'en convaincre en rapprochant l'énumération qu'il en a faite de celle que le P. de la Baune a mise à la tête des écrits de notre Saint, qui font le quatrième tome des Ouvrages du P. Sirmond. Ce qui surprend le plus, c'est d'entendre dire à Cave, qu'on doit regarder comme perdus, ce grand nombre d'écrits de Théodore, dont l'Auteur de sa vie fait mention; par cela seul, qu'ils n'ont point été imprimés. Ce qui fait rire pour deux raisons: La première, parce que quand Cave tenoit ce curieux langage, le P. de la Baune avoit déjà publié la plus grande partie des écrits dont il annonçoit la perte: La seconde, c'est que de ce qu'un Ouvrage n'est pas imprimé, il ne suit pas qu'il soit perdu; puisqu'outre que les sçavans tirent tous les jours aussi-bien parti des manuscrits que des imprimés; les manuscrits qui viennent d'une bonne

*• Multa sane opuscula, homilias, poemata & tractatus Theodori enumerat Michael Monachus apud Baronium ad an. 728.*

*Quæ cum neutiquam apparent, pro perditis haberi possint.*

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. F 3

main ne manquent jamais de voir le jour tôt ou tard. Les Ouvrages de Théodore Studite, justifient l'une & l'autre de ces vérités : car Batonius en mit en œuvre une grande partie, quoiqu'ils ne fussent encore qu'en manuscrit ; & depuis le Pere de la Baune en a ramassé une assez grande quantité pour en former un bon *in-folio* : mais comme cet *in-folio* ne contient que la moitié des écrits de notre Saint ; les Benedictins de l'Abbaye de Saint Oüen<sup>a</sup> en préparent une édition complete, qui sera bien-tôt sous presse.

Je finis ce que j'ai à dire sur Cave en observant que l'édition de Geneve de 1705. bien que la meilleure, est très-incommode en ce qu'en une infinité d'endroits, pour un article, il en faut lire deux qui contiennent les mêmes choses, à quelques changemens ou augmentations près. Il est vrai qu'il faut toujours s'en tenir au dernier article ; mais pourquoi n'y a-t-on pas supprimé ce qui est dit dans le premier : ou plutôt pourquoi n'avoit-on pas fondu les deux articles en un, en retranchant tout ce qui est superflu, & en mettant les choses sur le pied qu'elles doivent être ? Par-là on auroit rendu l'Ouvrage de Cave plus commode & moins cher, on auroit ménagé le tems du Lecteur, & on lui auroit épargné l'ennui qu'il y a de lire des choses inutilement repetées.

Voilà, M. l'Histoire Litteraire de Cave tirée à clair : jugez à présent si c'est avec fondement que les Anglois sont enthousiasmés de l'Ouvrage de leur compatriote. On ne sauroit nier que le dessein & le plan de l'Auteur ne soient bons, excellent même : je ne sai si l'on peut dire la même chose de l'exécution. Oudin s'étoit mis en tête d'y remédier ; & il est vrai qu'il a corrigé quelques fautes, mais il en a laissé & adopté tant d'autres, qu'avec lui il faut être autant sur ses gardes, qu'avec Cave même. L'Auteur de la *grande Bibliothèque Ecclesiastique* est beaucoup plus exact, & meilleur que tous ceux que nous avons en ce genre de littérature. Il a pourtant ses défauts ; mais je n'ai ni le tems ni la pensée de les relever, & puis, l'ordre que vous me donnez de vous rendre compte du projet de la *Bibliothèque Alphabetique*, m'occupe trop : & je vous prie de regarder le tems que j'y vais employer, comme un sacrifice que je ne ferois à nul autre que vous.

Ce projet annonce un Ouvrage nécessaire & qui manque dans la réputation des Lettres. Il portera le nom de *Bibliothèque Alphabetique* ; parce qu'il contiendra par ordre alphabetique tous les Auteurs écrits & monumens Ecclesiastiques qui n'ont point été imprimés séparément & en particulier, mais seulement avec d'autres & dans des collections. On y marquera l'âge de chaque pièce, le livre où elle a été inserée, & le lieu où elle a été imprimée.<sup>b</sup>

Les vûes de l'Auteur ne le cedent en rien à la beauté & à la grandeur de son dessein : il se propose, 1<sup>o</sup>. d'aller au-devant de quantité d'éditions superflues & inutiles, en empêchant qu'on ne fasse réimprimer, comme n'ayant jamais été imprimés, des écrits qui l'ont déjà été : 2<sup>o</sup>. D'apprendre à ceux qui voudroient remettre sous presse ces sortes d'Ouvrages, les

<sup>a</sup> De Rouën.

<sup>b</sup> *Rem baud ingrata omnibus, qui rerum presertim sacrarum studio incumbunt, futurum me existimaui, si dum auctores*

*cellaneis reperiuntur, ordine alphabetico recenserem, tum atatem quâ singuli vixere, cum ubinam typis editi fuerint levi calamo adnotarem.*

• Discours préliminaire..

## 14 ECLAIRCISSEMENTS SUR UN PROJET

éditions qui en ont déjà paru, afin qu'ils puissent les consulter. 3°. D'indiquer à ceux qui rassemblent des pièces qui regardent une même Province, toutes celles qui y ont rapport, afin qu'ils les joignent aux autres. 4°. Enfin de distinguer les uns des autres les Auteurs qui portent le même nom.

Il faut l'avouer, M. après tant d'éditions répétées & multipliées de mille & mille écrits donnés en différens tems pour nouveaux, qui ne l'étoient pourtant pas : après la difficulté qu'il y a de rassembler tous les titres Anciens & Modernes qui regardent une même Province, ou enfin un même sujet ; quel repertoire excellent ne sera pas la *Bibliothèque Alphabetique* ? Quels secours n'en tireront pas indifféremment toutes sortes d'Ecrivains, & quels services importans ne rendra pas au Public l'Auteur qui en a formé le dessein ? L'Ouvrage ne sauroit donc paroître trop tôt. Il ne faut pas douter qu'il ne soit aussi fidelement executé, qu'il a été heureusement conçu : le désintéressement, la modestie & la sagacité de l'Auteur en répondent. Son désintéressement, en ce qu'il entend que les difficultés qu'il a devorées pour conduire son travail à une heureuse fin, tournent uniquement au profit du Lecteur : sa modestie, en ce qu'il s'étudie à cacher sa vaste érudition sous le voile d'une simplicité sans exemple : enfin sa sagacité, dans le choix qu'il a fait des articles qu'il offre pour montre & pour essai, qui sont chacun en particulier des chefs-d'œuvres de l'esprit humain ; où la critique, l'invention & ce qu'on appelle découvertes, est porté, au-delà de ses justes bornes. C'est ce dont vous demeurerez persuadé, M. dès que vous aurez lu ces articles avec les reflexions, dont vous me priez de les accompagner.

*a Ne primo qua semel prodierunt opera raris, omnia simul colligant, suisque inserant lucubrationibus, ne vel minimo quidem prius luci reddantur, quam fuerint cum huc usque editis collata : deinde ut qui ad regiam nem aliquam spectantia instrumenta proferrunt, omnia simul colligant, suisque inserant lucubrationibus, ne vel minimo quidem prius luci reddantur, quam fuerint cum huc usque editis collata : deinde ut qui ad regiam nem pra se ferunt Auctores diversi, secum confundantur.*



## SPECIMEN OPERIS.

A.

ABDIAS Babilonius. *Historia certamini Apostoliri.* ABDIAS

Le Pere Labbe & M. Dupin en traitant des Auteurs Ecclesiastiques, disent que cet Ouvrage est inferé dans la Bibliotheque des Peres, ce qui n'est pas entierement exact & a besoin d'explication. Ce Livre qui contient des vies des Apôtres très-fabuleuses, est parmi les monumens que Laurent de la Barre a donné sous le titre de *Historia Christiana veterum Patrum Parisiis 1583*, p. 16. & dans le second volume du *Codex Apocryphus novi Testamenti*, par Jean-Albert Fabricius, in-8. *Hamburgi 1703*. où l'on trouvera des Notes sur ces vies à la pag. 388. aussi-bien qu'à la 568. & dans les suivantes du troisième volume de ce Code apocryphe. Ittigius dans sa dissertation touchant les Peres des tems Apostoliques, observe que cet Ouvrage est ômis dans la Bibliotheque des Peres imprimée à Lion.

Cet article est un élegant extrait d'une savante & belle Note que Jean-Albert Fabricius fait sur Abdias dans son *Codex Apocryphus Novi Testamenti*, Tom. II. pag. 401. Je vais la traduire, afin que vous voyez, M. l'usage que l'Auteur fait de ses lectures, les sources où il puise, son goût à prendre ou à laisser ce qui convient, l'art avec lequel il encherit sur les meilleurs modèles, & enfin combien sont justes les raisonnemens qu'il fait.

» Les Savans, dit Fabricius, qui assurent que l'Ouvrage du faux Abdias est dans la Bibliotheque des Peres, se trompent; tels sont le Pere Labbe dans son Commentaire des Auteurs Ecclesiastiques, Théophile Spizelius dans son Essai de la Bibliotheque universelle, M. Dupin dans sa Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques. Cave<sup>a</sup> dans l'histoire Littéraire des Ecrivains Ecclesiastiques, Bayle dans son Dictionnaire Critique, même de la seconde Edition, Christophle Hendorichius dans ses Pandectes Brandebourgeoises, & quelques autres Auteurs qui tiennent le même langage, soit qu'ils aient suivi en cela leurs propres conjectures, soit qu'ils aient adopté celles des autres sans les avoir examinées.

» Voici les éditions d'Abdias qui sont venues à ma connoissance; la premiere a été faite chez Oporin à Bâle & non à Paris, comme le dit Robert Cocus dans son Livre intitulé, *Censura veterum Scriptorum* pag. 82. Elle est in-fol. & non pas in-8. ainsi que l'assure le savant Auteur<sup>b</sup> du Car-

<sup>a</sup> Supposé que Cave ait fait cette faute, elle est corrigée dans l'édition de Geneve 1705.

<sup>b</sup> C'est sous ce titre que Cave fit imprimer à Londres en 1685. le Livre que nous

ne connoissons à présent que sous celui de *Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Literaria*, & dont j'ai tracé l'idée qu'on doit s'en former.



„ *tophylax Ecclesiastica* : elle est de l'année 1551, & non de 1532, comme  
 „ l'avance M. Dupin, Tom. I. de sa Bibliothèque pag. 18. C'est Lazius  
 „ qui la donna sur deux Manuscrits, l'un du Monastere *Offiaccense*, qui est  
 „ dans la Carinthie; l'autre bien plus ancien de l'Abbaye de S. Trudbert,  
 „ qui est dans la Forêt noire.

„ La seconde édition a été faite à Paris en 1560, par les soins de Jean  
 „ le Fevre : elle est in-8. Maternus Cholin, Libraire de Cologne imprima  
 „ ma Abdias, in-12. en 1566, 1569 & 1576, avec le Livre de Perionius  
 „ de *Gestis & vitis Apostolorum, aliorum anonymorum de vita Matthai, Marci*  
 „ & *Matthie, &c.*

„ Il y a une autre édition d'Abdias faite à Paris en 1571, in-8. où l'on  
 „ trouve les Préfaces de Jean le Fevre & de Lazius, aussi bien que les vies  
 „ de S. Clement Pape, de S. Martial de Limoges, de S. Cyprien, de S.  
 „ Apollinaire Martyr & de quelques autres Anciens.

„ Enfin, Laurent de la Barre inséra Abdias dans son *Historia Christiana*  
 „ *veterum Patrum*, qu'il fit imprimer à Paris in-fol. en 1583.

„ Dès 1569, il avoit déjà fait imprimer aussi à Paris en un petit volume  
 „ me la traduction d'Abdias, faite par un Anonyme. Il y a aussi publié  
 „ une semblable traduction en Flamand, faite par Jean Berkelaer. Le ce-  
 „ lebre Hendreichius fait mention de ces deux traductions dans ses Pan-  
 „ dectes Brandebourgeoises. Je ne les ai point vûes.

Ittigius dans son Histoire Ecclesiastique du premier siècle pag. 45, dit  
 la même chose : *Qui autem Abdiam, dit-il, etiam in Bibliothecis Patrum qua-*  
*rendum existimant, eos vel aliorum auctoritas, vel sua ipsorum memoria fefellit.*  
 Le même Ecrivain, dans sa dissertation touchant les Peres des tems Ecclesiasti-  
 ques, ne se contente pas d'observer, comme le dit notre Auteur, qu'*Ab-*  
*dias est omis dans la Bibliothèque des Peres imprimée à Lion*; il ajoute encore  
 „ qu'il a été aussi omis dans la premiere édition de la Bibliothèque des  
 „ Peres, qui a été faite à Paris. „ *Alias editiones, dit cet Ecrivain pag. 69.*  
*alii retulerunt; e quibus Labbeus observat, quod hos Abdias Libros non omiserint*  
*Bibliotheca veterum Patrum compilatores. At nec in editione omnium prima Pa-*  
*risiensi, nec in editione omnium postrema Lugdunensi, Abdiam reperire mihi li-*  
*cuit. Num in mediis, sive Parisiensibus sive Coloniensi reperitur, aliis dispici-*  
*dum nunc relinquo.*

On voit ici avec quelle fidélité l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique  
 rend les passages qu'il cite, ou copie.

Cependant, si Abdias est ou n'est point dans la Bibliothèque des Peres,  
 c'est un fait que tout le monde peut éclaircir. Non seulement le Pere Labbe  
 & M. Dupin, comme notre Auteur juge à propos de le dire, mais encore  
 Spizelius, Cave, Bayle, Hendreichius & autres avancent qu'il y a d'au-  
 tre part Jean-Albert Fabricius & Ittigius soutiennent qu'il n'y est pas. Que  
 fera notre Auteur pour ne se point broüiller avec les uns ou les autres de  
 ces Savans? Il prononcera sententieusement, que *ce que disent le Pere Labbe*  
*& M. Dupin n'est pas entierement exact & a besoin d'explication.* Et pour se dis-  
 penser de marquer en quoi ce que disent ces Auteurs n'est pas entierement  
 exact & a besoin d'explication; il laissera louche sa phraze, rompra le fil  
 du discours, & se sauvera à la faveur de Laurent de la Barre qu'il apostera  
 exprès le plus heureusement du monde.

Il ne courroit pourtant nul risque d'abandonner le Pere Labbe & M,  
 Selon Fabricius,

Dupin,

Dupin, & de se ranger du parti de Fabricius & d'Itrigius. J'aurois pû être son garant : car non-seulement j'ai cherché, mais j'ai fait encore chercher par d'autres Abdias dans les éditions de 1575, de 1579, de 1618, de 1624 & de 1677. Et ni moi ni ceux que j'ai employez, ne l'y ont point trouvé. Or il est moralement certain, que puisque Abdias n'est point dans ces éditions, il ne doit point être non plus dans le petit nombre d'autres que je n'ai pû consulter.

A la place de ces éclaircissemens l'Auteur substitué adroitement ce paradoxe littéraire. » Qu'Abdias est dans le second volume du *Codex Apocryphus Novi Testamenti*, par Jean-Albert Fabricius, in-8. *Hamburgi* 1703, » où l'on trouvera des Notes sur ces vies à la page 388, aussi bien qu'à » la 568, & dans les suivantes du troisième volume de ce Code apochryphe. »

Mais vous savez très-bien, M. 1<sup>o</sup>. que le *Codex Apocryphus* en question, ne fut jamais qu'en un seul & unique volume, & non en trois. 2<sup>o</sup>. Qu'Abdias & les Notes dont on parle, sont par conséquent dans le même volume. 3<sup>o</sup>. Et enfin que depuis la page 388, jusqu'à la page 745, de ce même & unique volume, il n'y a peut-être pas en tout par-ci par-là huit pages, où il n'y ait quelques Notes importantes, tandis qu'on suppose les Notes interrompues.

Ces trois légères inadvertances viennent de ce qu'on a confondu le *Codex Apocryphus*, avec le *Codex Pseudepigraphus* du même Auteur. Ce dernier Ouvrage est en deux volumes, & n'a rien de commun avec le précédent; sans compter que le premier volume n'a été imprimé que dix ans, & l'autre vingt ans après le *Codex Apocryphus*.

Souffrez, M. que j'aïlle ici au-devant d'une plaisanterie, que quelque esprit caustique pourroit faire à l'occasion de Fabricius & d'Itrigius, Savans du Nord, rares & peu connus, auxquels l'Auteur de la Bibliothèque Ecclesiastique a soin de nous renvoyer; tandis qu'il laisse Moreri, Bayle, Cave, Oudin, Bellarmine, le P. Labbe, Hoffmann, Dupin, Dom Remi Ceillier, & autres Ecrivains semblables qu'on a sous sa main, & qui sont dans toutes les Bibliothèques. L'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique, dira-t-on, est un de ces Savans qui font métier de débrouïiller les Dynasties d'Egypte, qui accordent la chronologie de l'Ecriture avec celle de la Chine, qui ne parlent qu'Olympiades, qui possèdent l'Ere de Nabopolassar, savent par cœur les noms de tous les Incas du Perou, & qui demeurent court sur les Capets & les Bourbons.

Jamais plaisanterie ne fut plus mal fondée: puisque l'Auteur dans son Discours Préliminaire a eu soin d'avertir, » qu'il étoit très-éloigné de faire » parade de ses immenses lectures. » Ainsi le silence qu'il garde sur l'âge, le mérite & les talens des Auteurs, & sur des points essentiels de leurs Ouvrages, est justifié par son insigne modestie.

C'est à une cause semblable, ou à quelque autre plus noble encore, qu'il faut rapporter le parti qu'il a pris, de donner à Abdias une place dans sa Bibliothèque Alphabetique, quoique selon les règles qu'il s'est prescrites, les éditions marquées par Fabricius & par Itrigius, l'en excluent. Car un homme qui a tant lû, & à qui rien n'a échappé, favoit fort bien que ces

*a Quem (indicem) absit, ut ad multa lectionis ostentationem proferamus.*  
Discours Préliminaire de l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique.

C

## 18. ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

éditions ont non-seulement existé, mais qu'elles existent encore ; par exemple celle de Bâle 1552, *in-fol.* dans la Bibliothèque du Roi, dans celle des R.R. P.P. de l'Oratoire de la rue S. Honoré, dans celle des R.R. P.P. Jacobins de la même rue, dans celle de Leide, &c. Celle de 1560, *in-8.* dans la Bibliothèque de S. Germain des Préz, dans celle de Sainte Genevieve, &c. Celle de 1571, *in-8.* dans la Bibliothèque de l'Oratoire de la rue S. Honoré, dans celle de S. Germain des Préz, dans la Bibliothèque Barberine, &c. Ces deux dernières éditions sont semées de petites notes de Thomas de Beauxamis, Carme, Prédicateur du Roi.

C'est aussi par un effet admirable de modestie, que l'Auteur a ômis, contre sa promesse <sup>a</sup>, de citer les Ecrivains qui ont parlé du faux Abdias & de ses œuvres : car auroit-il pu sans quelque sentiment de vaine gloire rapporter les noms célèbres de Sixte de Sienne *Biblioth. Sancta lib. 2. pag. mihi 50.* Bellarmin, *de Script. Eccl. ad an. 100.* Baronius, *annal. ad an. 44, num. 44, & ad an. 51, num. 91.* Hesselius, *censura de quibusdam Sanctorum hist. cap. 10.* Possevin, *appar. sac. verbo Abdias.* Molanus, *lib. de fide hereticis servanda, cap. 6.* Melchior Banus, *lib. 2. locorum communium.* Miræus, *Auctar. de Script. Ecclesiast. cap. 7.* Salmeron, *Comment. in Epist. secundam ad Timoth. disput. 2, pag. 585.* Claude d'Espense, *de continentia lib. 5, cap. 5, & lib. 6; cap. 2.* Papebroch, *acta SS. Junii tom. II. pag. 435.* Le Pere Labbe, *de Script. Eccl. tom. I. pag. 2. 676. & seq.* Bartoloccius, *Biblioth. Rabbin. Tom. IV. pag. 268.* Gerard-Jean Vossius, *lib. 2, de Hist. Grac. cap. 9.* Rivet, *Critica sacra lib. 1, cap. 6.* Magirus, *in Eponymologio critico.* Juellus, *adversus Hardingum.* Vergerus, *de idolo Lauretano.* Nancelius, *in Catalogo librorum suorum.* Robertus Cocus, *Censura quorundam scriptor. pag. 82.* Lipenius, *Bibliotheca reali Theolog. in-fol. Francofurti 1685, pag. 87.* Jean-Albert Fabricius, *Biblioth. Grac. tom. IX. pag. 31.* Le même, *Bibliotheca media & infima latin. tom. I. pag. 4.* Olearius, *Biblioth. pag. 2.* Je ne dis rien de Moreri, de Bayle, de Cave, d'Oudin, de Ciaconius, de l'Auteur de la Grande Bibliothèque Ecclésiastique, imprimée tout récemment à Geveve, d'Hoffman, de M. Dupin, de D. Remi Ceillier, & de quelques autres qui ont épuisé depuis long-tems la matiere.

Hist. Eccl.  
tom. I. p. 627.

Ce qui doit, M. convaincre tout le monde que l'Auteur a lû tous les Ecrivains que je viens de détailler, & plusieurs autres qui me sont inconnus, c'est qu'il qualifie de *très-fabuleuses* les vies des Apôtres fabriquées par Abdias : & c'est sans contredit ce qu'il a tiré d'eux : car il est trop sage pour avoir jetté les yeux sur Abdias à l'exemple de Tillemont. » Ce qui n'est que dans Abdias, dit ce dernier, peut passer n'être nulle part. C'est pour quoi nous n'avons pas crû être obligés de perdre le tems à le lire : car quand il diroit quelque chose de vrai, on ne le sauroit discerner des contes & des fables qu'il y mêle.

C'est aussi à la crainte de perdre son tems, qu'il faut attribuer le silence que garde l'Auteur sur le siècle auquel a vécu, ou a pu vivre l'imposteur dont nous parlons. D'ailleurs il n'aime point à repeter ce que les autres ont dit. Peut-être même s'est il reposé sur Oudin, & sur D. Remy Ceillier, qui ont fait voir que le faux Abdias est postérieur à Bede & à Vincent de Beauvais.

Sur cet entassement d'érudition, de modestie & de prudence, on peut

<sup>a</sup> *Indicantur quoque libri & pagina, ubi singula scripta reperiuntur.*  
Discours Préliminaire.

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 19

hardiment faire l'horoscope de la Bibliothèque Alphabétique, & soutenir par avance qu'aussi-tôt qu'elle paroîtra, elle écliptera & fera abandonner les sources pures & abondantes, où les Savans avoient puisé jusqu'ici; ainsi c'est à bon droit que l'Auteur la propose pour fixer & diriger » ceux » qui font leur étude de la Théologie, du Droit Canon, de l'Histoire Ecclésiastique, ou qui font des compilations d'Auteurs qui n'ont point encore vu le jour; afin que les écrits qui ont été publiés, ou ne le soient pas de nouveau, ce qui n'est arrivé que trop souvent, ou ne le soient qu'après avoir été revûs sur les imprimés; ou que les Ecrivains qui donnent des pièces qui regardent certains païs, rassemblent jusqu'à la dernière toutes celles qui y ont rapport: ou enfin, qu'on ne confonde pas les Auteurs qui portent le même nom. *Hunc igitur Indicem Literatis percommo- dum fore conjecimus, tum iis qui libros Theologicos, Juris Canonici, & Historia Ecclesiastica, atque etiam alterius cujuscumque facultatis evolunt, cum editoribus novarum collectionum: ne primò qua semel prodierunt opera rursus pròlo subdantur, ut sapè factum est; ne priùs luci reddantur quam fuerint cum huc usque editis collata; deinde ut qui ad regionem aliquam spectantia instrumenta proferunt, omnia simul colligant suisque inserant lucubrationibus, ne vel minimo quidem omisso, vel denique ne qui unum idemque nomen præ se ferunt auctores diversi, secum invicem confundantur.*

Discours Préliminaire de l'Auteur de la Bibliothèque Ecclésiastique.

ABUCARA ( Theodorus ) Opuscula contra Infideles, Hæreticos, Judæos & Saracenos. ABUCARA.

Gretser a joint ces Opuscules au Livre d'Anastase Sinaïte, intitulé, *a Odegos*; in-4. Ingolstadt, 1606.

*Tractatus de Unione & Incarnatione.*

Ce Traité est imprimé en Grec & en Latin, à la suite du *Syntagma Sancti Athanasii*, que André Arnoldus a publié in-8. Paris, 1685, page 55. Il se trouve aussi dans la nouvelle édition, que Jacques Basnage a donnée des anciennes leçons de Canisius, au second Tome, Partie II. page 473.

On croit que cet Abucara a vécu dans le septième siècle, & qu'il a été Evêque de Carie.

L'Auteur en faisant ce article a pû avoir également sous ses yeux, Moreri, Bayle, Fabricius, Cave, Dupin, &c. Tous ces Auteurs ont marqué en détail ce qui n'est dit ici qu'en gros. Fabricius pourtant l'emporte infiniment sur les autres: car sans sortir de son sujet, il étale en sept pages in-4. une érudition, à quoi on ne peut presque rien ajouter. Cave vient après Fabricius: c'est néanmoins à la suite de Cave que notre Auteur a choisi de marcher, puisqu'il n'a fait que traduire la fin de l'article que Cave a dressé touchant Abucaras. Voici l'Original; *Edita sunt hæc omnia gr. lat. à Jacobo Gretsero unà cum Anastasio Odyro, Ingolstadt. 1606, in 4. & in Auctuario Ducaano, Paris. 1624, Tom. I. pag. 367.*

*De Unione & Incarnatione Tractatus, quem ex Bibliotheca Bodleiana cod.*

Il faut écrire, *Hodagos.*

*M. S. primus in lucem extulit Andreas Arnoldus, Græc. Lat. unâ cum S. Athanasii Syntagmate doctrina ad Clericos & Laicos, Paris. 1685. in-8.*

On ne doit pas faire la guerre au Traducteur sur le retranchement qu'il fait de l'édition des Opuſcules d'Abucaras, donnée par Fronton le-Duc : ſa modéſtie ne lui permettoit gueres de laiſſer voir, qu'il étoit l'écho des autres.

C'eſt dans ce même eſprit qu'il a ſupprimé quelques traits nouveaux, qu'on ne trouve gueres nulle part : 1<sup>o</sup>. Qu'Abucaras ne s'appelloit pas Théodore, comme on l'a toujours mal-à-propos appelé, mais Théodoric : un fragment de la Chronique Syriaque d'Abul-Faragius fait foi de cette vérité dans la Bibliothèque Orientale d'Asſemani, tom. II. pag. 292, auſſi-bien que les écrits Arabes qu'Abucaras a laiſſés ; où toujours il ſe nomme lui-même Théodoric, & non pas Théodore, qui eſt un nom Grec.

2<sup>o</sup>. Théodoric n'étoit point Evêque de Carie, mais de Haran ou Charan ville de la Meſopotamie : Le titre de pluſieurs Traités d'Abucaras, de concert avec l'endroit de la Chronique d'Abul-Faragius que je viens de citer, établit ce fait d'une manière incontestable. Joint qu'Asſemani aſſûre avoir vû à Sidon chez Euthymius, Patriarche des Melchites, quelques Ouvrages d'Abucaras, qui portent que l'Auteur étoit Evêque, non de Carie, mais de Haran ou Charan, qui eſt la même choſe ; parce que la première lettre eſt un *Hbet*, & que le *Hbet* Syriaque ſe prononce comme le *Khet* des Hebreux. Voici les paroles d'Asſemani qui donnent lieu à ces découvertes : *Theodorum Abucaram intelligit Caria Archiepiſcopum, qui multa adverſus Neſtorianos, Jacobitas, Monothelitas, & Saracenos ſcripſit. Vide Caveum, Tom. I. pag. 391. Nonnulla ex ejus operibus Arabicè legi in urbe Phœnicia Sidone, apud Cl. virum Euthymium Melchitarum ejus loci Archiepiſcopum, in quibus non Caria, ſed Charrarum, hoc eſt, Haran in Meſopotamia Epicoſcopus, ut hic apud Bar-Hebraum, appellatur.*

3<sup>o</sup>. Abucaras n'eſt point un nom, c'eſt un véritable ſurnom, comme Gretſer & quelques autres Ecrivains le reconnoiſſent. Il a été donné à Théodoric, pour le diſtinguer des autres Evêques ou Ecrivains de même nom : il ſignifie proprement *Pere*, ou ce qui eſt la même choſe, *Evêque de Charan* ou *Haran* ; auſſi Abulfaragius, dont nous parlerons bien-tôt, n'emploie nullement ce terme pour désigner l'Auteur célèbre dont nous parlons ; il dit ſimplement, *Théodoric Haranite*, ou de *Haran*, comme nous diſons, Gregoire de Tours, Euchere de Lion, Prudence de Troie, Guillaume d'Auxerre, Guillaume de Tyr, &c. Cela poſé, ce n'eſt point dans la claſſe des Auteurs, dont le nom commence par la lettre *A*, mais dans celle qui commence par *T*, qu'il faut placer Théodoric Abucaras. Je ſai bien qu'un fort petit nombre de Bibliographes n'a pas ſuivi cette règle. Mais les mauvais exemples ne juſtifiant, ni les fautes ni l'ignorance de perſonne. D'ailleurs ce petit nombre ne ſauroit preſcrire contre un bien plus grand, moins encore contre l'autorité de ceux qui le forment.

Comme vous êtes au fait du ſiècle auquel Abucaras a vécu, vous ſeriez peut-être curieux, M. de ſavoir ſur la foi de qui l'Auteur de la Bibliothèque Alphanétique, dit, qu'on croit que cet Evêque a vécu dans le ſeptième ſiècle. C'eſt ſur celle d'un Anonyme dont André Arnoldus fait mention dans ſa Préface du *Syntagma*, attribué à S. Athanaſe en ces termes : „ Je me reſſouviens qu'en Angleterre un Savant plaçoit Abucaras dans le ſeptième ſiècle „ *Redis in memoriam virum doctum in Anglia ad ſæculum ſeptimum*

reculisse *Abucaram*. Mais notre Bibliothécaire avant de prendre ce savant Anglois pour guide, auroit dû, ce semble, observer que son autorité a fait si peu d'impression sur Arnoldus même, qu'il n'a osé s'y attacher. Je pourrois même dire, qu'on peut douter hardiment si Arnoldus a trouvé le Savant qu'il dit, & qu'il n'a osé nommer. Car après ce qu'il avance du doute ou de l'ignorance de Gretser sur l'âge d'Abucaras<sup>a</sup>, on ne doit pas faire grand fonds sur tout ce qu'il écrit. Ce qui est bien certain, c'est que s'il y a eu vraiment un savant qui ait placé Abucaras dans le septième siècle, il doit avoir pris Théodoric Abucaras, pour Théodore, surnommé *Rhai-thuensis*, parce qu'il étoit Moine dans une Laure appelée *Rhaitu*<sup>b</sup>, & qui florissoit en effet au milieu du septième siècle. C'est par une faute semblable que Gretser, Moreri, Bayle, Cave, Lambecius, Nesselius, Hendreichius & autres Savans du premier ordre, ont placé Théodoric Abucaras deux siècles plus bas que le prétendu savant Anglois; d'autant qu'ils l'ont confondu avec l'Evêque Théodore, dont il est parlé plusieurs fois dans le quatrième Concile général de Constantinople, & qui a joué des rôles contraires à l'égard du Patriarche Ignace & de Photius. Les Auteurs de ces deux différens sentimens se sont trompés, faute d'avoir remarqué le titre qu'Abucaras a mis à la tête de son dix-huitième Opuscule, où il marque que tout ce qu'il va dire, *il l'a reçu de la bouche même de S. Jean Damascene*. C'est ce qui n'a point échappé au savant P. Lequien<sup>c</sup>, ni au célèbre Jean-Albert<sup>d</sup> Fabricius<sup>e</sup>, qui infèrent de-là, avec raison, qu'Abucaras étoit disciple & contemporain de S. Jean Damascene. C'est aussi ce qu'Abul-Faragius insinué évidemment dans l'endroit de la Chronique Syriacque que j'ai déjà cité; puisque fixant le tems auquel les Grecs, selon lui, abandonnerent le sentiment qu'ils avoient toujours tenu, de n'admettre en Jesus-Christ qu'une volonté & une opération; il dit que ce fut du tems du Moine Maxime, de Théodoric Evêque de Haran, & de Jean de Damas<sup>f</sup>. Ajoutez que la doctrine, les tours de phrase, & les expressions de S. Jean Damascene se trouvent dans les écrits d'Abucaras à un tel point, que le Pere Lequien, au défaut du Grec d'un Ouvrage de S. Jean Damascene qu'il n'avoit point, n'a pas fait difficulté de le tirer des écrits d'Abucaras: ce qui, pour le dire en passant seroit bon, si Abucaras avoit écrit en Grec: mais dès qu'on est assuré qu'il n'a écrit qu'en Arabe, il est visible que le

Voyez, Jo. Albert. Fabr. cius, *Bibl. Græc. Tom. IX. pag. 232.*

*Concil. Iubl. Tom. VIII. col. 1172. & alibi.*

<sup>a</sup> Bayle a fait la même remarque dans son Dictionnaire Critique, Tom. I. pag. 47, note E. Rotterdam 1697. » En lisant, » dit-il, la Préface de M. Arnoldus, on » est presque convaincu, que ce Jesuite n'a » osé rien avancer touchant l'âge d'Abu- » caras: *Gretserus vero, quis fuerit Abu- » caras, quo saculo floruerit, ab Antonio » Velfero SS. Theol. D. Ecclesie Frisingensis » Canonico, Praposto Spaltensi, cujus ho- » nori librum suum dedicavit, discere vole- » bat.* M. Arnoldus ne disant que cela de » Gretser, insinué manifestement, qu'il » n'en faut pas chercher davantage dans » la Préface de ce Jesuite. On y trouve » néanmoins d'autres choses; savoir que » l'Abucaras dont il est parlé dans la vie » de S. Ignace Patriarche de Constantino-

» ple, est le même que celui qui a compo- » sé les Dissertations ».

<sup>b</sup> Proche d'Elim, station célèbre des Israélites, par les douze Fontaines, & les soixante & dix Palmiers, qui la rendoient si commode. *Exod. XV. 27.*

<sup>c</sup> *Apud Joan. Damasc. Tom. I. pag. 465.*

<sup>d</sup> Turrien avoit eu long-tems auparavant la même pensée: & elle auroit été suivie des Savans qui sont venus depuis; si Gretser n'étoit venu proposer un sentiment qui a tout brouillé.

<sup>e</sup> *Biblioth. Græc. Tom. IX. pag. 177.*

<sup>f</sup> *Sed & Græci omnes usque ad Maximî Monachi, & Theodorici Haranita, & Joannis Damasceni astatem, unam voluntatem unamque operationem dixere.* Biblioth. Oriental. Assemani Tom. II pag. 292.

22 ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

Pere Lequien a pris & donné le Grec des Traducteurs d'Abucaras, pour le Grec de Saint Jean Damascene; ce qui est un peu différent, mais qui n'empêche point qu'on ne regarde, & qu'on ne doive regarder Abucaras comme ayant été Disciple de S. Jean Damascene. Et comme ce dernier est mort vers le milieu du huitième siècle, le premier ne peut avoir vécu ni dans le septième, ni dans le neuvième.

Sur ce que l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique dit, que *Gretser a joints les Opuscules d'Abucaras au livre d'Anastase Sinaïte, intitulé Odegos*, tout homme qui fait que Théodoric a écrit en Arabe, croit trouver dans Gretser l'Arabe des traités de Théodoric; mais à l'ouverture du Livre, il est surpris de ne les y voir qu'en Grec & en Latin, & quelquefois en Latin seulement. Ce qui acheve de le mettre de mauvaise humeur, c'est d'apprendre que partie des écrits d'Abucaras sont de la traduction de Turrien: « Auteur, que son érudition & sa probité n'empêcheront pas de passer » dans la posterité savante pour un Critique de fort mauvais goût, en- » tête & disposé à tout sacrifier pour la défense de ses préjugés, & aussi » peu exact que peu habile Traducteur. » C'est le portrait que font de Turrien M. Dupin & Baillet, citez par le P. Niceron, Tom. XXVIII. & XXIX. de ses memoires.

Vous avez déjà vû, M. que l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique n'a voulu parler de Théodoric Abucaras, que d'après Cave, & que pour nous dérober la connoissance d'une partie de ses immenses lectures, il a retranché exprès quelque chose de ce Bibliographe. Voici d'autres anecdotes sur ce sujet qui ne sont pas moins interessantes, ni de moindre prix.

Gretser n'a fait imprimer les Opuscules de Théodoric qu'en 1606; & le Docteur Margarin la Bigne avoit fait imprimer jour par jour, trente ans auparavant quinze de ces Opuscules, dans le cinquième Tome de la Bibliotheque des Peres, pag. 850, non de la traduction de Gretser, ni de Turrien, ni même de Genebrard<sup>a</sup> comme le disent généralement tous ceux qui en parlent, mais de P. Morel Tourangeau. Ces quinze Opuscules se trouvent encore dans la seconde édition, que le même Margarin la Bigne fit faire en 1579, c'est-à-dire, 27 ans avant que Gretser, cité par notre Auteur, vit le jour.

De plus, Henri Canisius à la page 281, du quatrième Tome de son

<sup>a</sup> C'est encore Gretser, qui a jetté dans l'erreur tous les Bibliographes: il a le premier avancé, que Genebrard est Auteur de la traduction des quinze Dissertations de Théodoric Abucaras, que Margarin la Bigne mit dans les deux premières éditions de la Bibliotheque des Peres; tandis que Margarin la Bigne même assure que cette Traduction est l'Ouvrage de P. Morel Tourangeau, qui travailla sur un MS. de M. de Saint-André. Aussi ne trouve-t-on pas dans le catalogue des écrits de Genebrard, qu'il ait rien traduit de Théodoric Abucaras. M. Dupin d'ailleurs n'en parle point.

Au reste, il seroit à souhaiter que l'Au-

teur de la Bibliotheque Alphabetique eut lû cet endroit de Gretser, il y auroit trouvé que ce Jesuite avoie, que l'édition des œuvres d'Abucaras de la façon est un présent ancien, puisqu'il a été inseré en partie, long-tems auparavant dans la Bibliotheque des Peres: *Antiquum est, quia jam olim doctissimus Genebrardus quindecim hujus Auctoris Dissertationes latinitate abs se donatas publici juris fecit, qua etiam in tomo quarto Bibliotheca Patrum relata sunt.* Ainsi il se seroit bien gardé de nous renvoyer immédiatement à Gretser, pour avoir les premières traductions & éditions des Ouvrages d'Abucaras.

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 23

*Antiqua lectionis*, imprimé à Ingolstadt en 1603 ; par conséquent trois ans avant que Gretser eut mis en lumière l'*Hodegos* d'Anastase Sinaïte , publiés trois Opuscules d'Abucaras , de la traduction du Jesuite Turrien.

Mais long-tems auparavant le Grec des Opuscules d'Abucaras étoit commun en Italie : car voici ce que je lis dans la Bibliothèque Universelle de Gesner , imprimée en 1548. *Theodori Episcopi Charran, cognomenti Abbucoræ ( sic ) Cum Infideli ( fortè colloquium ) de fide orthodoxa. Interrogatio Arabum ad Christianum , & aliorum ad eundem ; nescio an ejusdem Autoris. Græcè extant in Italia*

En 1672 , M. Corelier fit imprimer pour la première fois en Grec & en Latin dans ses notes sur le cinquième Livre des Constitutions Apostolique , chap. 7 , *Tom. II. Pat. Apostol. pag. 227*, le Traité d'Abucaras sur la consubstantialité , qui n'avoit été donné jusques-là qu'en Latin.

Le Pere Lequien a fait la même chose à l'égard du Grec du dix-huitième Opuscule : il l'a inséré dans son *Saint Jean Damascène* , *Tom. I. pag. 470*.

Le même Ecrivain a donné aussi pour la première fois à la pag. 37 , du même tome , le Grec & le Latin d'un traité d'Abucaras , qui a pour titre : *De differentia propriissima*.

Je ne dis rien du Grec d'Abucaras , que le même P. Lequien a ajusté à un écrit de S. Jean Damascène , dont on n'avoit que le Latin. J'ai déjà dit quel jugement il faut porter de cet assortiment.

Un Ouvrage d'Abucaras inconnu jusqu'ici , est *Compendium diversorum Canonum & Conciliorum*. Il est dans la Bibliothèque Royale de S. Laurent en Espagne. Ciaconius nous apprend ce trait curieux de littérature à la page 7 de sa Bibliothèque , imprimée à Paris en 1731 , *in-fol.* Ce Traité est sans doute un de ceux qu'Assemani assure avoir vû d'Abucaras écrits en Arabe : il en a été traduit en Espagne , où l'Arabe a été si commun pendant plusieurs siècles.

Enfin , un Manuscrit de l'Abbaye de Notre-Dame de Florence , contient trois Ouvrages d'Abucaras ; l'un a pour titre : *De SS. Synodis , Schismatibus & Hæresibus* : l'autre est , *Epistola de fide in Armeniam missa à Thoma Patriarcha Hierosolymitano , & ex Arabico in Græcum versa* : le troisième est intitulé , *De Incarnatione , ex versione*.

Il est visible que le second de ses Ouvrages est le même , que le quatrième Traité de l'édition de Gretser. Quant au premier , ce pourroit bien être la *Collection de divers Canons & Conciles* , dont nous venons de parler. De même le dernier pourroit aussi être , ce qu'André Arnoldus a donné sous le titre , *de l'Union & de l'Incarnation* : parce que le *Diarium Italicum* du P. Montfaucon , qui fournit ces memoires , n'offre aucun jour pour prononcer définitivement sur cela. *Vide , Diar. Italic. pag. 365*.

Je ne m'amuse point à marquer les différentes éditions de la Bibliothèque des Peres , soit purement Latines , soit Grecques & Latines tout ensemble , où les Opuscules d'Abucaras ont été insérées , & que notre Auteur passe néanmoins sous silence. Je me contente de marquer légèrement les Ecrivains qui parlent des Traités d'Abucaras , & que je n'ai point encore mis en œuvre. Tels sont Konigius , *Biblioth. vet. & nov. Miræus, Auclær. de Script. Eccl. cap. 255*. Olearius , *Biblioth. Tom. II. pag. 191*. Idem , *in Abaco, pag. 445*. Lipenius , *Biblioth. real. Theol. Francof. 1685, in-fol. Tom. II. pag. 6*. Lambecius , *Biblioth. Casar. Tom. V. pag. 13, 77, 78, 358*.



## 24 ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

Nesselius, *Suplem. Lambecii, Tom. II. pag. 153.* Fabricius, *Biblioth. Græc. Tom. IX. pag. 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 311.* Itrigius, *Dissert. ad Theod. Abucara Opusculum XVII. §. V. & VI.* Hendreichius, *Pandect. Brandenburg. pag. 24.* Jacobus Basnagius, *Monument. Eccl. Canisii, Tom. II. Par. 2. p. 465, &c.*

Discours Préliminaire.

Après cela, M. formez-vous de la Bibliothèque Alphabetique, la plus haute idée qu'on ait pu concevoir d'un Livre : rendez justice à l'Auteur, & convenez avec lui, » qu'on trouvera dans son excellent & lumineux Ouvrage, non-seulement le véritable titre de chaque Livre, & le nombre des » anciennes & des nouvelles éditions, qui en ont été faites ; mais encore » que les écrits attribués faussement à d'autres qu'à leurs véritables Auteurs, & imprimés hors de leur place, seront rendus à ceux qui les ont » mis en lumière. » *In eo rectè & accommodatè exscribuntur librorum tituli, adnotantur novæ & antiquæ editiones, suis & legitimis auctoribus restituuntur ea, quæ cum inter aliena scripta & collectiones laterent, hinc inde seligere & sub propriis nominibus figere opus fuit.*

ABULPHARAGE.

### ABULFARAGIUS (Gregorius) Chronicon-Syriacum.

Cette Cronique ou Abregé de l'Histoire Universelle a trois parties. On a un fragment de la troisième en Syriaque & en Latin dans la Bibliothèque Orientale ; que Joseph Simon Assemani a fait imprimer à Rome en 1721, Tome second, page 248. Il contient ce que ce Jacobite a fait, étant Primat d'Orient, depuis 1264, jusqu'à 1286, à auquel il est mort.

Assemani donne quantité de fragmens de la Chronique Syriaque d'Abulfaragius ; il les prend indifferemment, tantôt de la première, tantôt de la seconde, & quelquefois de la troisième partie de cette Chronique : ils sont aux pages 245, 246, 247, 283, 309, 312, 313, 314, 315, 316, 317, &c. du Tome cité. Jean-Albert Fabricius rapporte un autre fragment de la même Chronique, à la page 1016, de son *Codex Pseudepigraphus*. Citer celui de la page 248, sans citer les autres, sur tous ceux qui tiennent à celui de la page 248, c'est un trait d'érudition qui fait trouver tous les Savans en défaut.

Assemani encore dans le même Volume, depuis la page 321, jusqu'à la page 456, trace l'histoire & la suite des Patriarches Jacobites, aussi-bien que l'histoire & la suite des Patriarches ou Primats d'Orient, partie en Syriaque, partie en Latin ; & tire tout de la même Chronique. D'autre part M. l'Abbé Renaudot, à la tête de son Histoire Latine des Patriarches d'Alexandrie, annonce qu'il a emprunté de cette Chronique une partie des faits qu'il rapporte. Cependant on ne dit rien de tout cela. Il y a-là du mystère.

Abulfaragius a traduit & publié lui-même en Arabe la première partie de sa Chronique Syriaque. Pocock a donné en Arabe & en Latin cet excellent morceau, d'abord en abrégé sous le titre de *Specimen Historiæ Arabum*, imprimé à Oxford, in-4. en 1650, chez Hall ; & enfin la pièce entière en

à Lisez, qu'il est mort.

1663,

1663, en deux in-4, dans la même Ville & chez le même Imprimeur, l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique n'a pas dû ignorer ce point de littérature, puisque Assemani s'est fait un devoir de le marquer à la page 312, du Tome cité, aussi-bien que M. l'Abbé Renaudot à la page 471, de ses Liturgies Orientales. Il passe pourtant tous ces traits sous silence : en cela bien différent du P. le Long, qui dans sa Bibliothèque historique de France, met à profit tout ce qu'il y a dans l'édition de Pocock de 1650, concernant les expéditions des François dans la Terre-Sainte. <sup>a</sup>

Avant le P. le Long, Job Ludolf Luthérien celebre parmi ceux de sa Communion, quoique partial & peu fidèle, de l'aveu des bons connoisseurs, avoit donné à Francfort dès 1691, en Arabe & en Latin, un fragment de la Chronique Arabe d'Abulfarage : il est à la page 461, de son Commentaire sur l'Histoire d'Ethiopie, qu'il avoit publiée peu de tems auparavant aussi à Francfort.

Mais les Chroniques Syriaques & Arabes ne sont pas les seuls Ouvrages imprimés, que nous ayons de ce fameux Jacobite. L'illustre Abbé Renaudot, que je viens de citer, & dont la memoire sera toujours chere aux meilleurs Critiques & aux Savans desintéressés, a mis en lumiere une Liturgie <sup>b</sup> de la façon d'Abulfaragius, qu'il a enrichie de notes dignes de lui, dans lesquelles il donne la liste de la plupart des Ouvrages du Prelat Jacobite, assez conforme à celle qu'Assemani a depuis publiée. Cette Liturgie est à la page 456, & *suiv.* de l'Ouvrage intitulé : *Liturgies Orientales*, imprimé à Paris en 1716, in-4.

Je ne puis finir l'article d'Abulfarage, sans vous faire part, Monsieur, de l'Analyse de ses Chroniques, telle qu'elle se lit dans le Catalogue Alphabetique des livres imprimés de la Bibliothèque du Roy. Il y en a une semblable à chaque Auteur : je n'ai prise que celle-ci ; je vous l'envoie pour exemple, afin que rapprochée de l'article parallele de la Bibliothèque Alphabetique, vous voyiez la difference qu'il y a d'Auteur à Auteur. « Abulfarage, dit-on, est estimé dans l'Orient des Chrétiens & des Mahometans : mais il n'est pas si exact sur les affaires des Grecs & des Romains ; que sur celles des Sarazins & des Tartares-Mogols. Ce dernier morceau est le meilleur de l'ouvrage. On y trouve les prodigieuses conquêtes de Zingis-Chan racontées d'une maniere digne de foi. »

Les Auteurs qui s'écrivent le plus sur Abulfarage, outre ceux dont j'ai déjà employé les autorités ; sont Bayle, Moreri, Cave, Oudin, la grande Bibliothèque Ecclesiastique, imprimée en 1734. M. d'Herbelot, *Biblioth. Orient. pag. 24 & 47.* Ottinger, *Biblioth. Orient. c. 2. pag. 81.* Koni-gius, *Biblioth. vet. & nov. Spizelius, Specim. univ. Biblioth. pag. 49.* Jo. Al-

<sup>a</sup> Je ne sai si le P. le Long a connu ou n'a point connu l'édition de 1663. Je ne me souviens pas du moins qu'il en parle : Tant y a qu'il marque seulement de l'édition de 1650, les pages 242, 243, 245, 246, 248, 250, 255, 256, 257, 263, 273, 274, 275, 276, 278, 294, 305, 322, 323, 337 ; & explique en peu de mots l'utilité qu'on peut tirer d'Abulfarage, & des autres Auteurs Orientaux pour l'Histoire des Croisades. Il prend M. l'Abbé Renaudot pour garant de ce qu'il avance :

en un mot, il n'omet rien de ce qu'il doit dire. Aussi sa Bibliothèque vis-à-vis de la Bibliothèque Alphabetique, contraste-t-elle un peu.

<sup>b</sup> Ecchellensis assure que les Anciens Orientaux ont eu plus de cinquante Liturgies différentes ; & qu'il y en a encore trente une qui subsistent, dont il fait le détail à la page 134, de sa Traduction du Catalogue des Livres d'Hebediesu. *Rôma*, 1653, in-8.

## 26 ECCLARCISSEMENS SUR UN PROJET

bert Fabricius , *Biblioth. Græc. Tom. XIII. pag. 23.* Idem , *Bibliographia antiquaria Hamburgi 1703 , in-4. pag. 179.* Le P. Nicéron , dans ses *Memoires , Tom. XXI. pag. 408.* Abraham Ecchellenfis dans son *Eutychius Vindicatus* , principalement dans le Catalogue des Auteurs qu'il a mis à la fin de cet Ouvrage , *nom. 29. &c.*

DE ACCEP-  
TANTIBUS.

ACCEPTANTIBUS (Franciscus de) de Sententia definitiva & interlocutoria.

Ce Traité est dans le grand recueil intitulé : *Tractatus universi Juris* , Tome cinquième , *fol. 3. vol.*

ENfin , M. graces à François de *Acceptantibus* , de Gothique mémoire , & à la profondeur de son Ouvrage , qui a mérité d'être imprimé une seule petite fois , & encore dans une Collection où l'on a entassé indifferemment toutes sortes de pièces de rebut , pour la rendre la plus énorme qui fût jamais : enfin , dis je , voici un article qui seroit vraiment du ressort de la *Bibliothèque Alphabétique* , s'il ne se présentoit une difficulté que je voudrois bien pouvoir lever. C'est que le *Traité de Sententia definitiva & interlocutoria* , est un Traité de Droit , & qu'un ouvrage de cette nature n'a pas la vertu de métamorphoser un Jurisconsulte en Auteur Ecclesiastique. C'est pourtant bien dommage ; car le beau , le rare & le célèbre nom de François de *Acceptantibus* , consacrerait la *Bibliothèque Alphabétique* , comme elle consacre depuis plus de cinquante-cinq ans celle de Lipenius , où je trouve deux fois son article dans les mêmes termes , *pag. 135 , & pag. 486* , édition de Francfort , 1679 , *in-fol.* avec ce titre : *Bibliotheca Realis Juridica*. Le même article se trouve dans le Catalogue imprimé de la Bibliothèque Bodleienne , aussi-bien que dans Konigius , *Biblioth. vet. & nov. pag. 4 , col. 2* ; & dans les Catalogues manuscrits des Livres de la Bibliothèque du Roi , de celle de S. Germain des Prez , & autres où l'on a eu soin de bien dépouiller les Auteurs & les Collections.

E.

ECKIUS ( Joannes ) de Primatu Petri adversus Lutherum.

Cet Ouvrage est imprimé dans le grand Recueil de Jean-Thomas de Rocaberti , intitulé : *Bibliotheca maxima Pontificia* , au quatorzième Tome , *in-fol. Roma , 1698 , page 36.*

SI par charité l'on ne supposoit pas , que l'auteur de la *Bibliothèque Alphabétique* , est attaché aux Libertés de l'Eglise Gallicane , & aux droits sacrés de la Couronne de nos Rois , on prendroit ombrage de ce qu'il renvoie à Rocaberti , pour avoir le texte pur du Traité d'Eckius , de *Primatu Petri*. Car qui ne fait que cet Auteur est suspect aux François pour plusieurs raisons : 1°. Parce que par Arrêt du Parlement de Paris , du 20 Décembre 1695. les trois Tomes de Jean-Thomas de Rocaberti , de *Romani Pontificis auctoritate* , sont flétris comme pleins d'opinions contraires à l'esprit de l'Eglise , à la Tradition , à la doctrine des Peres & des Théologiens , & comme

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 27

ayant été fabriqués exprès POUR DESHONORER LA FRANCE <sup>a</sup>  
 2°. Parce qu'à Rome même, où Roccaberti étoit si bien venu, & où il  
 avoit tant de credit, il eut la douleur de voir censurer les écrits d'Isabelle  
 de Roccaberti sa tante, qu'il avoit lui-même fait imprimer à ses dépens.  
 b 3°. Et enfin d'autant que Roccaberti est soupçonné de retrancher des <sup>b</sup>  
 Auteurs qu'il compile & assemble, tous les endroits qui ne sont pas favo-  
 rables à la Cour de Rome.

C'est aussi sans doute de la meilleure foi du monde, que l'Auteur de la  
 Bibliothèque Ecclesiastique donne ici le change, en ignorant ou faisant sem-  
 blant d'ignorer par modestie, que cent soixante & huit ans avant que la  
 très-grande Bibliothèque Pontificale \* de Roccaberti vit le jour, Eckius avoit  
 fait imprimer lui-même son Traité à Ingolstadt in-fol. où l'on remarque  
 qu'on écrivoit alors Ludder au lieu de Luther, aussi-bien que dans l'édition,  
 qu'en fit à Paris un an après Pierre Vidovæus, in-fol. & qui est à la Biblio-  
 theque du Roi, cotté D. 608. aussi-bien qu'en celles de S. Germain des  
 Prez, de S. Victor, de Sainte Genevieve, de l'Oratoire de la rue Saint Ho-  
 noré, des Jacobins de la même rue, &c.. La dernière page de cette édition  
 nous apprend ces petites circonstances, avec quelques autres qui piquent  
 la curiosité, & que je vais rapporter en original pour votre satisfaction.

*Finitum Ingolstadii Bavaria, (cujus oppidi meminit Carolus I. cogno-  
 mento magnus in testamento suo) septima die Februarii; qua sacra est  
 apud Bavaros & Schuanfeldias divo Richardo Anglorum Regi & Sue-  
 via Duci, anno Virgeni partus 1520.*

### SOLI DEO GLORIA.

*Auctor Libri obtulit eum in syngrapha sua ad manus Domini Pape Leonis  
 X. in Urbe, Kalendis Aprilibus 1520.*

*Impressit Parrhisiis Petrus Vidovæus, impensis honesti viri Conrardi Resch,  
 Bibliopola Parrhisiensis, anno salutifero 1521. mense Septembri.*

Une infinité d'Ecrivains relevent le merite, les talens, les emplois & les  
 écrits d'Eckius; tels sont Moreri, Hoffman, Olearius, le P. Labbe <sup>c</sup>, Kö-  
 nigius <sup>d</sup>, M. Dupin <sup>e</sup> & autres. <sup>d e</sup>

<sup>a</sup> *Supremi enim Senatûs Parisiensis decre-  
 to, die Martis 20. Decembris lato, cem mo-  
 lis indigesta opus, multis refertam propo-  
 sitionibus nulla probatione fultis, contra sen-  
 sum Ecclesie Catholicae, Traditiones sacras  
 & S. S. Patrum ac Theologorum doctrinam  
 communem allatis, & ad CONTUMELIAM  
 GALLICI NOMINIS dumtaxat ex professo  
 compositis confixum, & prohibitum, adeo il-  
 lius exemplaria in Gallias invohere, exponere  
 vel retinere. Echard. Script. Ord. Prædi-  
 cat. tom. II. pag. 631.*

<sup>b</sup> Echard, *ibid.*

\* Il ne faut pas confondre cet Ouvrage  
 avec un autre plus ancien, intitulé aussi:

*Bibliothèque Pontificale, Bibliotheca Pon-  
 tificia, in-4°. imprimé à Lyon en 1643.*  
 Louïs Jacob de S. Charles, qui en est l'Au-  
 teur, l'a divisé en deux Livres: dans le  
 premier, il parle de chaque Pape par or-  
 dre alphabétique: dans le second, il indi-  
 que les Vies générales & particulières des  
 Papes, leurs éloges, & les traitez qui re-  
 gardent leur autorité & leur prééminence.

<sup>c</sup> *De Script. Eccl. tom. 1. p. 564.*

<sup>d</sup> *Biblioth. vet. & nov. pag. 267.*

<sup>e</sup> *Biblioth. Eccles. xvj. siècle, tom. 2.  
 p. 562. Et Histoire de l'Eglise du xvj. siècle,  
 part. 1. p. 148.*

a b Je ne connois cependant que Bellarmin<sup>a</sup> & Gesner<sup>b</sup>, qui fassent mention du Traité d'Eckius, *De Primatu Petri*.

EGMOND,  
Abbaye en  
Hollande.

EGMONDANA Abbatia in Hollandia, ejus fundatio, dotatio, ac confirmatio per Theodericum V. Hollandiæ Comitem.

L'acte de donation ou de confirmation des biens donnez à cette Abbaye, est rapporté dans l'Histoire des Evêques d'Utrecht, par Guillaume Hede, qui dit l'avoir vû de ses propres yeux dans les Archives de l'Abbaye d'Egmond. Janus Douza l'a tiré de cette histoire de Hede, & l'a inséré dans ses Annales de Hollande. Le même acte se trouve dans le *Codex donationum* d'Aubert le Mire, page 114. & parmi les Oeuvres diplomatiques & historiques du même, page 71. Il est daté de l'an 1083.

Un Religieux d'Egmond dont l'on a une petite Chronique qui finit à l'an 1205. met la fondation de son Monastere en l'an 878. mais il n'a été bâti que dans le dixième siècle. La cause de sa méprise, est qu'il a cru que le territoire d'Egmond avoit été donné à Thierry premier du nom, le fils de Gerolfse, par le Roy Charles le Chauve, l'an 863. au lieu que cette donation ne fut faite à ce Seigneur qu'en l'an 913. par Charles le Simple. Ce fut pour lors un Monastere de Filles de l'Ordre de S. Benoît : mais Thierry II. les transféra à un Monastere de Bennebrouck près de Harlem, & des Religieux prirent leur place.

Le fonds de cet article est pris d'Aubert le Mire : celui-ci a donné aveuglément dans les préjugés de Janus; mais il chanta depuis la palinodie, comme vous l'allez voir.

Si vous prenez la peine de jeter les yeux sur l'acte de confirmation & non de donation des biens donnez à l'Abbaye d'Egmond, vous trouverez, M. qu'il n'est point rapporté en entier dans l'histoire des Evêques d'Utrecht, par Guillaume Hede: Cet Historien avant que de le publier, dit deux fois en termes exprès dans l'espace de deux lignes, qu'il n'en veut donner qu'une partie : *At*, dit-il, *cum nonnulli Scriptores discrepent de ordine Comitum Hollandia, volui PARTEM LITTERÆ quam originaliter vidimus, Theoderici QUARTE Comititis, hic inserere PRO MAJORI PARTE, sic incipientis.*

2°. Cette confirmation n'a pas donc été faite par Thierry Cinquième Comte de Hollande, comme le débite l'Auteur de la Bibliothèque alphabétique, mais par Thierry quatrième du nom. Hede le dit expressément dans les paroles que je viens de transcrire, & Hede ne parle que d'après l'original même, dans lequel le Comte de Hollande qui fait la confirmation, se dit lui-même Thierry Quatrième.

3°. Les mots *Janus Douza* sont un peu équivoques : il y a eu deux Ecrivains de ce nom, pere & fils. Tous deux ont travaillé aux Annales de Hol-

<sup>a</sup> *Script. Eccles. ad an. 1500.*

<sup>b</sup> *Biblioth. Univ. rom. 1. pag. 414.*

lande : ces Annales sont en dix Livres ; le pere a fait les sept premiers avec le commencement du huitième ; le reste est le travail du fils. Quoique le dernier eut beaucoup de merite, les Savans feront toujours une grande différence de lui à son pere. C'est cependant le fils qui a inseré dans ses Annales, l'acte dont il est ici question.

40. Mais comment l'a-t-il inseré ? C'est, dit-il, » après l'avoir tiré fidèlement, avec soin & mot à mot, de l'histoire des Evêques d'Utrecht, » composée par Guillaume Hede. » *Ejus porro epographum ex ejusdem Commentariis cum cura & fide transcriptum haud abs re fuerit etiam hic appingere, & quidem verbis conceptissimis.* Cependant cet acte est dans Douza plus ample en quantité d'endroits que dans Hede.

50. Sur quoi on demande, d'où Janus Douza a tiré de quoi remplir six ou sept lacunes considerables, qui sont dans Hede ?

60. D'où vient encore que chez Douza les noms propres sont orthographiez différemment que chez Hede ?

70. Pourquoi enfin Miræus qui ne fait que copier Douza, orthographie aussi quelquefois les noms propres autrement que Douza ?

80. Remarquez, M. en passant deux petits inconveniens, qui pourroient répandre quelques nuages sur tout autre ouvrage, que sur la Bibliotheque alphabetique ; c'est premierement que l'acte, dont il s'agit, n'est point à la page 114, mais à la page 204, chapitre 62, du *Codex donationum* d'Aubert le Mire. C'est en second lieu, que l'Auteur de la Bibliotheque alphabetique donne bonnement les œuvres diplomatiques & historiques d'Aubert le Mire pour un ouvrage différent du *Codex donationum* ; ce qui n'a aucun fondement ; puisque c'est le même Ouvrage réimprimé après la mort de l'Auteur, & fondu dans l'édition entiere de toutes ses œuvres, que l'Editeur a jugé à propos d'honorer du Titre d'œuvres diplomatiques & historiques, en conservant pourtant à chaque ouvrage son ancien titre, comme le frontispice du Livre, & le haut des pages le dit expressément.

90. Mais cet Acte curieux est-il bon, yrai, autentique ? Les bons Critiques, le Mire lui-même qui l'a inseré dans le *Codex donationum piarum*, voudroient ils bien le garantir ? La réponse est au-dessus de la portée de ceux qui n'ont point examiné cette piece : communiquons-leur donc celle de Buchelius : c'est une de ses notes sur l'histoire de Hede, p 91. » Plusieurs, » dit-il, croient avec raison que cet acte est faux, bien que Douza le fils » le croie bon au Liv. X. des Annales de Hollande, où il le donne en entier. Il renferme bien des contradictions, des faussetez, & des absurditez : ce qui a fait croire à Brockius, à Preissius & à Sandelinus, ces excellens critiques du pais, que des Moines l'ont anciennement fabriqué. » P. Scriverius est entré dans leur sentiment. Le Mire même, après l'avoir inseré dans le *Codex donationum piarum*, chap. 62. a douté de son autenticité, comme je puis le prouver par des Lettres qu'il m'a écrites. » Hede a donc mauvaise grace de faire le procès à Beka sur une charte aussi » équivoque. » *Diplomatos fictitium esse multi non sine ratione crediderunt, quod filius Douza omnino propugnat, cujus Lib. Annal. Holl. X. integrum exhibetur. Continet enim contradictiones, falsa & absurda plura. Unde à Monachis olim fabricatum crediderunt Brockius, Preissius, & Sandelinus, rei antiquaria hujus Provincia peritissimi, quibus assentitur P. Scriverius. Quin & Miræus, etiamsi illud in suis quoque Libris posuerit, in cod. nempe piarum donationum, cap. 62. dubitare nihilominus incæpit, ut ex Litteris ipsius ad me missis, demonstrari possit.*



*Quod autem Heda Bekam erroris insimulat, non rectè facit, quandoquidem tam aubia fidei nititur instrumentis.*

100. En effet mettant à part toutes les contradictions, faussetez & absurditez dont parle Buchelius, quand il n'y auroit que ce Thierry qui figure toujours, & parle en personne dans l'acte, se disant *quatrième* du nom, trait unique, & dont on ne voit aucun exemple nulle part; & qui au surplus, del'aveu de Douza même & de tous les Historiens de Hollande, doit être Thyerry cinquième. Quand il n'y auroit encore que les formules, par où l'acte finit; formules où le stile d'un Prêtre, & non le stile d'un Prince souverain & seculier, faite aux yeux, cela seul, dis-je, suffit pour le faire rejeter. Ainsi je ne pourrois gueres m'empêcher d'être fâché contre l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, d'avoir hazardé une charte si suspecte, dont les consequences pouvoient retomber sur son ouvrage incomparable; si je n'étois persuadé d'ailleurs que

*C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.*

Aussi me fais-je un plaisir d'épouser le sentiment de le Mire & le sien, touchant le tems de la fondation de l'Abbaïe d'Egmond. Il seroit seulement à souhaiter qu'il eût marqué selon sa promesse, que généralement toutes les anciennes Chroniques s'accordent avec le Religieux d'Egmond sur le point contesté, & qu'il eût bien voulu exercer sa critique à montrer en détail & sur des preuves incontestables la fausseté des Chroniques suivantes.

L'Auteur de la Chronique est Herman Cornerus Jacobin, natif de Lubec. Il vivoit encore en 1437. Apud Eccard. *Corpus historicum medii avi sol. Lipsia 1723, tom. II. pag. 472.*

Magnum Chron. Belg. apud Pistorium, fol. Francofurti 1607. p. 65.

\* Secundi, ut in §. precedenti.

*Octavo anno Lodowici, qui est Domini 865. Comitatus Hollandia cepit secundum Sigibertum. Nam Karolus Calvus Rex Francorum Theodericum, fratrem Walgeri, primum Comitem faciens, Egmondam cum pratis, silvis & omnibus aliis que inter Swittersbagen & Fortrapa ac Kynnen posterius ejus nunc possident, beneficio contulit. Qui Theodericus Comes postea Monasterium Egmondense fundavit sub Episcopo Trajectensi Edilbaldo, sanctimonialibus ibidem ad Deo servandum institutis, & reliquiis corporis Beati Adelberti, eo cuidam sanctimoniali se revelante, in locum ubi nunc à fidelibus veneratur, transfudit, lineam ibidem Ecclesiam construens, &c.*

*Anno Domini octingentesimo sexagesimo tertio, Imperii, Ludovici \* primi anno octavo, Carolus agnominatus Calvus Rex Francorum, & consequenter Imperator Romanorum, tunc apud vicum Pladella residens, Hollandiamque totam depopulatam esse percipiens, tradidit anno Regni sui decimo nono, ad instantiam Comitiss Haganonis nobili viro Theoderico fratri Walgeri Principis, Ecclesiam Egmondensem & Kinchem à Zinderghesbaca usque Fortrapa per paginam specialis privilegii roboratum (sic) imagine regalis annuli. Item idem Theodericus & sua posteritas eandem dationem feudali jure possederunt, & atroces Danos à sinibus Romani Imperii potentissimè profugaverunt. Ludovicus autem Rex Germania & frater jam dicti Caroli contulit etiam Theoderico eidem Comiti precibus Hemma Regina forestum Wasda, comitatus sui contiguum, pro eo quod vir valde famosus, & in tantis gestis militaris exercitii collaudandus esset.*

*Iste igitur Theodericus primus Comes Hollandia, arma gerens . . . . Jurisdictionis sue terminos contra Danorum incursionem egregie rexit, habens in uxorem uxoriam nobilem nomine Genam, ex qua genuit filium nomine Theodericum, juvenem multis virtutibus insignitum.*

*Item Theodericus senior ex magno devotionis affectu construxit in Egmondam Cœnobium, in quo Sanctimonialis sancti Benedicti primus instituit. Tandem Theodericus primus Comes Hollandia, & Dominus magna partis ulterioris Frisia,*

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 31

*qui Princeps imperterritus fuit . . . secundo nonas Octobris requievit in Christo , anno Comitatus sui trigesimo octavo : Gena Comitissa tertio idus Januarii decessit à seculo , tumulata juxta maritum suum in Emondensi Cœnobio prænato. Hæc ex gestis Comitum Hollandia. Iste Theodericus primus Comes Hollandia habuit fratrem nomine Waltgerum , qui erat Comes de Teysterbant , commoratus apud Teylam in villa Avezaic dicta.*

*Isti duo fratres habuerunt avungulum Haganonem Trajanum , &c.*

L'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique finit l'article de l'Abbaïe d'Egmond en disant , que *Thierry second Comte de Hollande transféra les Filles de l'Ordre de S. Benoit , qui étoient à Egmond , à un Monastere de Bennebruck,*

Comme il n'y a jamais eu ni ville , ni village , ni lieu du nom de Bennebruck , où il y ait eu plusieurs Monasteres ; & qu'il y a eu au contraire un Monastere appelé Bennebruck ; il faut aider à la lettre , & croire que l'Auteur a voulu dire que *Thierry second transféra les Religieuses d'Egmond au Monastere de Bennebruck , & non pas à un Monastere de Bennebruck.*

Vous vous attendiez , M. de trouver ici selon les termes expréz du Prospectus , tout ce qu'il y a d'imprimé en différens endroits sur l'Abbaïe d'Egmond. Consolez-vous , je vous prie : l'Auteur est homme d'honneur , & il ne manque à ses engagemens , que quand il ne s'en souvient pas.

ELLINGERI Abbatis Tegernfensis Epitaphium.

ELLINGERI

Cette Epitaphe est imprimée au quatrième tome des *Analectes* du P. Mabillon , page 359. de l'ancienne édition , & à la page 437. de la nouvelle.

Cette Epitaphe est composée de trente-deux vers Léonins ; ce seroit tout dire , si l'on n'avoit à ajouter que ce sont les plus mechans qui aient été faits de cette espece : ils n'expriment tous que cette élégante pensée , *Ellinger a été un bon Religieux.* Une piece si rare porte sa recommandation avec elle , & doit faire rencherir de moitié la Bibliothèque Alphabetique. Ce qui aidera au succès , c'est le goût & la force d'esprit de l'Auteur à déterrer des monumens aussi interessans.

ERIGENA ( Joannes ) de divina prædestinatione contra Gotescalcum. ERIGENÆ

Ce traité est parmi les anciens Auteurs , qui sont au premier volume de Gilbert Mauguin , Président de la Cour des Monnoies , intitulé : *Vindicia Prædestinationis & Gratia* , in-4. Parisiis , Billaine 1650.

*Ejusdem in Arcopagitica Latine à se conversa , carmen ad Carolum Calvum.*

Ces vers sont inserez dans un Recueil de Lettres recueillies par Jacques Usserius , intitulé : *Veterum Epistolarum Hibernicarum Sylloge* , in-4. Parisiis 1665. page 40.



*Ejusdem Prefatio in ead. Arcopagitica.*

Cette Preface est au même endroit, page 41.

L'article d'Erigenne est une heureuse imitation, mais abrégée d'un article semblable dressé par Olearius, *Biblioth. pag. 385*. Voici l'original : *De Prædestinatione Dei contra Gottschalcum Liber apud Gilbertum Mauguinum, in vindiciis Prædestinationis & Gratia*, tom. 1. pag. 103. . . . *Præfationem duplicem ad Carolum Calvum edidit Usserius in Epistolarum Hibernicarum sylloge*, pag. 57. Cave a dit la même chose en ces termes : *De Prædestinatione Dei contra Gottschalcum, Liber à Gilberto Mauguino editus vindic. Prædestinationis & Gratia*, tom. 1. p. 103. . . . *Præfationem versionis istius duplicem ad Carolum Calvum, metricam alteram breviorum, alteram prosaïcam prolixiorum edidit Cl. Usserius in Epistolarum Hibernicarum sylloge*, pag. 57.

Long-temps avant que M. Mauguin fit imprimer le *Traité d'Erigenne de divina Prædestinatione, &c.* Usserius avoit donné dans le Chapitre neuvième de l'histoire \* de Gottschalch, les dix-neuf Capitules que l'Empereur Lothaire avoit fait tirer de ce *Traité*, & qu'il avoit envoyez au Roi Charles son frere par Ebbon Evêque de Grenoble.

\* Imprimée à Dublin in-4. en 1631. & depuis à Hanovre in-8. en 1662. Les deux éditions sont à la Bibliothèque du Roi.

Prudence de Troyes, Florus de Lion, & quelques autres Ecrivains du même siècle, refuterent avec autant de force que de noblesse ces capitules, & dès-là leurs écrits sont semez de passages du *Traité d'Erigenne*. Ces écrits ont vû le jour plusieurs années avant les *Vindicia Prædestinationis* de M. Mauguin.

Ces traits & ces circonstances sont si importantes & si intimement liées au sujet, que leur ômission ne peut être louable, que dans un Auteur aussi grave, que l'est celui de la Bibliothèque Alphabetique, qui d'ailleurs a droit par lui-même de substituer la réimpression de *Veterum Epistolarum Hibernicarum sylloge*, faite à Paris en 1665. à l'impression originale qu'Usserius avoit faite de son ouvrage à Dublin en 1632. laquelle a tant d'avantages sur l'autre.

Comme Sigebert de Gemblours <sup>a</sup> & Trithème <sup>b</sup> distinguent Jean Scor, de Jean Erigenne, l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique auroit dû faire voir que ces deux personnages ne sont qu'un seul & même Auteur, si un trait de critique de cette force n'eut été incompatible avec sa modestie. De-là vient qu'il ne dit rien de la profession, ni de la patrie d'Erigenne, ni du mérite que quelques anciens lui ont trouvé <sup>c</sup>, ni du crédit qu'il avoit auprès de Charles le Chauve, ni enfin du genre particulier de sa mort. Il pouvoit pourtant faire tout cela sans que sa vertu favorite courût aucun risque; c'étoit de renvoyer son Lecteur à Thomas-Pope Blount, qui a rassemblé les divers jugemens, que la plupart des modernes ont portés du Moine Erigenne dans *Censura celebriorum Autor. Geneva 1710. in-4. pag. 349.*

<sup>a</sup> De Script. Eccl. cap. 94.  
<sup>b</sup> De Script. Eccl. cap. 262. & 271.  
<sup>c</sup> Vide Honorium Augustodun. de Script.

Eccl. lib. 3. cap. 12. Sigebert. & Trithem, locis citatis.

## G.

GALLICANI Episcopi. Instrumentum quo respondent CLERGE' DE FRANCE. ad requestam Ducis Bedfordiæ, atque ut à subsidiis liberentur rogant.

Cette piece contient la supplicque des Prelats de France & des autres personnes Ecclesiastiques assemblées à Paris en 1406. Le Duc de Bedford pour lors Regent du Roïaume, leur demandoit leur consentement pour la levée des subsides que le Pape avoit permis d'imposer sur le Clergé. Ils expliquent les raisons qu'ils avoient de ne se pas prêter à la requisition du Regent, & ils font valoir celle d'être distinguez en cela des laïcs. On trouvera cette supplicque dans le Spicilege du P. Dacheri, au quatrième Tome de la premiere édition, page 309. & au troisième Tome de la nouvelle, page 757.

*EPISTOLA Eorundem Regi directâ ad finem obtinendi exemptionem & libertatem subsidii de novo imposti.*

Cette Lettre est dans le Spicilege du P. Dacheri au quatrième Tome de l'ancienne édition, page 314. & au troisième de la nouvelle, page 759.

Ce nouveau subside qui consistoit à payer quarante sols par chaque queue de vin demandé en 1415. au Clergé de France assemblé pour lors à Bourges, lui parut si contraire à ses immunités, qu'il fit tous ses efforts auprès du Roi Charles VI. pour en être dechargé.

Ces deux pieces en main, l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique s'érige, peut-être sans le vouloir & sans le savoir même, en chef de parti. Les Rois Très-Chrétiens en qualité de fils aînez de l'Eglise, & en particulier de Défenseurs de la gloire, des Libertés & des biens de l'Eglise Gallicane, ont cru qu'ils ne pouvoient soutenir ces honneurs & ces charges, sans tirer du Clergé de quoi fournir aux dépenses, auxquelles ces titres les assujétissoient. Le Clergé de France ne faisant pas différence des Rois legitimes d'avec les Rois usurpateurs, a prétendu pendant long-tems que les droits des Rois de France sur les Ecclesiastiques se réduisoient aux honneurs du Patron : ainsi il ne s'est prêté genereusement à la volonté de ses Souverains, que parce qu'il n'a pû faire autrement. Et voici que sans correctif & sans modification, on vient le mettre en goût de reprendre les premiers errements. Heureusement le Roi est maître, & la Bibliotheque Alphabetique ne tire point à consequence.

## 34 ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

GILDAS. GILDAS de Excidio Britannia.

Cette histoire de la ruine de la Grand-Bretagne composée par Gildas, surnommé le Sage, Moine & depuis Abbé de Bangor, est suivie dans les différentes collections, d'une Lettre du même Auteur sur le même sujet, & d'un autre Traité contre les dissolutions du Clergé de son tems.

Ces pièces se trouvent dans les *Orthodoxographa* imprimées par les soins de Jean Herold. *in-fol. Basilea 1555. page 1004.* Dans ceux qu'a publiés Jean-Jacques Grynée dans la même ville en 1569.

Dans la Bibliothèque des Peres, imprimée pour la première fois par les soins du Docteur Margarin de la Bigne, à Paris en 1575. *in-fol. Tome troisième. Item*, au cinquième Tome de la deuxième édition de la même Bibliothèque qui a paru à Paris en 1589\*. De même au cinquième de l'édition qui fut publiée à Paris en 1654. *page 371.* Comme aussi dans la troisième partie du cinquième Tome de la même Bibliothèque imprimée à Cologne en 1618. & au huitième Tome de la Bibliothèque des Peres, imprimée à Lion, *page 707.*

\* C'est en 1579. & non 1589. que cette deuxième édition parut.

Cette histoire avoit été publiée *in-8.* à Londres en 1525. du tems & pour l'usage de Tonstal Evêque de Londres, avec une Préface de Polidore Virgile. Dans tous ces imprimés la Lettre avoit été incorporée à la suite du Traité sans aucune distinction, au lieu qu'elle en est séparée dans l'ouvrage recueilli par les soins de Thomas Gales, intitulé: *Historia Britannica, Saxonica, Anglo-Danica Scriptores quindecim, in-fol. Oxonia, page 31.*

Je vous avouërai, M. que je n'ai pu m'empêcher de rire, en lisant qu'un Auteur du sixième siècle tel que Gildas, a composé l'*histoire de la Grand-Bretagne.* J'avois cru jusqu'ici que le terme de *Grande-Bretagne* n'avoit été introduit & établi qu'au commencement du dix-septième siècle, à l'occasion de la réunion de l'Angleterre, de l'Ecosse & de l'Irlande sous un même Prince.

Vous avez raison de dire que les Savans sont jaloux de leur liberté, & qu'ils aiment quelquefois les débauches d'esprit. L'article de Gildas en fournit quelques-unes de la part de l'Auteur de la Bibliothèque Alphabétique.

La première est, qu'ayant lû dans Cave ou dans Thomas Gale, que Gildas a été *Moine de Bangor*: il a pris cela pour argent comptant, & l'a débité de même. Mais s'il s'étoit donné la peine de creuser un peu dans l'histoire, il auroit trouvé que Cave ou Thomas Gale n'ont fait que réaliser une simple conjecture de Polydore Virgile, lequel dans une note marginale qu'il a mise vers la fin de la Lettre de Gildas, conclut seulement des

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 35

paroles de son Auteur qu'il a été Moine, & peut-être, dit-il, de Bangor<sup>a</sup>. Or les paroles, peut-être de Bangor, ne veulent point dire que Gildas ait été réellement Moine de Bangor; & quand elles le diroient, Polydore Virgile n'en feroit pas cru sur sa parole. En effet il est constant que le Monastere où Gildas a été élevé, étoit celui de S. Eltut ou Hiltud. Ce Monastere étoit dans le Comté de Carmarden dans la partie meridionale de la Province de Galle. Le canton où il étoit, conserve encore son nom, puisqu'il s'appelle *Llanelthye*, c'est-à-dire, *Terre ou Canton d'Eltut*. Au contraire le Monastere de Bangor étoit dans le Comté de Flint, qui est au nord de la Province de Galle: position diametralement contraire à celle du Monastere où Gildas a fait profession de la vie monastique <sup>b</sup>.

La seconde débauche d'esprit est la dignité d'*Abbé de Bangor*, que l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique donne en pure perte à Gildas: il ne trouvera nulle ombre de cette dignité, ni dans la vie de Gildas<sup>c</sup>, ni dans celle de S. Samson<sup>d</sup>, ni dans celle de S. Magloire<sup>e</sup>, ni dans celle de S. Paul de Leon<sup>f</sup>, tous élèves de S. Eltut ou Hiltud, & condisciples de Gildas. Gildas a été Abbé de Ruis, c'est tout ce qu'on peut dire de lui à cet égard: le reste est hazardé; avant de le proposer, il faudroit prouver deux choses, 1<sup>o</sup>. que Bangor existoit dès la naissance de Gildas: 2<sup>o</sup>. que le Monastere du canton de Glamorgan, où Gildas a été élevé & a fait profession de la vie monastique, étoit le même que celui de Bangor: & c'est ce qu'il n'est pas aisé de faire. D'ailleurs quand on le feroit, on ne seroit gueres plus avancé.

La dernière débauche d'esprit est plus honorable à l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, en ce qu'elle fait voir que ce n'est jamais sans connoissance de cause, qu'il prend un parti plutôt qu'un autre. Vous savez, M. que les éditions qu'on a de Gildas, ont été faites sur trois différentes qu'ont donné en divers tems Polydore Virgile, Josselin & Thomas Gale, chacun muni de deux manuscrits tirez de plusieurs endroits, & tous differens les uns des autres. Entre ces six manuscrits, cinq conviennent parfaitement, & s'accordent à ne produire pour tous écrits de Gildas qu'une simple Lettre. A la verité en lisant cette Lettre, on voit qu'elle a trois parties; la première est une histoire succincte de l'Angleterre; la seconde contient une vive déclamation contre les crimes des Rois & des peuples d'Angleterre, & enfin la dernière renferme une semblable invective contre le Clergé de la même Isle.

Au contraire, le manuscrit qui s'éloigne entierement des cinq autres, ne contient que la première partie de la Lettre de Gildas, c'est-à-dire, ce qui concerne uniquement l'histoire. Celui qui a transcrit ou fait transcrire cette partie de la Lettre de Gildas, voulant lui faire porter le nom d'*Histoire*, a changé dans la Préface le mot *Epistola* <sup>g</sup> en celui de *Liber*: &

<sup>a</sup> *Hinc cognoscere licet Gildam fuisse Monachum, vel ejus Bangorienfis Cenobii, in quo fuisse ferunt amplius duo millia Monac.*

<sup>b</sup> Selon Spedeus, *Theat. Britan. lib. 2. cap. 13. n. 9.* Bangor portoit autrefois le nom de *Boviam* dans quelques manuscrits de l'*Itineraire d'Antonin*.

<sup>c</sup> *Acta S. S. Ord. S. Bened. tom. 1. pag. 139. & seq.*

<sup>d</sup> *Ibid. pag. 165. & seq.*

<sup>e</sup> *Ibid. pag. 223. & seq.*

<sup>f</sup> *Apud Bolland. Act. Mart. tom. 2. pag. 111. & seq.*

<sup>g</sup> Les Anciens n'ont traité que de Lettre ou d'*Epître* écrit de Gildas; témoin l'Auteur anonyme de la vie de ce Saint, qui vivoit dans l'onzième siècle, & qui voulant en citer un endroit considerable, l'appelle *Epistolavis Libellus*: après quoi il dit: *& quæ sequuntur in dicta Epistola.*

### 36. ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

parce que la Préface contenoit bien des choses, qui n'avoient nul rapport à l'histoire, il les a retranchées, & a réduit par-là la Préface à un peu moins de la moitié. Non content de ces alterations, il a dressé un ordre de Chapitres, tout différent de celui de Gildas même, qu'il a placé d'abord tout entier avant la Préface, & puis en partie seulement après.

Tout cela auroit dû faire connoître à Thomas Gale, que la partie de la Lettre de Gildas ainsi desfigurée, contenuë dans son manuscrit, étoit le fruit du travail de quelque particulier, qui ne vouloit avoir des Ecrits de Gildas, que ce qui concernoit l'histoire. Ce qui ne lui permettoit pas de révoquer ce point important de Critique en doute; c'est, 1°. que cette *histoire* prétenduë de Gildas est tirée d'un manuscrit qui ne contient que des Historiens. 2°. Que trois vers qui sont à la fin de cette *histoire* prétenduë, apprennent, que c'est le Docteur Cormac qui a employé son travail, son esprit & son savoir à mettre l'histoire de Gildas dans l'état où elle est.

*Historiam Gildæ Cormac sic perlege scriptam  
Doctore digitis, sensu, cultuque redactam:  
Hæc tenues superat, multos carpique superbos.*

30. Enfin c'est qu'on peut produire d'autres manuscrits, où la Lettre de Gildas ne se trouve de même qu'en extrait; tels sont ceux de l'Abbaïe de Lyre en Normandie, & celui de la Bibliothèque publique de Leïde, qui ont pour titre: *Excerptiones* ou *Exceptiones de Libro Gildæ sapientis. De primis habitatoribus Britanniæ, & de Excidio ejus.*

Sur ce pied, Thomas Gale faisant imprimer la Lettre de Gildas, ne devoit pas en séparer la première partie pour en faire un écrit à part: & l'Auteur de la Bibliothèque Alphabétique, qui est le véritable redresseur des torts faits aux anciens Auteurs, auroit pu se dispenser de se conformer au compilateur Anglois en parlant des Ecrits de Gildas. Par-là il auroit évité le coup de fouet, qu'il s'est donné lui-même à la fin de l'article, en qualifiant de *Traité*, ce qu'au commencement il soutient être de nom & d'effet une *histoire de la ruine de la Grand' Bretagne.*

Ces observations étoient nécessaires, M. & devoient précéder ce que j'ai à vous dire sur les éditions de Gildas. Les différentes éditions qui ont été faites des écrits de ce saint Abbé, ne devoient point être ignorées de l'Auteur de la Bibliothèque Alphabétique, puisque Miræus<sup>b</sup> assure qu'elles sont entre les mains de tout le monde. *Uterque Libellus in omnium est manibus.* S'il n'en parle pas, c'est toujours à sa modestie qu'il faut s'en prendre.

La première édition est celle de Londres in-8. faite par Polydore Virgile en 1525. au reste si avanturée qu'il n'est que notre Auteur, qui puisse la mettre en ligne de compte.

<sup>a</sup> Si le Manuscrit de Cambridge a fait illusion à Thomas Gale, le titre au moins auroit dû lui faire ouvrir les yeux; le voici: *Incipit Prefatio Libri Queruli sancti Gildæ sapientis, de Excidio Britannia; de Calamitatibus & Prævaricationibus ejus Civium, ac Britonum exultatione; & conquestus ipsius contra Reges, Principes &*

*Sacerdotes.* Selon ce Titre, Gildas n'a fait aucune histoire d'Angleterre, mais un écrit où il s'élève contre tous les Ordres de l'Etat: & son écrit n'a qu'une Préface, ce qui ne devoit pas être dans le système de Gale, & de ceux qui le suivent.

<sup>b</sup> *Auctar. Script. Eccl. cap. 144.*

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 37

La seconde Edition qui soit venue à ma connoissance, est celle de Bâle en 1541. in-8. qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, *in opere historico.*

En 1568. Josselin Secrétaire de Matthieu Archevêque de Cantorberi, réimprima Gildas in-12. sur deux manuscrits si différens de l'imprimé de Polydore Virgile <sup>a</sup>, que le Gildas de ce dernier n'y est pas reconnoissable. On en conserve un exemplaire dans la Bibliothèque de sainte Genevieve, qui apprend qu'il a été imprimé à Londres chez Darius.

La Bibliothèque de S. Germain des Prez possède un Gildas in-8. imprimé à Cologne en 1572. il est à la suite d'une petite histoire latine d'Angleterre, composée par Humfroy Lhuid.

Commelin inféra Gildas dans la collection des petits Ecrivains d'Angleterre, fol. Hildelberg. 1587.

Enfin Thomas Gale à la faveur de deux nouveaux manuscrits a donné en 1691. le texte de Gildas beaucoup plus pur : mais en suivant pour la forme le manuscrit de Cambrige, il a autant gâté son Auteur de ce côté-là, qu'il l'a servi de l'autre.

Sur ce grand nombre d'Editions des écrits de Gildas, vous sentez bien, M. que les Traitez de ce Saint n'étoient point du ressort de la Bibliothèque Alphabetique : & que si le nouveau Bibliographe avoit tant d'envie de parler de Gildas, il ne pouvoit le faire d'une maniere qui lui fit plus d'honneur, qu'en indiquant sa Vie. Cette vie est rare : elle n'a jamais été imprimée ni séparément, ni même avec les écrits de Gildas. Elle est seulement dans quelques collections. Il n'y a même qu'une collection où cette vie soit bien. Voici par quels degrez elle a passé pour arriver là. D'abord elle fut imprimée à la page 429, de la Bibliothèque de Fleury dressée par Jean Dubois, Lion, in-8. 1605. Tom. 1. pag. 181. Ensuite au vingt-neuvième du mois de Janvier, de Bollandus, Tom. 1. pag. 956. Puis, *inter Acta Sanctorum Hibernia Jo. Colgani* 1645. Enfin dans les *Acta S.S. Ordinis S. Benedicti*, Tom. 1. pag. 139. Et c'est ici seulement que cette Vie se trouve dans sa pureté, parce que le Pere Mabillon l'a donnée sur un excellent Manuscrit du onzième siècle appartenant à l'Abbaye de Ruis, dont S. Gildas fut certainement Abbé. Or c'est sur cette même vie que M. Baillet a composé celle de sa façon, qu'on lit au vingt-neuvième de Janvier.

Entre les Anciens qui fournissent de bonnes lumieres sur la Vie & les Ecrits de Gildas, je ne connois que Bede, *hist. lib. 1. cap. 22.* Alcin <sup>b</sup>, Géofroi de Monmouth <sup>c</sup>, Turdestin dans la Vie de S. Guignolé, Guillaume de Neubrige <sup>d</sup>, Guillaume de Malmesburi <sup>e</sup>.

<sup>a</sup> C'est que Polydore Virgile a eu si peu d'égard aux manuscrits qu'il avoit entre les mains, qu'en quelques endroits non seulement il a retranché du texte, & a inséré du sien en quelques autres; mais encore par tout où l'Ecriture Sainte étoit employée, il a substitué notre Vulgate à l'ancienne Italique, qui étoit seule en usage du tems de Gildas. Polydore Virgile ne convient pourtant pas de tous ces faits, quoiqu'il convienne de la plus grande partie. *Tum adhibere cupimus*, dit il, *si illa sic manerent, velut agnata membra facile neglectum iri, sin ad verbum reponerentur, nobis istuc baud dubie vitio datum iri,*

*quod Auctoris verba mutaverimus, qui ad extremum legem jam pridem librorum veterum castigatibus datam secuti nonnulla rescuimus, addidimus autem nihil. Ipse vero postea ut oratio per hyperbaton passim obscurata planius fieret, uno vel altero loco verbum longius positum magis perapposito locandum curavi.*

<sup>b</sup> *Epist. ad Edilard. Cantuar. Archiep. tom. 1. Antiq. Lët. Canisii, pag. 5.*

<sup>c</sup> *Lib. 1. cap.*

<sup>d</sup> *In proœmio hist.*

<sup>e</sup> *De Antiquitate Eccl. Glasston. à Thoma Gale, editus inter Scriptor. Britan. tom. 3.*

## 38 ECLAIRCISSEMENTS SUR UN PROJET

A l'égard des Modernes, il faut consulter D. Alexis Lobineau, qui a placé la Vie de S. Gildas à la page 72. des Vies des Saints de la Province de Bretagne. Gerard Vossius<sup>a</sup>, Usserius<sup>b</sup>, Waræus<sup>c</sup>, Olearius<sup>d</sup>, le Pere Labbe<sup>e</sup>, Konigius<sup>f</sup>, Dupin<sup>g</sup>. Je passe Moreri, Cave, Hoffman, & autres semblables repertoires, où l'on trouve à peu près avec étendue tout ce qu'il faut savoir des Auteurs.

L.

LONGUOLIU.  
LIUS.

LONGUOLIUS (Christophorus) Mechliniensis civis Romanus. Oratio de Laudibus S. Ludovici Regis Francorum.

Ce discours est imprimé dans du Chêne au Tome cinquième de sa collection des Historiens de France, page 500.

Cet Auteur est mort en 1522.

Cet article, à la construction près, qui me fait de la peine; cet article, dis-je, est tiré mot à mot de la Bibliothèque Historique de France du P. le Long, pag. 359. num. 7151. Voici ce qu'on y lit: » *Christophori Longuolii Mechliniensis, civis Romani, Oratio de Laudibus sancti Ludovici, in-4. Parisiis, H. Stephani, 1510.*

» Ce discours est aussi imprimé dans du Chêne au Tome cinquième de sa collection des Historiens de France, page 500. Cet Auteur est mort en 1522. »

Si l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique avoit reconnu le Latin *Christophorus Longuolius*, dans le François, *Christophe de Longueil*, avec lequel le Pere Nicéron a fait paroître sur la scène l'Ecrivain de Malines dans le Tome 17. pag. 33. & Tome 20. pag. 106. de ses Memoires; il nous auroit appris & en quel mois & quel jour du mois Longuolius est mort, en disant que c'étoit le onzième de Septembre. Il auroit pu ajouter d'après le P. Nicéron encore, que » quelques traits échappés à Longuolius dans son discours sur la Cour de Rome, l'ont fait supprimer dans le Recueil de ses œuvres: mais du Chêne l'a inséré dans le cinquième Tome des Historiens de France, page 500. » Mais l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique a voulu éviter jusqu'à l'ombre du plagiat.

C'est aussi à cette grande délicatesse qu'il faut attribuer la suppression, qu'il fait de l'édition de 1510, dont parle le P. le Long, & qui se trouve dans la Bibliothèque du Roi, cotee L. 567. dans la Bibliothèque Barberine, dans celle de Leide, deux fois dans la Bibliothèque de sainte Genevieve, & est une seconde fois dans la Bibliothèque du Roi<sup>h</sup>.

Gesner dans ses Pandectes, Tome II. tit. V. pag. 136. ne manque pas de faire mention de ce Panegyrique, qui fut recité à Poitiers en 1510. dans l'Eglise des Cordeliers.

<sup>a</sup> De Hist. Lac. cap. 11.

<sup>b</sup> De Script. Hibern. lib. 2.

<sup>c</sup> Pag. 107.

<sup>d</sup> Bibliob. pag. 287.

<sup>e</sup> Script. Eccl. tom. 1. pag. 352.

<sup>f</sup> Bibl. vet. G. no. pag. 347.

<sup>g</sup> Auteurs Eccles. tom. 6. pag. 312.

<sup>h</sup> In Praefatione enarrationis Libri XXVIII. Pandectarum, Parisiis, Petri Gromerfi, 1520. fol. 5. 307.

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 59

Voiez ce que Meibomius dit des Lettres de Longuolius<sup>a</sup>, qui est bien différent de l'éloge qu'en fait Miræus<sup>b</sup>, parce qu'il l'a tiré de la Vie de Longuolius, écrite par Regnaud Polus.

L O T H A R I U S Dux Saxoniz. De ejus in Imperatorem Romanorum electione , narratio historica.

LOTHAIRE  
Duc de Saxe.

Cette Relation est dans le nouveau Recueil, que le Pere Jérôme Pez a donné des Ecrivains de l'histoire d'Autriche, *in-fol. Lipsia* 1721. Elle commence à la page 570. Cette pièce, quoique très-courte, contient l'acte heroïque que fit S. Leopold Marquis d'Autriche. L'élection de Lothaire ayant prévalu, il se désista sans peine de ses prétentions, & loin de former un parti contraire comme fit Conrad de Souabe, il s'attacha à Lothaire, & l'accompagna en son voyage d'Italie. L'élection de Lothaire se fit à Mayence l'an 1125.

La pièce indiquée ici auroit son mérite, si par malheur l'élection de Lothaire, fait usé & trivial, n'étoit accompagné de circonstances romanesques, qui n'ont cours que dans les Ecrits du Pere Jérôme Pez & dans notre Auteur, qui fait au premier le très-grand honneur de vouloir bien le copier.

En effet la Relation ne compte que trois Princes désignez aux Electeurs par les différens ordres de l'Empire, pour choisir celui qui devoit succéder à Henry V. Or il est de notoriété publique, qu'il y en avoit quatre; Frederic Duc de Souabe, Lothaire Duc de Saxe, Léopold Marquis d'Autriche, & Charles Comte de Flandres: & ces quatre Princes sont expressément nommez par Othon de Frizingue, témoin oculaire, & fils de Léopold même, un des contendans, & celui qui donne lieu à cet article<sup>c</sup>, par Géofroi de Viterbe<sup>d</sup>, par deux Chroniques nouvellement mises au jour par D. Jérôme Pez dans le volume même que cite l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique<sup>e</sup>, & par une foule d'Auteurs posterieurs, qu'il est fort inutile d'alleguer.

La Relation dit encore, que Lothaire & Léopold prièrent par deux fois les Electeurs de ne les point élire. Otton de Frizingue s'inscrit derechef en faux contre la Relation. Il fait honneur de cet *Acte heroïque* à Lothaire seul, cet ennemi déclaré des Princes ses freres, & il n'a garde de le partager avec son propre pere, quelque intéressé qu'il fût à sa gloire; parce qu'il savoit qu'il ne lui étoit pas dû. C'est par la même raison, qu'on ne voit aucune trace de cette priere prétendue ni dans Polzman<sup>f</sup>, ni dans la harangue proluxe que François Patavius fit pour la Canonisation de ce Prince, ni dans *Summarium Canonizationis S. Leopoldi Marchionis Austria* de Jean-François de Padua, ni dans la Bulle de Canonization du même

<sup>a</sup> Dans *Valentini Henrici Vogleri introductio universalis: Helmsstadii, in-4.* 1700.

<sup>b</sup> *De Script. Eccles. cap. 29.*

<sup>c</sup> *Lib. 7. cap. 17.*

<sup>d</sup> *Apud Pistorium, Hauovia, fol.*

*pag. 509.*

<sup>e</sup> *Pag. 779. & 1188.*

<sup>f</sup> *Compendium vite & miraculorum S. Leopoldi 1791.*



40<sup>a</sup> ECLAIRCISSEMENTS SUR UN PROJET

Prince d'Innocent VIII. toutes pieces extrêmement longues, imprimées dans le Recueil du P. Jérôme Pez<sup>a</sup>, & où l'on s'est étudié à ramasser tous les traits de la Vie de S. Léopold, qui pouvoient contribuer à lever les difficultés qui retardoient sa Canonisation. Enfin il n'est pas dit le moindre mot de cet *Acte héroïque* dans tout l'*in-fol.* du même P. Jérôme Pez, bien qu'il n'ait été entrepris, de l'aveu de l'Auteur, que pour donner du lustre à la maison d'Autriche.

On passe tout à cet Ecrivain : il est Autrichien, & il fait son capital de faire honneur aux Princes qui ont gouverné l'Autriche : on n'examine pas si les Princes d'alors, & les Princes d'aujourd'hui sont de la même descendance, ni si le Pere Pez donne atteinte à la verité de l'histoire. Mais on admire qu'un François, qui sait que l'Empire d'Occident a été formé par nos Rois; & que dans le tems dont nous parlons, la France ne prit le parti de Conrade contre Lothaire, que parce que les Electeurs avoient negligé de jeter les yeux sur un de ses Princes, ou du moins sur quelque autre qui tint à eux par quelque endroit; qu'un François, dis-je, vienne dire que Léopold Marquis d'Autriche s'est *déshisté sans peine des prétentions qu'il avoit à l'Empire*, tandis qu'il n'y en avoit aucune, & que la Relation sur laquelle il se fonde, ne le dit pas non plus : quelque bon François que soit ce François, sa proposition n'est pas mesurée, & rappelle le souvenir des conclusions données au tems de la Ligue par plusieurs Théologiens contre les Valois & les Bourbons, en faveur de la branche d'Autriche, qui regnoit en Espagne.

Enfin la Relation dit que Frederic Duc de Souabe fit sa paix avec le Roi Lothaire trois jours après l'élection du dernier. Je ne sai que dire & penser de ce récit : car il est certain que Lothaire, l'année d'après son élection, chercha ouvertement tous les moyens d'opprimer Frederic & Conrade Duc de Franconie son frere <sup>b</sup>. Ces Princes de leur côté ne voulurent point reconnoître son élection, prirent les armes contre lui, & lui suscitèrent mille affaires fâcheuses, jusqu'à ce qu'enfin par l'entremise de S. Bernard, qui vint exprès sur les lieux, ils se soumirent entierement. Mais c'est ce qui n'arriva qu'au mois de Mars de 1135. c'est-à-dire, dix ans après le tems marqué dans la Relation. J'ai pour garant la Lettre, que l'Empereur Lothaire écrivit au Pape pour lui faire part de cette reconciliation <sup>c</sup>, l'Annaliste Saxon donné par M. Eccard <sup>d</sup>, deux Chroniques produites par le Pere Jérôme Pez <sup>e</sup>, & enfin l'Auteur de l'histoire des Guelphes <sup>f</sup>.

Jugez à present, M. quel fond il faut faire sur le voiage que l'Auteur de la Bibliotheque Alphanetique fait faire en Italie à Léopold à la suite de Lothaire sur la foi du seul Moreri <sup>\*</sup>. Lothaire n'a fait le voiage d'Italie que deux fois, en 1132. & en 1136. Il est visible par ce que j'ai dit, que Léopold n'a pu être du premier voiage : si l'on veut d'autres preuves, en voici qui vont jusqu'à l'évidence. Lothaire dans une Lettre circulaire qu'il adresse à tous les Fidèles, pour les instruire de ce qui s'est passé dans une

\* Auteur aussi si grave que l'Auteur de la Bibliotheque Alphanetique : l'un est digne de l'autre.

<sup>a</sup> Pag. 692. & seq.  
<sup>b</sup> Hic (Lotharius) per omnia progeniem Imperatoris humiliavit. . . . Fridericus & Conradus juvenes Sororii Henrici Imperatoris, dum se viderent opprimi, in quantum poterant, remitti conabantur. Otto Frising. lib. 7. cap. 17.

<sup>c</sup> Apud Eccard. Corpus histor. Medii ævi, fol. Lipsia, 1723. tom. 1. pag. 669.  
<sup>d</sup> Ibid. pag. 668.  
<sup>e</sup> Pag. 230. & 557.  
<sup>f</sup> Apud Leibnit. script. rer. Brunsvicen. Hanovera, fol. 1797. tom. 1. pag. 788.

assemblée

assemblée d'Evêques & de Seigneurs de sa suite, qu'il fit tenir à Rome en 1133. pour éclaircir les droits du Pape Innocent II. & ceux de l'Antipape Anacler II. nomme en détail les Prélats, les Princes & les Seigneurs qui ont composé cette assemblée; & il n'y a pas la moindre trace du nom de Léopold. Cette Lettre aussi importante que curieuse, est à la page 480. du second Tome du Spicilege de D. Luc Dacheri, ancienne édition, & à la page 485. du troisième Tome de l'édition nouvelle. On la trouve aussi dans les Annales de Paderborn, fol. 1693-pag. 730.

D'ailleurs Conrade de Liechtenavv Abbé d'Usperg, dit que Léopold Marquis d'Autriche, joignit ses forces à celles de Frederic & de Conrade contre les Lieutenans de Lothaire, qui pouffoient à outrance tous ceux qui tenoient le parti des deux freres<sup>a</sup>. L'histoire des Guelphes dit la même chose, & presque dans les mêmes termes<sup>b</sup>.

Ajoutez que Léopold ne pouvoit gueres faire autrement: car il n'avoit épousé Agnès mere de Frederic & de Conrade, qu'à condition qu'il épouserait aussi les interêts de Henri V. & par consequent ceux des neveux de ce Prince, & dès-là propres fils de sa femme<sup>c</sup>. Léopold remplit ses engagemens; & comme ils étoient conformes à ceux de la justice, il n'encourut jamais aucune des excommunications, dont Henri son beau-frere, & Frederic & Conrade ses beaux-fils furent frappez en différens tems. Par là il est tres-certain que ce Prince n'a pû accompagner Lothaire en Italie en 1132. puisqu'il étoit alors en guerre avec lui.

Quant au voiage de 1136. la mort de Léopold arrivée cette même année dans ses Etats, suffit seule pour nous convaincre que ce Prince n'a pû alors accompagner Lothaire en Italie; mais nous avons par surcroit le témoignage exprès d'Otton de Frizingue, qui assure, que son pere ne fut point de la suite de l'Empereur, qu'au contraire il demeura dans ses Etats, & y mourut. *Circa illa tempora, dit-il, multi ex claris optimatibus mortem sui Principis praeceperunt & secuti sunt. . . . Ex his verò qui remanserant Albertus Moguntinus . . . . Leopoldus Orientalis Marchio, vir Christianissimus ac Clericorum & pauperum Pater, cum aliis plurimis nobilibus & illustrissimis viris vivendi finem fecerunt*<sup>d</sup>. Je trouve même dans les Annales de Posén ces paroles: *Lupoldus Marchio in venatione occiditur. Imperator in Italiam proficiscitur*<sup>e</sup>, qui supposent, ce semble, que Léopold seroit mort avant que Lothaire fut parti pour l'Italie. Mais je crois que l'Anonyme n'a voulu dire autre chose, si non que les deux événemens dont il parle, sont arrivez la même année, & fort près l'un de l'autre.

<sup>a</sup> *In auxilium habuerunt Luipoldum Marchionem Orientalem; qui omnes congregato copioso exercitu castra juxta Isaram fluvium posuerunt.* Chron. Abbat. Usperg. Argenterati, fol. 1609. pag. 211.

<sup>b</sup> *Apud Leibnit, ubi supra, pag. 788.*

<sup>c</sup> *Henricus junior, omnes vires patris sui considerans esse in Duce Bobemia Bori-*

*noii, & in Marchione Austria Leopoldo, eos persuasit: & Leopoldo sororem suam Agnetem promittens ut patrem relinqueret.* Apud Hieron. Pez, col. 227. 776. 1192.

<sup>d</sup> *Apud Hieron. Pez, pag. 227. 554. 776. 1192.*

<sup>e</sup> *Apud Eccard. ubi supra, col. 1012.*

LUDOLPHE  
de Bamberg.

LUPOLDUS Bebenburgius de veterum Germanorum Principum zelo in Christianam Religionem & Dei Ministros.

Simon Schardi a fait imprimer ce Traité dans une collection publiée *in-fol.* à Basle chez Jean Oporin l'an 1566. intitulée : *De Jurisdictione, autoritate & praeminentia Imperiali, &c.* & dans la même publiée sous le titre de *Synagma, in-folio, Argentorati 1609. pag. 208.* Il a été depuis mis dans la Bibliothèque des Peres, imprimée à Lyon à la page 88. du vingt-sixième Tome.

Ce Traité fait connoître les progresz de la Religion Chrétienne chez plusieurs Nations après la conversion de Clovis, & depuis que Charlemagne eut subjugué les peuples de Saxe & de Frise, qui embrasserent le Christianisme.

Ludolphe Bebenberg, Chancelier de Baudouin de Luxembourg Archevêque de Treves, étoit Evêque de Bamberg avant le milieu du XIV. siècle.

*Idem de Juribus Regni atque Imperii.*

C'est à Baudouin Archevêque de Treves, que Ludolphe son Chancelier dédia ce Livre. Il est imprimé dans les mêmes collections de Schardi, que le précédent.

Puisque l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique avoit en tête de parler du Traité de *Juribus Regni*, de la façon de Lupoldus, l'ordre des rtems demandoit, ce semble, qu'il le fit marcher avant celui de *Veterum Germanorum Principum zelo, &c.* puisqu'il a vû bien plutôt le jour. En effet il fut imprimé en 1508. *in-4.* à Strasbourg. Il y a un exemplaire de cette édition dans la Bibliothèque des RR. PP. de la Doctrine Chrétienne, dite de Saint Charles à Paris : un autre à celle de Sainte Genevieve ; deux dans la Bibliothèque Barberine, un dans celle de Leide ; un dans la Bibliothèque Bodleienne, & ailleurs.

Les deux écrits de Lupoldus ont été imprimez & mis ensemble à Paris, *in-16.* en 1540. chez Gauterot. Il y a un exemplaire de cette sorte dans la Bibliothèque du Roi ; un en celle des RR. PP. Jacobins de la rue S. Honoré ; un dans la Bibliothèque Bodleienne, &c.

On a joint encore ensemble ces Traitez à Cologne en 1564. *in-8.* à Bâle en 1566. & enfin à Strasbourg en 1603. & 1609. L'édition de 1564. se trouve dans la Bibliothèque Bodleienne : celle de 1566. est dans la Bibliothèque de Sainte Genevieve, dans celle de Leide, &c. L'édition de 1603. se trouve une fois dans la Bibliothèque de Leide, & deux fois dans celle de Saint Germain des Prez. Le Pere Labbe a dit qu'en dressant l'article de Lupoldus, il avoit sous ses yeux un exemplaire de l'édition de 1609.

• D. *Script. Eccl. tom. 2. pag. 37.*

## DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 43

Outre cela, le *Traité de juribus*, se trouve dans la Bibliothèque du Roi, avec des notes de Freherus, imprimé à Strasbourg en 1612. in-4. cotté M. 445. Il est une seconde fois dans la même Bibliothèque, avec des notes posthumes du même Freherus, que Berneggerus fit imprimer aussi à Strasbourg en 1624. in-4. cotté M. 446. Cette édition est indiquée dans la Bibliothèque Germanique de Hertzius, num. 254. Lipenius a marque qu'il y a une édition du *Traité de juribus*, faite à Heidelberg en 1664. in-4.

Enfin le *Traité de Veterum Germanorum Principum zelo*, a été imprimé à Bâle en 1597. cette édition se trouve deux fois dans la Bibliothèque Barberine.

Lipenius, que je viens de citer, dit à la page 452. qu'il y a eu depuis deux éditions de ce *Traité*, l'une à Cologne, in-8. en 1564. l'autre à Strasbourg en 1603. in-4. mais je soupçonne que ce sont les mêmes éditions dont j'ai déjà parlé.

Possevin, dans son *Apparat sacré*, Tome 2. pag. 35. écrit que le *Traité* dont il s'agit, a été mis sous presse à Paris en 1540. chez Jean Fouquier, & réimprimé en 1564. Comme tout ce qu'il dit, part d'un assez bon faiseur de Bibliothèque, & qu'il y a à profiter à le lire, je vais rapporter ses paroles: *Ludolphus Bebenburgius, Germanus, juris Pontificii Professor, scripsit olim Rodolpho Saxonia Duci Librum mole exiguum pietate grandem, quo veterum Germania Principum in fide & Religione consuetudinem multam historiam civilem, & Pontificii juris testimoniis comprobant. Sunt & multa que Christianissimi Gallorum Reges praclarè in amplificandis Religionis Catholicae finibus gesserunt. Parisiis an. 1540. apud Joan. Foucherium. Vivebat Eisingrenio an. 1225. qui nominat eum Lupoldum, qui & recusatus est an. 1564.*

Konigius, dans sa Bibliothèque ancienne & nouvelle, parle en trois endroits de Lupoldus & de ses *Traitez*; savoir, pag. 77. 94. & 487. M. Dupin dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du quatorzième siècle, donne une idée avantageuse de Lupoldus, mais il broüille un peu ses éditions. Voyez Trithème<sup>b</sup> & le Mire<sup>c</sup>. Cave ou plutôt ses continuateurs<sup>d</sup>, disent qu'il y a des Auteurs qui révoquent en doute le titre d'Evêque, que l'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique donne à Lupoldus sans hésiter.

### LUXOVIENSES Ritus ex vetusto psalterio Luxovienſis Abbatiz M S. eruti. LUXEUIL.

Ces Rits sont imprimez dans le Recueil des *Traitez* qui concernent l'ancienne Discipline Monastique, publiez par le Pere Hergot, sous ce titre: *Vetus Disciplina Monastica, in-4. Parisiis, 1726.*

L'Auteur de la Bibliothèque Alphabetique se soutient par-tout, & il finit comme il a commencé: son stile est vif, fleuri, pur & léger; sa critique saine; ses réflexions ingénieuses; ses découvertes immenses, ses lu-

a *Biblioth. real. juridic. Francofurti*  
1679. fol. pag. 447.

b *De Script. Eccl. cap. 583.*

c *Auſar. Script. Eccl. cap. 425.*  
d *Hist. Litt. Gen. an. 1705.*

#### 44 ECLAIRCISSEMENTS SUR UN PROJET

mieres profondes; l'ordre qu'il garde admirable; le choix des Auteurs, & des écrits sur lesquels il exerce sa sagacité, est heureux, & son goût ne peut être plus fin. Ce qui me passe, est l'adresse qu'il a de réserver les Rits de Luxeuil pour la bonne bouche, & d'avoir déterré que l'Editeur s'appelloit Hergot, bien que ce nom n'eut jamais été imprimé, ni fait pour l'impression. Quant au mérite & aux qualitez du Pere Hergot & de ses Ouvrages, notre habile Bibliographe fait lestement le plongeon; mais c'est pour revenir incontinent sur l'eau.

Quelque avantageux que soit ce portrait, je puis vous assurer, M. qu'il n'est nullement flaté, & qu'il y manque au contraire quelque chose. Je n'ai qu'un moyen de le finir & le rendre parfait; c'est de mettre en parallèle quelques articles de la Bibliothèque Alphabétique, avec d'autres semblables tirez du meilleur Bibliographe qui ait encore paru. De la comparaison des uns aux autres, il en resultera une idée juste du mérite exquis de l'Ouvrage, qui forcera tout le monde à convenir que l'Auteur laisse bien loin derrière tous ses Rivaux.

#### BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

ABDIAS Babylonius. Historia certaminis Apostolici.

Le Pere Labbe & M. Dupin, en traitant des Auteurs Ecclesiastiques, disent que cet Ouvrage est inferé dans la Bibliothèque des Peres, ce qui n'est pas entierement exact, & a besoin d'explication. Ce Livre qui contient des Vies des Apôtres très-fabuleuses, est parmi les Monumens que Laurent de la Barre a donnés sous le Titre de *Historia Christiana veterum Patrum*, Parisiis 1583. p. 16. & dans le second Volume du *Codex apocryphus novi Testamenti*, par Jean-Albert Fabricius, in-8. Hamburgi 1703. où l'on trouvera des notes sur ces Vies à la page 388. aussi bien qu'à la 568. & dans les suivantes du troisième volume de ce Code apocryphe. Ittigius, dans sa Dissertation touchant les Peres des tems apostoliques, observe que cet Ouvrage est ômis dans la Bibliothèque des Peres, imprimée à Lyon.

cum habere mereantur. Undè mirum videri debet quisquiliis hæc *W. Lazio*, viro non indocto & diligentissimo, aded fucum fecisse, ut in Præfatione scribere non dubitaverit, tantam inter Actus Apostolorum, & priorem

#### GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE, Imprimée à Geneve en 1734.

ABDIAS Babylonius inter Scriptores primi ævi Ecclesiasticos numerari soler. Ortu erat Judæus & LXX. Discipulis unus, Dominumque nostrum (*si modo fidei ejus standum sit*) in carne vidit, multis Apostolorum gestis & passionibus interfuit, ac *Simonem & Judam* in Persida abeuntes comitatus, ibi ab iis primus Babiloniæ Episcopus constitutus est. Sed nugæ omnia, à nullo veterum vel semel memorata. Dato enim *Abdiam* vel unquam in rerum naturâ extitisse, multò magis adhuc aliquid eum scripsisse incertum est. Etenim quos sub ejus nomine ex vultis admodum exemplaribus, & 700. penè annorum ætatem præ se ferentibus edidit *Wolfg. Lazius* Basiliæ anno 1551. fol. de historiâ Certaminis Apostolici, libri X. ab *Abdiâ* Hebraicè conscripti, ab *Eutropio* discipulo Græcè conversi, demùm à *Julio Africano* in Latinum sermonem translati, putidi sunt aded ac fabulosi, ut vix inter legendas ligneas locum habere mereantur.

GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

horum Librorum partem intercedere similitudinem, ut vel *Abdiam* hæc ex *Luca* sumpſiſſe, vel *Lacam* ex *Abdia* credendum ſit; cum uterque eodem tempore vixerit, & diſcipulus Apoſtolorum extiterit. Nec Cl. *Voffio* \* aſſentiri poſſum, hos *Abdia* libros à B. *Auguſtino* designari contra *Adaman-tium*, cap. 17. ubi hiftoriolam quandam de Apoſtolo *Thomâ* ex Scripturis apocryphis refert, quæ in *Abdia* Libro IX. reperitur. Multæ enim erant fabulæ *Auguſtini* ævo, diuque antea de Apoſtolis confictæ, partim ſcriptæ, partim ore traditæ, quas hujus Hiftoriæ confarcinator in ſuam farraginem transferre poterat. Quin imò in ipſo iſtius libri initio affirmat impoſtor, ſe ea quæ habet de D. *Thomâ* geſtis, ex libro quodam antiquiori, in quem incidit, omiſſis ſupervacaneis exſcripſiſſe. Prodiit etiam hæc *Abdia* hiftoria, Colon. 1569. 12. Pariſ. 1571. 8. ex *Guill. Cave*, hift. liter. pag. 18.

ABDIA 9.

\* De hiſt. Gr. l. 2. c. 9.

Quod *Abdia* ſuppoſitum eſt, nec Hebræicè, nec Græcè conſcriptum eſſe, ſed Latinè exaratum liquet ex alluſionibus frequentibus, quæ ex Latinâ linguâ repeti poſſunt, qualis eſt quæ Lib VIII. cap. 8. edit. *Fabric.* in verbis, non *everti*, ſed *converti* eum, & Lib IX. cap. 21. pag. 727. *Im-perrabam*, non *imperabam*. *Bartoloccius* malè inter Scriptores Hebræicoſ re-tulit ob illos libros. *Oudin*, de Script. Eccl. Tom. II. p. 418. *Balii*, Diction. J. *Albertus Fabricius* in Cod. Apocryph. N. T. p. 389. 727. 402, &c. Vi-dendus, ut & *Calmet*, Diction. S. S. p. 72.

Conſuli etiam poteſt *Thom. Ittigius* a, qui tantùm in Libris *Abdiæ* nu-garum contineri ait, ut Inquiſitores ſub *Paulo IV.* cenſoriâ virgulâ eos notaverint, ut *Eſpencaus* in Scholiis ad librum ſacrarum heroïdum ani-madverſit, unde & *Sixtus Senenſis Paulum IV.* hoc ſcriptum tanquam fide indignum inter ſcripta à ſe damnata rejeciſſe refert, &c.

Vitam S. *Perri* Apoſtoli, ſic *Lud. Jacobus* b, ſcripſit *Abdias* Hebræicè, unâ cum aliorum Apoſtolorum Vitæ, quas ex Hebræo in Græcum vertit *Eutropius* ejuſdem *Abdiæ* diſcipulus. Prodiert *Parifiis* 1551. ſtudio *Joach. Perionii* Benedict. in-16. & 1571. curâ *Thom. Beauxamis* Pariſini Carmel. Concionatoris Regii. *Baſilea* apud *Oporinum*, fol. Colon. 1555. & 1569. in-12. apud Mat. Cholinum, & denuò *Parifiis* in hiftoria Chriſtiana, *Laur. de la Barre* Doct. Pariſienſis.

b

BIBLIOTHEQUE GRANDE BIBLIOTHEQUE  
ALPHABETIQUE. ECCLESIASTIQUE.

Abucara (*Theodorus*) Opuscula  
contra Infideles, Hæreticos, Ju-  
dæos & Saracenos.

Abucara (*Theodorus*) h. e. pater  
ſive Epifcopus *Cara* (an in Palæſtina,  
an verò in Meſopotamia incertum\*)

ABUCARA 9.

a *Biblioth. Patrum Apoſtolic. Tom. I. pag. 69.*

b *Biblioth. Pontific. p. 237.*

\* J'ai prouvé, pag. 20. ſur des autoritez incontestables, que Théodoric Abucaras étoit Evêque de Haran dans la Meſopotamie: ce ſentiment auroit été d'abord reçu uni-verſellement ſur le titre qui eſt à la tête de quelques Diſſertations de l'Auteur, ſi Greſer à ſon ordinaire ne s'étoit obſtiné à ſoutenir, qu'il y avoit faute dans les MSS. Je me ſeule d'avoir levé toutes les difficultés.

BIBLIOTHEQUE  
ALPHABETIQUE.

GRANDE BIBLIOTHEQUE  
ECCLESIASTIQUE.

ABUCARA.

Gretser a joint ces Opuscules au Livre d'Anastase Sinaïte, intitulé ODEGOS, in-4. Ingolstadii, 1606.

*Tractatus de Unione & Incarnatione.*

Ce Traité est imprimé en Grec & en Latin à la suite du *Syntagma sancti Athanasii*, que André Arnoldus a publié in-8. Parisii 1685. page 55. Il se trouve aussi dans la nouvelle édition, que Jacques Basnage a donné des anciennes leçons de Canisius, au second Tome, partie II. p. 473.

On croit que cet Abucara a vécu dans le septième siècle, & qu'il a été Evêque de Carie.

*Joannis Damaſceni*, ut ipse *Abucara* profiteretur, discipulus; Theologiæ ac Philosophiæ, Arabicæque peritus linguæ & scriptis adversus Judæos, Muhammedanos, Nestorianos, & Jacobitas, Severianos & Origenistas clarus fuit circa A.C. 770. Adeoque *Theodoro Carix* in Thracia & Laodiceæ postea Episcopo, *Photii* amico primum, deinde desertore & in Synodo VIII. A. C. 869. *Ignatii* secuto partes, haud dubiè distinguendus, perinde ut à *Theodoro Rhaithuensi*, qui circa A. 660. claudit, & à *Theodoro Hagiopolitano*, sive Antiocheno, sub cujus nomine opus-

cula quædam *Abucara* publicavit *Canisius*, Tom. II. part. II. Antiq. Lect. p. 473. De *Theodoro* nostro plures, inter quos Bayl. Dict. Crit. *Imbonatus*, num. 829. Dupin, Bibl. nov. sac. IX. p. 109. at prolixior *Joh. Alb. Fabricius*, qui accuratè perquam *Abucara* opuscula sequenti ordine recenset in Tom. IX. *Bibl. Græcæ*, p. 176. seqq.

*Edita Theodori Abucara Opuscula, Græcè scripta.*

THEODERICUS  
ABUCARA.

Majores numeri præmissi *Gretserianam*, minores editionem *Genebrardi* \* respiciunt.

I. I. *Dialogus de quinque inimicis*, morte, diabolo, maledicto legis, peccato & inferno, à quibus nos *Christus liberavit* Edit. Ingolstad. p. 376. Vertit præter *Genebrardum Turrianus*; Incipit: Πέντε θανάσιμους ἐχθρούς ἔχομεν.

II. *Explanatio vocum quibus Philosophi utuntur, & confutatio hæresis Accphalorum, Severianorum*, id est, Jacobitarum, p. 386. Incipit: Τοῖς τῶν ἀλλοθινῶν δογματῶν ἐρασάσει καὶ προασπισαῖς. Vertit *Turrianus*.

III. *Dialogus cum præfecto cursûs publici Emeseno*, qui petierat ut rationatione demonstraret DEUM esse, p. 414. Incipit: Ἀπόδος, ὃ ἔτος, ἀπόδειξιν, verterunt *Genebrardus* & *Turrianus*. De Ms. Cæf. vid. *Lambecium* V. pag. 78.

IV. *Epistola continens de Christo fidem orthodoxam Chalcedonensis Concilii*, missa à B. Thoma Patriarcha Hierosolymitano ad hæreticos in Armenia,

\* Ce n'est point Genebrard, mais P. Morel Tourangeau, qui a fait la traduction des quinze opuscules dont il s'agit. Gretser, soit faute d'avoir jeté les yeux sur les éditions de la Bibliothèque des Pères de Margarin la Bigne, soit sur le rapport de quelqu'un qui n'étoit pas bien informé, est le premier qui a fait courir ce

fauz bruit; les Bibliographes qui ont écrit depuis, trouvant qu'il y avoit moins de peine à copier Gretser, qu'à examiner s'il disoit vrai, ont été moutonniers les uns des autres. Il y a lieu d'espérer qu'ils seront dorénavant plus réservés. Voyez ce que j'ai dit sur le même sujet, pag. 22.

## GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

*Arabice verò dictata à Theod. Abucara, & in Græcum sermonem translata à Michæle Presbytero & Syncello Ecclesie Hierosolym.* p. 428. Incipit : Χριστός ὁ Κύριος καὶ Θεὸς ἡμῶν. De MS. Cæf. vid. *Lambecium*. V. p. 13. Vertit *Turrianus*.

THEODORICUS ABUCARA.

V. *Responsio brevis ad questionem : Διὰ τί λέγομεν ὅτι, &c. Quare sic dicimus : humanitas Christi est ipsa humanitas Petri & Pauli, & uniuscujusque hominis, non sic dicimus Corpus Christi quod sumimus & participamus, idem est Petri & Pauli & cujusvis corpus ?* p. 451. Etiam hoc memorat MS. *Lambec.* V. p. 78. Vertit *Turrianus*.

VI. *Exemplum quo ostenditur quomodo macula peccati Adami, & per Incarnationem Salvatoris nostri, expiatio ad universum genus humanum pervaserit.* Vertit *Turrianus*, p. 452. Incipit : Φασὶν οἱ γενεῶν, sive ut in MS. Cæf. apud *Lambecium* : Οἱ γεωργικοί.

4. VII. *Dialogus de luctatione Christi cum Diabolo*, p. 452. Incipit : Χριστός Θεός ὢν καὶ πρὸς τὸν Διάβολον παλάσσει. Verterunt *Turrianus & Genebr.* MS. Græcè *Lambec.* V. p. 78.

3. VIII. *Interrogatio Arabum contra Christianum*. p. 458. Incipit : Εἰπέ μοι, Χριστός Θεός σε εἰσίν. Vertit *Turrianus*, ut & *Genebr.*

7. IX. *Quæstio ab Agareno eidem Christiano proposita*. p. 460. Incipit : Εἰπέ μοι, οἱ Ἰουδαῖοι τὸν Χριστὸν. Verterunt *Turrianus & Genebrard.*

8. X. *Dissertatio adversus Judæum* : p. 462. Incipit : Ὁ Ἰουδαῖος, ἐγὼ σοὶ φησίν. Verterunt iidem.

9. XI. *Adversus Nestorianum* : de eo Matth. XXVIII. 18. *Data est mihi omnis potestas* : p. 466. Vertit uterque.

XII. *Interrogatio contra Nestorianum*. p. 468. Incipit : Τίς τὸ καθ' ἡμῶν Χηρόγραφον. Vertit *Turrianus*.

11. XIII. *Interrogatio altera adversus Nestorianum*, Incipit : Τέσσαρά εἰσιν τὰ τῷ Χριστῷ. Verterunt *Turrianus & Genebrardus*.

12. XIV. *Dialogus cum Nestoriano*. Incipit : Διὰ τί θεοτόκον τὴν Μαρίαν ἀνομάζετε; vertit *Turrianus*, pag. 470. itemque *Genebrardus*.

XV. *Ad Nestorianum*, p. 472. Incipit : Διὰ τί λέγεται ὁ Χριστός; vertit *Turrianus*.

2. XVI. *Quæstio ab Infideli Abucara proposita* : p. 474. Incipit : ἐχέ, φησι, ἐν πᾶσι καὶ πανταχῶ τὸν θεὸν εἶναι λέγεται. Vertit *Turrianus & Genebrardus*.

XVII. *Quæstio à fidei proposita, quomodo cum Christus clarè pronunties (Joh. III 5.) Qui non est natus ex aquâ & Spiritu S. non intrabit in Regnum Cælorum : fieri potest, ut qui ante adventum ejus fuerunt justî, non baptizati in id ingrediantur?* Vertit *Turrianus*. Incipit : ὁ Χριστός ὑπερ ἐκείνων ἐβαπτίσθη. p. 476. *Abucara* respondet Christum pro illis baptizatum esse, & aquam è latere Christi fluentem eos sanctificasse. Quam ipsius responsionem singulari diatriba ad examen revocavit B. D. *Thomas Ittigius de Baptismo Fidelium ante adventum Christi defunctorum, per aquam qua ex ejus latere fluxit*. Lipsiæ, 1698. 4. Atque in *Enneade ejus dissertationum*, ibid. 1702. 8.

XVIII. *Ex concertationibus cum Saracenis, ex ore Johannis Damasceni* : hoc opusculum Græcè & Latine primus edidit *Michæle le Quien*, Paris. 1712.



THEODERICUS ABUCAR. Tom. I. Operum Jo. Damasceni, p. 472. Nam *Gretserus* Latinè tantum ediderat, p. 478. ex versione *Turriani*, cum Græcum in Codicibus Bavaricis non reperisset. Incipit : Εἰπέ μοι ὦ Ἐπίσκοπε.

XIX. Mahometem non esse ex Deo. Incipit : Ἔθος τοῖς τῶν Σαρράκηνων ὑποκριταῖς. Vertit *Gretserus*.

XX. Quod Mahometes fuerit hostis Dei, & à Demone obsessus, p. 482. Incipit : Εἰ πάσος τῆς ὑπ' ἑραυρῶν κτίσεως. Vertit *Gretserus*.

XXI. Dogmæ ad Confirmationem Christianismi ex vocibus humilibus & objectis prædicationis Evangelii, p. 484. Vertit *Turrianus*. Incipit : Τῶν ἰλλογιµῶν Σαρράκηνων.

XXII. Dialogus cum Saraceno ostendens panem mystica benedictione fieri Corpus Christi, p. 490. Vertit *Turrianus*. Incipit : Διὰ τί, Ἐπίσκοπε, ἑµπαύλιζετα ὑµῖς.

10. XXIII. Quod Christus Hæmo factus sit simul verus Deus, p. 492. Vertit *Genebrardus*. Incipit : Ὁ Χριστός εἶπεν, ὅτι ἔδύναται ὁ υἱός.

XXIV. De una uxore ducenda, p. 492. Incipit : Πόθεν ὑµῖν, ὦ Ἐπίσκοπε, φαίνεται ἡ μονογαμία. Vertit *Turrianus*.

5. XXV. Demonstratio quod Deus habeat Filium consubstantialem, ut ipse carentem principio & coeternum. Hoc opusculum primus Græcè & Latinè edidit *Johan. Bapt. Cotelarius* ad Lib. V. Constitution. Apostol. cap. 7. Tom. I. Patrum Apost. p. 307. Nam *Gretserus* tantum Latinè, p. 497. ex *Turriani* versione dederat. Incipit : Τῶν Ἀγαρηῶν τὸ φρόνημα. Vertit etiam *Genebrardus*.

XXVI. Dialogus demonstrans quod Pater semper generat, Filius autem semper generatur. p. 500. In quodam Codice Bavarico perperam tribuitur *Theodoro* Presbytero τῆς Πατρῆς. Incipit : πότερόν σοι δοκεῖ; vertit *Turrianus*.

XXVII. De nominibus Dei. pag. 502. cum *Turriani* versione, quam perinde ut duorum, quæ sequuntur, opusculorum vulgaverat *H. Canisius*. Tom. IV. Antiquar. Lect. retuleratque ad *Theodorum Hagiopolitanum*. Incipit : Τὸ Θεὸς ὄνομα ἀπὸ τίνος ἐνεργίας εἰρήσεται.

XXVIII. Dialogus heretici & orthodoxi de Deo & Deitate, pag. 506. Incipit : Πότερόν σοι δοκεῖ; ταυτὸν ἐστὶ Θεός. Vertit *Turrianus*, sed ita ut postremam partem, quam ex Codice Bavarico addidit vertitque *Gretserus*, ignoraret.

XXIX. Cum Nestoriano disputatio. p. 514. Incipit : Ἰδὲ παρῆστιν ἀγών. vertit *Turrianus*.

XXX. Disputatio cum Jacobita, p. 518. Incipit : Πότερόν σοι δοκεῖ, ὁ Χριστὸς Θεός. Vertit *Turrianus*.

14. XXXI. Questio quam Origenista fideli proponit. p. 520. Vertit *Genebrardus*. Incipit : Ποία διακοσῶν, δέκα ἢ πενήκοντα χρόνος ἀμαρτήσωντος τινος.

6. XXXII. Contra Saracenos Theopaschitas, p. 522. ex *Genebrardi* versione; Græca enim *Gretserus* non reperit. Incipit : Alio in conventu Saracenus.

13. XXXIII. Dialogus cum Nestoriano. p. 524. Incipit : Εἰπέ μοι, τὸ Χριστὸς ὄνομα; vertit *Genebrardus*.

XXXIV. Tempus an sit in tempore? p. 524. Incipit : Ὁ χρόνος ἐν χρόνῳ, ἢ ὑπὲρ χρόνῳ. Vertit *Jacobus Gretserus*.

XXXV.

GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

XXXV. *Disceptatio cum Sarraceno de Auctore boni & mali.* p. 526. Incipit : Τίνα λέγεις ἀτίον καλῶ τε καὶ κακῶ; vertit *Gretserus*. THEODORIC ABUCARA.

XXXVI. *Verbum Dei num creatum an increatum?* p. 532. Incipit : Τὰ λόγια Κυρίου κτιστά εἰσιν, ἢ ἀκτιστά; vertit *Gretserus*. Idem in controversiam vocatum nostra ætate. Vide Rev. Georgii Ritschii *Beantwortung der frage, ob die Heilige Schrift Gest. Selbst. sey.* Gotha, 1714. in-4.

XXXVII. *Quæstio duplex, una de Maria θεοτόκῳ vivat-ne an mortua sit: altera, num Deus etiamnum creet?* p. 534. Incipit : ἦν λέγετε θεοτόκον, ἀπέθανεν ἢ ᾔη. Vertit *Gretserus*.

XXXVIII. *Uter major sanctificans (Joanne-Baptista) an sanctificatus.* p. 534. Incipit : Τίς ἐστὶ παρὰ σοὶ μείζων. Vertit *Gretserus*.

XXXIX. *Ad aliquem qui percontatus fuerat de distinctione mundorum & immundorum esculentorum, quatenus illa in novo Testamento observaretur?* Incipit : Εἰ ἀποχρῆν καὶ μεταληθῆν ἀκαθάρτων. Vertit *Gretserus* Subjicitur, p. 538. Scholion *Arethæ* de eodem argumento, ἄλλως, Ἀρίθα, notatque *Gretserus* se in altero Bavarico Codice, aliquoties dissertatiunculis *Abucara* hoc pacto subnotata quædam reperisse: & adscripsisse quoque ad oram suæ versionis aliquot hujusmodi scholia *Arethæ* Episcopi Turrianum, illius (ut putat *Fabricius*) *Arethæ* sæculo X. clari.

XL. *Photii excerptum ex eodem Theodoro Episcopo Carrarum, de Adami corpore, an passibili?* p. 541. Incipit : Χρὴ εἰδέναι. Vertit *Gretserus*.

XLI. *Quid sit mors, & quomodo mors morti dedatur, (nam & hoc docet Ecclesia) &, & ecce morimur.* p. 540. Incipit : Θάνατος ἔτε ὄσια ἐσὶν. Vertit *Gretserus*.

XLII. *Brevis doctrina de divinis nominibus, tam communibus sanctissima Trinitatis, quam propriis cujusque persone.* p. 542, 547. Incipit : Ἐστὶ ὀνομασία κοινὰ διὰ τῆς ἀγίας Τριάδος δὲ ἰσκόσια. Vertit *Gretserus*.

Hæc Opuscula XLII. ad calcem Hodegi Anastasiani utrâque linguâ primus Ingolstadii edidit *Jacobus Gretserus* S. J. 1606. 4. unde recusa sunt Latinè quidem in *Bibliotheca Patrum* edit. Colonienfis A. 1618. Tom. IX. & *Lugdunensis* A. 1677. Tom. XVI. Græcè & Latinè verò in *Auctuario Ducæano*, Paris, 1624. Tom. I. & in *Bibliotheca Patrum*, Paris, 1644. & 1654. Tome XI. Ex illis XLII. opusculis *Gilbertus Genebrardus* Latinè verterat hæc quindecim, quæ cum *Gretseriana* editione sic licebit conferre.

I.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	Genebr.
III.	XVI.	VIII.	VII.	XXV.	XXXII.	IX.	X.	XI.	XXIII.	Gretser.
II.	12.	13.	14.	15.						
XIII.	XIV.	XXIII.	XXXI.	I.						

Extant ex *Genebrardi* versione in *Bibliothecâ Patrum Parisiensi* A. 1575. Tom. V. & A. 1579. Tom. IV. Etiam tria ex his opusculis Latinè, Francisco Turriano interprete in lucem emiserat *H. Canisius* Tomo IV. antiq. Lection. nimirum XXVII. XXVIII. & XXIX. Ingolstadii, 1603. in-4. recusa in *Bibliotheca Patrum Colonienfis* supplemento, sive Tom. XV.

GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

THEODORIC ABUCARA.

A. 1622. vulgato, & in Parisiensi A. 1654. Tom. IV. his denique accedit.

XLIII. De Unione & Incarnatione, quodque Persona fuerit incarnata, Divina autem natura humana unita in persona Dei Verbi. Hoc Opusculum ex Ms. Bodleiano primus edidit, Latinamque versionem adjunxit Andreas Arnoldus Norimbergensis, Paris. apud Vid. Edmundi Martini & Joh. Boudot, 1685. 8. ad calcem *Synagmatis doctrinae ad Clericos & Laicos* sub S. Athanasii nomine, & Valentiniani ac Marciani Impm. Epistolarum binarum ad Leonem M. Incipit: Η μὲν σάρκατος ἐστὶν ἐνανθρώπησις. Idem Opusculum MS. in *Biblioth. Casarea* memoratur à Lambecio V. p. 78.

\* Quid autem contineant hæc scripta docebit Dupinius loc. supra cit. Variæ in iis (*inquit ille*) scholasticæ de mysteriis quæstiones agitantur, vœcumque Philosophicarum, quibus ad ea explicanda utuntur, sensus inquiritur. De Trinitate & Incarnatione speciatim verba facit. Probata ratiocinio naturali Dei existentia Trinitatem eadem via probare conatur. Jesum Christum esse Messiam ostendit. Ipsum esse Deum Infideles docet. Muhammedem impostorem esse contendit. Incarnationis necessitatem probat, & effectus explicat. De eadem errores Nestorianorum, Eutychianorum, Jacobitarum, Theopaschitarumque confutat: unicamque hypostasim, duas verò naturas in Christo admittit. Sarracenorum quæstioni de Eucharistia respondens, panem & vinum Mensæ Sacræ à Sacerdote appositum, in Corpus & Sanguinem Christi commutari S. Spiritus descensu, clarè innuit. Origenistarum errorem de diuturnitate pœnarum Damnatorum rejicit. Muliere unicâ æquius & honestius, quàm pluribus uti adversus Sarracenos ostendit. Nec peccati autorem Deum esse commonstrat. B. Virginem non esse mortuam contendit. Plures (uno verbo) subtilioris Theologiæ quæstiones exagitat.

BIBLIOTHEQUE GRANDE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. ECCLESIASTIQUE.

ABULPHARAGE.

Abulpharagius (Gregorius.) Chronicon Syriacum.

Cette Chronique ou abrégé de l'Histoire Universelle, a trois parties. On a un fragment de la troisième en Syriacque & en Latin, dans la Bibliothèque Orientale que Joseph-Simon Assemani a fait imprimer à Rome en 1721. Tome II. page 243.

ABULPHARAGIUS (Gregorius) Primas Orientis, qui & Bar-hebraeus vocatur, scriptorum Jacobitarum facile Princeps, patriâ Melitinenfis, patre Aaron Medico, anno Græcorum 1537. Christi 1226. natus est, ex quo Bar-hebrai, hoc est Hebræi filii cognomen traxit. Nepotem ex fratre Michaëlis Patriarchæ eum ap-

\* Il y a un XLIV. Opusculum d'Abucaras imprimé : le P. Combefis l'a tiré d'un Ms. Tiliano & le P. le Quien l'a inséré en Grec & en Latin dans ses notes sur S. Ephrem. tom. I. pag. 37. Il a pour titre : *De differentia propriissima*, & il commence ainsi Η ἰδιαιτάτα διαφορά διχῶς λέγεται.

XLV. Un Ouvrage bien plus considérable, & qui doit être mis à la tête des autres, est celui que j'ai déjà dit être à la Bibliothèque des Hieronymites de saint Laurent en Espagne. Voici son Titre : *Compendium diversorum Canonum & Conciliorum.*

BIBLIOTHEQUE GRANDE BIBLIOTHEQUE  
ALPHABETIQUE. ECCLESIASTIQUE.

Il contient ce que ce Jacobite a fait étant Primat d'Orient, depuis 1264. jusqu'à 1286. auquel il est mort.

pellat *Renaudatus*, Tomo II. pag. 469. ex fide *codicis Colb.* à puero Græcæ, Syriacæ & Arabicæ linguis strenuam operam dedit : mox Philoso-

ABULPHARAGE.

phiæ ac Theologiæ cursu emenso medicinam sub patre aliisque ejus ætatis celeberrimis, quos ipse in Libris suis laudat, Medicis coluit : quibus in studiis quantum excelluerit, scripta ejus declarant.

A. C. 1243. Invadentibus in Armeniam Tartaris, Melitinâ abscedere cum parentibus cogitavit. Anno sequenti Antiochiam venit, ut idem refert in *Chronico Arabico*, quod *historiam Dynastiæ* inscripsit. Hinc Tripolim Phœnicæ urbem petiit, ut de se ipso refert in *Chronico Syriaco*, *Part. II. fol. 322.* ubi ab *Ignatio Sabâ* Patriarcha, anno ætat. 20. Episcopum Gubæ se ordinatum fuisse testatur : anno sequenti idem *Ignatius* cum ab Ecclesiâ Gubæ ad Lacabenam transtulit. In schismate, quod post obitum *Ignatii* ob *Dionysii Angur* & *Johannis Bar-Maadani* ambitum ab A. C. 1252. eam sectam afflixit, *Abulpharagius* Dionysii partes secutus, ab eodem ad Episcopatum Alepensem promotus est. *Dionysio* verò A. 1261. & *Joanne* A. 1264. sublatis ab *Ignatio*, seu *Josue* Patriarcha, cui eodem anno omnes Episcopi suffragium dederant, ex Alepensi Ecclesiâ ad Maphriani, hoc est, Primatis Orientis dignitatem evehctus eandem usque ad annum 1286. tenuit. Hæc idem *Abulpharagius* de seipso narrat in *Chron. Syriaco*, *part. II. & III.* quæ *Gregorius* seu *Barsuma* ejusdem frater & in Episcopatu successor, post ejus obitum prosequutus scripta etiam recenset. *Abulpharagius* quidem de suâ electione in Primatem Orientis scribit, *Part. II. Chronici, fol. 335. Part. verò III. à fol. 404.* quæ in eo Primatu gessit, describit. Obiit autem die 30. Julii ann. Græc. 1597. Christi 1286. Cadaver ex urbe Maraga, ubi decessit, in Cœnobium S. Matthæi deportatum, ibique conditum. Cæterùm quæ narrantur de *Bar-Hebrai* exequiis à Christianis Jacobitis, Nestorianis, Armenis, atque Græcis celebratis, manifesti mendacii convincunt historicum Mahometanum *Ebn-Chatican*, qui *Bar-Hebraum* à Christi fide ad Mahometanam perfidiam defecisse testatur apud *Pocockium* : Vid. *Renaudot*, Tom. II. *Lit. Orient.* p. 470. Duplicem ex uno *Abulpharagio* Auctorem effinxit Caveus : priorem vocat *Gregorium Bar-Hebræum*, *hist. liter. pag. 642.* ad ann. 1270. Alterum *Gregorium Abulpharagium*, *Ibn ha-Kima* dictum, Aaronis medici Malatiensis, vulgò *Ibn-Kopb* vocati, filium, *ibid. pag. 650.* ad ann. 1284.

SCRIPTA.

Je passe tous les écrits qui n'ont aucun rapport aux Chroniques, qui font le sujet de l'article d'Abulpharage.

21. *Chronicon Arabicum*, quod inscribitur *Liber Dynastiæ* : Extat M. S. in *Bibl. Vatic.* Cod. Ecchell. 10. in-4. *Bomb.* 351. ab *Adamo* ad *Bar-Hebrai* ætatem perductum, hoc est, ad ann. Græc. 1587. Christi 1276. Prodiit *Arab. & Lat.* interprete *Ed. Pocockio*, ex parte quidem sub hoc titulo : *Specimen historia Arabum*, sive *Gregorii Abul-faragii Malatiensis, de origine & moribus Arabum succincta narratio, cum Latina versione & notis* *Eduardi Pocockii*, *Oxon.* apud *H. Hall*, 1650. in-4. (quam vidimus.) Integrum verò,

## GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

ABULPHARAGE.

*historia compendiosa Dynastiarum*, Eduard. Pocockio interprete *Arab. & Lat.* Oxon. 1663. à mundo condito usque ad annum Alexandri 1596. nam quinque postrema folia, quibus res Mogulensium gesta ab anno *Alexandri* 1587. ad annum 1596. in Pocockii versione describuntur, in manuscripto Ecchellenſi desunt. Nec *Bar-Hebrai* fœtus sunt, sed anonymi continuatoris, ut liquet ex testimonio *Barsuma* ejusdem *Bar-Hebrai* fratris, quod refert *Assemanus*, p. 264. Vid. addenda, Tom. II. pag. 477.

Quod verò Pocockius in Præfat. ad Lectorem affirmat, *Barhebraum* cum *Abulpharagio abdalla Ebn-Attibo* unum eundemque esse, id *Bar-Hebrai* ipsius auctoritate refellitur, qui in *Chron. Syriaco*, part. I. fol. 112. obitum & scripta *Benastibi Abulpharagii* refert, cujus verba apud *Assemanum* reperies.

Auctores, quorum in historiâ *Dynastiarum* fit mentio. *Hermes Trismegistus*, *Anianus* Monachus Alexandrinus Chronologus (quem *Abinannum* Pocockius ex depravato Mf. Codice reddit;) *Africanus*, *Andronicus*, *Eusebius* & *Jacobus Edeſſenus*, *Porphyrius*, *Apollonius*, Anonymi Auctoris *Chronicon* antiquum Syriacum, *Philemo* Physiognomus, *Nicolaus*, *S. Ephraem*, *Isaac*, *Syrus*, & *Jacobus Sarugensis*, *Sergius Rhesinensis*, *Johannes Grammaticus Alexandrinus*, *Paulus Ægineta*, *Theophrastus*, *Aaron* Presbyter Alexandrinus, *Theodunus*, *Theophilus Edeſſenus* Maronita Astronomus, Historicus & *Homeri* interpres. *Joannes Ebn-Barric*, h. e. *Patricii* filius, *Hasan Ebn-Sabel* Astrologus, *Joannes Mesue*, *Honain Ben Isaac*, *Hobaisus*, *Georgius Ebn Bachtrifva*, *Bachtrifva Gabrielis* filius, *Sapores Sabeli* filius, *Habasus* Astronomus, *Alpharganus*, *Abdalia Ebn-Sabel*, *Mohammed Ebn-Musa*, *Abu-Maafar*, qui vulgò *Albumasar*, *Ebn-Sina*, qui vulgò *Avicena*, *Jacob Al-Cendi*, *Kosta* seu *Constans*, *Lusa* filius, *Mahommad*, *Achmed*, & *Hasan*, filii *Musa Ebn-Sciacher*, *Thabeth Ebn-Karra Sabæus*, *Abu-Nasr*, *Alpharabius*, *Joseph Sabir*, *Mahommad Ebn-Giaber Al-Battarius*, vulgò *Albategnius*, *Thabeth Ebn-Senan*, *Senan Ebn-Thabeth* Astronomus, *Mattheus Ebn-Junes* Dialecticus, *Aphriha Ebn-Adi*, *Ebn-Hamid*, *Ebn-Zacharia* Tagritensis, *Abdarrachmanus Suphi Razensis*, Astronomus, *Nadifolnassus*, *Abraham Ebn-Helal Sabeus*, *Mohammad Ebn-Jahia Al-buz-jani* Mathematicus, *Abu-li Isa Ebn-Zaraa* Dialecticus, *Abul Riban Mohammad* Birunenſis, *Abulpharagius Abdalla Ebn-Attib*, *Ebn-Borlan* Medicus, *Jahia Ebn-Isa Ebn-Giazla* Medicus, *Abulhasan* Astrologus, *Hebatolla* seu *Hebetalla*, tres hujus nominis Medici celebres, Christianus, Judæus & Mahometanus, *Samuel Ebn-Juda Andalutius*, Medicus Judæus, *Jahia Ebn Said* Medicus, *Moses Maimonides* Judæus, *Sahed Ebn Hebatolla* Medicus, ejusque frater *Abulchair* Archidiaconus, *Mohammad Al-Razi*, vulgò *Razes* ejusque discipuli, *Abdarrachmanus* Sarcacensis Medicus, *Ali Ebn Habal*, *Saed Thome* filius; *Joseph Jahia* filius Septensis Medicus, *Hasron* Edeſſenus Medicus, *Giamaladdinus* Kophti, *Negemaddinus* Nahagevinensis, *Theodorus* Antiochenus, *Nasir* Tausensis, *Negemaddinus*, *Kazui-menſis*.

22. *Chronicon Syriacum*, ab orbe condito ad suam usque ætatem perductum, & in partes III. divisum. Extat MS. in *Vatic. Cod. Syr. XXIV. in-4. bomb. 421*. Syriacis partim antiquis, partim recentibus literis, & Sc

## GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

sermone exaratus. Fragmentum verò habetur Cod. XXVII. in-8. bomb. 159.

Pars I. Chronicon Patrum & Regum, in quo de rebus gestis ab *Adamo* ad Regnum Chaldæorum sub Nabuchodonosor : à Chaldæis ad Medos & Persas : ab his ad *Alexandrum M.* & Ptolemæos Ægypti Reges : mox de Imperatoribus Romanorum in Occidente & Oriente usque ad *Heraclium* : demùm à Mahomete, Arabumque Imperio usque ad Regnum Tartarorum, quos Mogulenses vocant, ad annum Græc. 1600. Christi 1289. per capita 332.

ABULPH-  
BAOB.

Pars II. *Chronicon Patriarcharum Antiochia & Jacobitarum*, bipartitum : & prior quidem pars inscribitur, *series summorum Pontificum veteris Testamenti* ab Aaron usque ad *Hananum* Caiphæ socerum, *h. e.* usque ad Passionem Domini : *Alter* verò, *historia summorum Sacerdotum novi Testamenti* : ubi præjacta de Pontificatu Petri Apostoli ac sedibus Patriarchalibus ab ipso fundatis Præfatione, series resque gestæ Patriarcharum Antiochiæ accuratè describuntur ab *Evodio* ad *Ephraimum* Amidensem, qui eo tempore Ecclesiam Antiochenam rexit, quo *Severus* ob hæresim sede pulsus, Ægyptum & Syriam Monophysitico errore inficiebat : Post *Severi obitum* sequitur exacta Patriarcharum Jacobitarum historia à *Sergio*, qui primus ei genti præfuit ad *Nemrod* cognomento *Philoxenum*, qui obiit anno Græc. 1596. Chr. 1285. Hinc ab anonymo continuatur eadem historia usque ad *Noë Libaniotam*, qui anno Græc. 1804. Chr. 1493. ordinatus fuit.

Pars III. *Chronicon Primatum, Patriarcharum, & Maphrianorum Orientis*, tum Chaldæorum Orthodoxorum, tum hæreticorum Nestorianorum & Jacobitarum, à *Thoma* Apostolo ejusque discipulis *Adæo & Agbae* usque ad *Jaballaham*, qui anno Græc. 1593. Chr. 1282. Nestorianis præerat, & à *Marutha* primo Jacobitarum Maphriano, qui anno Græc. 939. ordinatus fuit, usque ad annum 1597. quo *Bar-Hebraeus* ipse eam dignitatem apud suos gerebat. Continuatur eadem Maphrianorum Jacobitarum historia ab anno Græc. 1597. usque ad annum 1807. quo Abraham à Noë Patriarcha Orienti præfectus est.

Opus luce dignum, & omnium quæ *Bar-Hebraeus* edidit doctissimum æquè ac utilissimum, præsertim si de secunda & tertia parte sermo sit, quibus Ecclesiastica Syrorum Nestorianorum & Jacobitarum historia Græcis Latinisque prorsùs ignota mirificè illustratur. Sed & prior pars, quam idem Auctor Arabicè postea Publicavit, & pocockius Latinè interpretatus est, longè plura continet quàm historia Dynastiarum, sive facta Arabum & Mogulensium spectes, sive res Christianorum in Thracia, in Syria, in Mesopotamia & in Perside.

Causam & methodum Chronici, Auctoresque quos secutus est, refert in Præfatione. *Eusebium* scilicet Cæsareensem, *Socratem* Scholasticum, *Zachariam* Rhetorem, *Joannem* Asiæ & *Dionysium Tel-Maharensis*, ac præterea in priori parte *Anianum* laudat, *Methodium* *Arad Chananaum* *Asaph*, *Jasephum* Hebræum, *Artemonem*, *Andronicum*, *Epiphanium*, *Clementem* Alexandrinum; *Georgium*, *Georgium* alterum Arabum Episc. *Jacobum* & *Th.ophilum* Edessenos, & *Africanum*.

Epocham Seleucidarum, quæ & Græcorum & Alexandria dicitur, ab

## GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

ABULPHARAGE.

orbe condito ad suam usque ætatem ex diversis Auctorum sententiis hæc ratione colligit. » Ab *Adam* ad *Seleucum* juxta *Eusebium* anni 4889. Juxta » *Andronicum* 5083. Juxta *Georgium* Presbyterum Regentem 5085. Juxta » *Africanum* 5083. Juxta *Theophilum* Edessenum 5197. Juxta *Jacobum* Edessenum 5149. Juxta *Georgium* Episc. Arabum 4929. Juxta *Anianum* » 5180. & mensis X. cui & Græca τὸν LXX. versio consonat. Ea verò » quam hodie Græci tenent, *Theophilo* Edesseno consentit. Si igitur perfectis Seleuci annis 5197. & perfectis anni imperfecti, cujus initium » Tesri prior, h. e. October, mensibus unum mensem addamus; habebimus annos perfectos solares ab *Adam*, mensesque itidem perfectos ex » anno imperfecto, cujus initium ex Septembri ducitur, quum nunc » dies currat decima Sept. anni Græc. 1587. Si, inquam, anno 1586. » annos 5197. & mensibus undecim, mensem unum addamus, colligemus » univèrsim annos 6784. & dies 10. Sept. hujus anni imperfecti ad annum » 6785. referetur.

» Anni ab orbe condito ad Passionem Domini, colliguntur ab *Adam* » usque ad annum, quo passus est Servator noster, anni 5539. Is verò » annus Dominico die inchoatus fuit. Secundùm *Hippolitum* verò, & » *Joannem* & *Mar-Jacobum* 5550. Secundùm *Eusebium* 5232. Secundùm » *Syros* 4156. Secundùm *Africanum* 5532. Secundùm alios 5320. Secundùm » traditionem multorum 5509. Secundùm *Andronicum*, anno Græc. 342. » Initium Hegiræ Mahometanæ ex *Bar-Hebrai* sententiâ, computus » quoque annorum Lunarium Arabicorum ab hoc anno inchoatur, qui » est ab *Adam* 6130. idemque Græcorum 993. & à Redemptore nostro » Sexcentessimus vigesimus quartus ». Quia (nimirum addit *Assemanus*) » Christum natum putat anno Græc. 309. non 311.

Auctores quorum scripta laudat: *Hipparchus* Mathematicus, *Hippocrates*, *Plato*, *Prolemaus*, *Galenus*, *Alexander Aphrodisius*, *Theon* Alexandrinus, *Sergius*, *Athanasius* Amidensis, *Philagrius*, *Simeon Taibutha* Monachus, *Gregorius* Episc. *Theodosius* Patriarcha, *Honairus*, *Aaron* Presbyter, *Georgius* filius *Bochtjesu* Elamita, *Theophilus* filius *Thama* Edessenus, *Bochtjesu* filius *Georgii*, *Isa Abu Coraisi*, *Gabriel* fil. *Bochtjesu* Nestorianus, *Isaac*, *Hobaisus* filius, *Hasan*, *Thabet Abul-Hasan* filius *Korra*, *Thabetus* alter filius *Sinan* filii *Thabeti* majoris, *Abu-Ali Hasan* fil. *Haitam* Geometra Baforenensis, *Avicenna*, quem Arabes *Abu-Ali Hosain* Ben-sina vocant, *Abulpharasius* Monachus Nestorianus, *Joseph* Monachus Jacobita, *Joannes Bar-Susan* Patriarcha Jacobitarum, *Jahia* h. e. *Joannes* fil. *Giazla* Medicus Bagdadensis, *Basilus* Episc. Edessenus Jacobita, *Dionysius Bar-Salibi*, *Fachred-dinus Razi* scriptor Arabs, *Mohaddab* Medicus Bagdadensis cognomento *Bar-Habal*, *Nasir* Mathematicus & Philosophus.

Regni Persici initium, quod ad annum *Alexandri Severi* quartum, & Græcorum 538. consignat *Agathias* ad annum 542. at mendum in notis Arithmericis observat *Assemanus*.

Nazarorum in Phœnicia, (sectæ hominum ex Mahometanâ perfidiâ profluentium) curiosam originem & historiam tradit, ejusque ortum ad annum Græc. 1102. refert.

Demùm in secunda & tertia parte Chronici continentur à fol. 244. se-

## GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

ries Pontificum V. T. ab *Aaron* usque ad *Hananum*, sub quo passus est Christus. A fol. 247. series Patriarcharum Antiochiæ à *S. Petro* Apostolo ad *Severum* Acephalorum Primpilum. A fol. 265. series Patriarcharum Jacobitarum Syrorum ab eodem *Severo* usque ad *Philoxenum*, qui Jacobitis præerat anno Græc. 1596. A fol. 340. series eorundem Patriarcharum, ab anno qui supra usque ad ann. 1804. A fol. 353. series Primatum & Patriarcharum Orientis, qui Chaldæis & Assyriis præfuere à *S. Thoma* Apostolo ad annum Græc. 939. A fol. 365. series Maphrianorum Jacobitarum, & Patriarcharum Nestorianorum ab anno qui supra, usque ad ann. 1807. Hisce, (quæ omnia ex Assemano selegimus, Tom. II. Bibl. Orient. à pag. 244. ad 321.) subjungit doctissimus Maronita in gratiam historiæ Ecclesiasticæ studiosorum, Epitomen historiæ Syrorum Jacobitarum & Nestorianorum ex *Abulpharagii* Chronico concinnatam.

Il ne faut à present avoir que des yeux pour voir combien l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique l'emporte sur l'Auteur de la Grande Bibliotheque Ecclesiastique.

A la verité ce dernier trace d'abord l'idée qu'on doit se former des Auteurs, & marque leur état, leurs talens, leur merite, leurs défauts & le siècle auquel ils vivoient; ensuite il donne le Catalogue le plus exact qu'il peut, de leurs Ouvrages, avec leurs veritables titres: il en fait la critique, ou adopte celle des Savans qui l'ont precedé; il indique toutes ou presque toutes les éditions qui en ont été faites; s'il fait quelque manuscrit qui n'ait pas été consulté, il a soin de le faire connoître: il rapporte quelquefois les paroles de l'Auteur, afin qu'on puisse juger de son stile: en un mot, suivant le plan & le système de *Gesner*, qui a été si universellement applaudi, & qui sert de regle à tous les bons Journalistes de l'Europe; il entre dans le détail qui est seulement necessaire au Lecteur, afin qu'il ait une connoissance suffisante des Ouvrages: détail, qui dans un besoin, peut lui tenir lieu des Ouvrages mêmes, & le regler, s'il doit, ou s'il ne doit pas les acheter.

Mais ce détail forme souvent un long extrait: & ce long extrait est un gros Livre pour l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, lequel aiant pris pour devise cet axiome des Anciens: *Un grand Livre est un grand tourment*, n'a pas jugé à propos d'en courir les risques. Ce qui a achevé de l'y déterminer, c'est qu'il a craint de gêner, de retrécir & de rendre paresseux l'esprit de son prochain, en le conduisant toujours par la main, sans lui permettre ni de s'égarer, ni de prendre l'essor, ni de porter un jugement different du sien. C'est pourquoi il a pris le sage parti de ne faire entrer dans chaque article que le nom de l'Auteur, les titres de ses Ouvrages, & les endroits de quelques collections où ils ont été inferez, au mépris des éditions, tant originales, qu'autres revûes, corrigées & augmentées, qui sont toujours & plus fidelles & plus amples que celles des Compilateurs: Editions au reste qu'il suppose n'avoir jamais existé, puisque ce n'est que sur cette supposition qu'il a entrepris sa Bibliotheque, & que sa Bibliotheque tire en effet son prix de cette supposition. Or, vous m'avoiez, M. qu'il faut avoir de l'esprit, du loisir & de l'érudition à revendre, pour former & executer de tels projets. J'ai l'honneur d'être, &c.

E I N.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par l'ordre de Monsieur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé : *Eclaircissemens Littéraires sur un projet de Bibliothèque Alphabétique , sur l'Histoire Littéraire de Cave , & sur quelques autres Ouvrages semblables , avec des Regles pour étudier & pour bien écrire , par \*\*\*.* FAIT à Paris le 22. Octobre 1735.

S E C O U S S E.

P R I V I L E G E D U R O Y.

L O U I S par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre , à nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel , Grand Conseil , Prevost de Paris , Baillifs , Sénéchaux , leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut , Notre bien-amé NICOLAS-FRANÇOIS LE BRETON fils , Libraire à Paris , Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Manuscrit , qui a pour Titre : *Eclaircissemens Littéraires sur un projet de Bibliothèque Alphabétique , sur l'Histoire Littéraire de Cave , & sur quelques autres semblables* : offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caractères , suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Presentes ; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre cy-dessus spécifié , conjointement ou séparément , & autant de fois que bon lui semblera , & de le vendre , faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives , à compter du jour de la date desdites presentes. Faisons défenses à tous Libraires-Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre Obedissance : A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie , & notamment à celui du dix Avril 1725 ; & qu'avant que de l'exposer en vente , le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , es mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France , le Sr Chauvelin ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre , soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Chartre Normande , & Lettres à ce contraires : Car tel est Notre plaisir. Donné à Paris le dixième jour du mois de Novembre , l'an de grace 1735 , & de notre Regue le vingtième. Par le Roi en son Conseil. S A I N S O N.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N° 198 fol. 186. Conformément aux anciens Reglemens , confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris , le 12. Novembre 1735.

G. MARTIN, Syndic.